

Mohamed Masmoudi : **L'enfant terrible de Bourguiba**

N° 67 - Décembre 2016 - 4 DT • www.leaders.com.tn

Leaders

 **TUNISIA 2020**
ROAD TO INCLUSION, SUSTAINABILITY AND EFFICIENCY

TUNIS

International Conference

Investissement, Sécurité-Défense

**Comment la machine
s'est emballée**

Finlande : Le pays à découvrir

Deux Tunisie

L'édito

« **P** ièce par pièce, morceau par morceau, un monde essoufflé, désuet, s'effondre. Brexit en Grande-Bretagne, Brexit puissance dix aux États-Unis où Trump gagne la course à la Maison-Blanche. La poussée alarmante du populisme et la montée de la droite ultraconservatrice s'y ajoutent. Le séisme, interminable, frappe partout, intensément. Le ressentiment des laissés-pour-compte s'exprime violemment, condamne sans appel.

La planète tremble sur de multiples épencentres. Intoxiquée de carbone, craquelée sous le réchauffement et la désertification, noyée dans les larmes et le sang, et embrasée de feux nourris, elle n'arrive pas à s'en prémunir pour s'atteler à sa recomposition et à l'émergence d'un nouveau monde.

• **Sur nos frontières immédiates**, la Libye, menacée par une partition annoncée, est en dérive. Mossoul est confrontée à des lendemains incertains, après l'écrasement de Daech. Les combats de Raqqa sont loin de signifier la pacification de la Syrie...

• **En face de nous, l'Europe a peur.** Pour ses valeurs, sa démocratie, son identité, son économie et sa sécurité. En Italie, Matteo Renzi joue, en référendum, le tout pour le tout. En France, les deux François, Hollande et Fillon, affronteront Marine Le Pen. En Allemagne, Angela Merkel, usée par ses onze ans de pouvoir, sollicite un quatrième mandat. Bassin électoral non négligeable, le vote musulman est courtisé alors que le rapport aux musulmans, confus et problématique, n'est ni apaisé, ni résolu.

La Tunisie n'est pas à l'abri de ce qui se passe autour d'elle. En lien commun, le sentiment d'injustice, le désenchantement général et l'exacerbation des passions. Le plus grave est l'insouciance de la classe politique. La géopolitique environnante ne fait qu'attiser les antagonismes internes qui secouent fortement le pays.

• A quoi carburent ceux qui détournent et manipulent d'innocents collégiens pour les faire monter à Tunis invectiver leur ministre ?

• A quoi phosphorent ceux qui parmi les plus nantis, entre avocats, médecins et autres professions libérales, se rebellent contre leur devoir fiscal ?

• De quelles valeurs sont nourris ceux qui brandissent, à la moindre négociation, la menace de la grève, voire de la grève générale ?

• Sous quel serment certains élus de la Nation inscrivent les propos vindicatifs, destructeurs et diffamatoires qu'ils osent tenir sous la coupole du Bardo et distiller pernicieusement ailleurs ?

• Qui gagne dans cet acharnement à compromettre une presse à peine affranchie dans une « médiagogie » haineuse et clivante ?

Le corporatisme ne peut jamais faire bon ménage avec la démocratie. La rancune n'a jamais pansé les plaies du passé, ni ouvert les voies de l'avenir. Le pays ne sera plus conduit par les plus forts, les plus violents, les plus rusés. Mais les plus sages, ceux qui auront le mieux compris les défis qui se posent et apporté les solutions qui s'imposent.

Deux Tunisie s'affrontent aujourd'hui dans un bras de fer pathétique, déterminant. Les forces actives contre les forces réactives. La démocratie contre les démons de la dictature. La lueur de lendemains meilleurs contre les ténèbres d'un présent lugubre et incertain.

• Celle où tout doit pourrir, se bloquer, se radicaliser, se fragmenter, et tomber en lambeaux pour se faire ramasser par les charognards à l'affût du butin.

• Et celle où tout doit se rassembler, s'unir, se remettre sur pied rebondir, et libérer les énergies.

Dans ce « cycle de l'absurde », le « Sisyphes heureux » imaginé par Camus serait tunisien. Les signaux positifs se multiplient. Tunis, la capitale, s'engage dans la bataille contre l'anarchie et les déchets. Les forces sécuritaires retrouvent leurs ressorts : leur palmarès, depuis un an, est rassurant. La conférence sur l'investissement, rattrapée de justesse, remet la Tunisie sur la carte de l'investissement dans la région.

Entre ces deux Tunisie qui s'affrontent, le grand impératif est de recréer des liens cruciaux. Des liens d'acceptation de l'autre, de compréhension, de solidarité, de répartition équitable des richesses et de concentration sur l'édification de l'avenir. C'est la lourde mission de la classe politique.

Mais, en est-elle consciente ? En est-elle capable ? ■

T.H.

• Par Taoufik Habacheb



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

CONSEILLER

Hédi Behi

COLLABORATEURS

- Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia • Raouf Ben Rejeb
- Mohamed Larbi Bouguerra • Faouzia Charfi • Mounira Chapoutot Remadi
- Rafik Darragi • Samy Ghorbal • Mourad Guellaty • Azzedine Guellouz
- Mohamed Ali Halouani • Mohamed El Aziz Ben Achour • Houcine Jaidi
- Mohamed Jaoua • Dr Essedik Jeddi • Elyès Jouini • Emna Kallel
- Noureddine Ketari • Chedli Klibi • Salsabil Klibi • Ammar Mahjoubi
- Habib Mallakh • Samir Marrakchi • Mansour Moalla • Mohamed Maghrebi
- Ahmed Ounaies • Mehdi Taj • Habib Touhami • Riadh Zghal
- Dr Saadeddine ZMerli • Dr Sofiene Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raïd Bouaziz
(Designer)

Marwa Makni
(Vidéo)

PHOTOS

Leaders - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Jihen Ouaz
(Directrice Marketing)

Imen Channoufi

Bourane Ennaïfer Hajem
(Directrice Communication)

APPUI

- Habib Abbassi • Lamia Alayet • Samira Chtila Krifa
- Najah Kharraz • Fayçal Mejjadi • Leïla Mnif
- Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION

Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène,
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
abonnement@leaders.com.tn • marketing@leaders.com.tn
redaction@leaders.com.tn
www.leaders.com.tn



Disponible sur

الخطوط التونسية
TUNISAIR

S O M M A I R E



«Mais, il était bon, Masmoudi!», s'exclame Mansour Moalla -guère complaisant-apprenant le décès à Tunis, le 7 novembre dernier à l'âge de 91 ans, de l'ancien ministre des Affaires étrangères de Bourguiba. →



P42



«Juteuse, aromatisée, la figue de Barbarie est une source intarissable d'énergie, aux multiples bienfaits pour la santé. Consommée fraîchement cueillie, elle s'offre également en jus et confiture.» →



P76

En couverture

- 15 Le triptyque de Youssef Chahed
- 18 Tunisia 2020 : Le déclic
- 22 Sécurité... Et la machine s'est emballée
- 42 C'était Masmoudi

Nation

- 54 La retraite par répartition : un système à sauver et à préserver
Par Habib Touhami
- 58 Tanja Jääskeläinen : ambassadeur de Finlande
La chance d'être ambassadeur dans ce pays d'exception

International

- 72 Le climat à la COP 22... et le spectre de Donald Trump
Par Mohamed Larbi Bouguerra

Economie

- 76 Hindi : La figue de Barbarie, un concentré d'énergie

Société

- 81 L'éradication de la langue et de la culture latines au Maghreb
Par Ammar Mahjoubi



«J'ai eu beaucoup de chance d'être nommée en Tunisie et vivre une époque extraordinaire. Ce n'était pas comme je l'avais prévu, c'est beaucoup plus animé, beaucoup plus surprenant, où on apprend beaucoup et on peut être utile.» →



P58



«S'il est un sujet qui fait l'unanimité dans nos milieux cultivés, c'est bien celui de la nécessité d'un Maghreb uni. Depuis quelque temps, il est assez souvent accompagné d'une revendication de l'identité berbère.» →



P86



«Dire qu'elle ne fait pas l'unanimité au sein de l'opinion est un euphémisme. Femme clivante, Maya Ksouri ne fait pas dans la nuance. Son tempérament entier lui a attiré autant d'engouement que de répulsion.» →



P96

- 86 Des djebels du Haut Atlas aux jardins de Tunis et d'Andalousie : l'épopée almohade
Par Mohamed-El Aziz Ben Achour
- 96 Maya Ksouri : la chroniqueuse insoumise
Par Néjiba Belkadi
- 98 Sophonisbe inspire encore et toujours
Par Alia Baccar Bournaz
- 100 Neyla Nouira : Ressusciter un héritage artisanal multiséculaire
- 102 Salah Jebali : un grand commis de l'Etat
Par Abdellatif Hamam
- 105 Salah Jebali : un ami d'enfance et de toujours
Par Salem Kilani
- 109 Taher Kacem : un idéal de gauche et de démocratie

Billet

- 112 Chronique d'une catastrophe annoncée
Par Hédi Béhi



Une communauté de destin

Le président Béji Caïd Essebsi est accueilli par l'Europe à Bruxelles, en incarnation de la Tunisie de Bourguiba et de celle d'aujourd'hui, dans sa féconde diversité. Mais aussi en passeur de témoin à une nouvelle génération, jeune, compétente et motivée qui ancre le pays dans la démocratie et l'engage vers l'avenir. La Tunisie, célébrée au sommet de l'Union européenne, est celle d'une société apaisée, réconciliée avec elle-même, scellée à son identité, enrichie de ses valeurs. Le message porté par BCE est un message de confiance, d'amitié, de communauté de valeurs et de destin. Et un appel à un soutien plus substantiel à la démocratie naissante.

L'éveil d'une nation

«Un très grand choc», écrit l'ambassadeur de France, Olivier Poivre d'Arvor, à l'occasion de l'ouverture le 27 novembre dernier de l'exposition «L'éveil d'une nation, l'art à l'aube de la Tunisie moderne (1837-1881)» qui se tient jusqu'au 27 février 2017 au palais de Kasr es Saïd. «Une exposition qu'aucun amoureux de la Tunisie et patriote ne peut manquer. (...) Des œuvres qui racontent l'art à l'aube de la Tunisie moderne (...) Très beau témoignage du raffinement de la cour tunisienne de l'époque. Grâce à une démarche de démocratisation de la culture chère à la Fondation Rambourg, ce patrimoine redécouvert est aujourd'hui accessible au plus grand nombre, gratuit pour toutes les écoles. Et une perspective! Restaurer et faire du palais Ksar es Saïd et de ses collections, juste à côté du Bardo, un grand et incontournable musée».



HUBLOT



Ben Jannet

Rue Lac Victoria - Les Berges du Lac 1 - Tunis - Tél. +216 71 963 555
Bd Principal - Les Berges du Lac 1 - Tunis - Tél. +216 71 860 475

hublot.com • f • t • i

Classic Fusion Racing Grey.
Boîtier en titane. Mouvement chronographe automatique. Cadran saphir. Bracelet en alligator gris cousu sur caoutchouc.



La vie est émotions

PACK PRO

Accédez aux meilleures technologies d'accueil téléphonique et d'échange d'informations à moindre coût

- Une offre **clé en main** (avec Zéro investissement).
- Un **interlocuteur unique**.
- Une messagerie pro **Hosted Exchange**.



1288

www.tunisitelecom.tn

h havas



La démocratie en terre d'Islam

En librairie à partir du 2 décembre, le livre du président Caïd Essebsi Tunisie: la démocratie en terre d'islam revient sur les six premières années de la révolution. Fruit d'entretiens avec Arlette Chabot, il s'emploie à expliquer «la singularité tunisienne» et montrer «comment un Etat en reconstruction s'engage à relever tous les défis politiques, économiques, auxquels s'est ajouté le terrorisme de Daech qui a fait de cette jeune démocratie sa cible ?»

Le livre tant attendu de Yadh Ben Achour



Il aura vécu en plein le déclenchement de la révolution, présidé la Haute Instance érigée de fait en institution suprême et a enfanté l'Assemblée nationale constituante. Le Pr Yadh Ben Achour, artisan des consensus de la toute première séquence de la transition, livre son témoignage. Sous le titre de Tunisie : une révolution en pays d'islam, il publie ce mois-ci chez Cérès Edition un ouvrage de restitution et d'analyse.

Enfance : les indicateurs d'alerte

Le rapport national sur l'enfance qui sera publié au début de ce mois, pour la première fois depuis cinq ans, ne manque pas d'intérêt. Si les indicateurs pour la santé infantile et la scolarisation sont rassurants, ceux relatifs à la protection de l'enfance appellent une plus grande attention. C'est ainsi que 955 naissances hors mariage sont relevées, 496 enfants abandonnés sont admis à l'Institut national de l'enfance, 595 enfants des rues récupérés, 804 fugues ont été signalées. Aussi, les Services de protection de l'enfance ont été saisis de 8 772 cas, dont 4 554 cas de violence. De son côté, la justice a traité 7 506 affaires correctionnelles impliquant des enfants, notamment entre 16 et 18 ans. Nouvelle tendance relevée, le franchissement illégal des frontières : 175 cas ont été signalés.

Décès

- **Mohamed Masmoudi**
Ancien ministre des Affaires étrangères
- **Salah Jebali**
Ancien ministre
- **Taher Kacem**
Ancien gouverneur, militant socialiste
- **Mohamed Skhiri**
Ancien gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, ancien commandant de la Garde nationale



- **Hamadi Abid**
Fondateur du groupe HA

- **Pr Najia Kebir Ariguib**
Professeur d'enseignement supérieur, Directeur Général de l'Institut National de Recherche Scientifique et Technique (1983-1987)

- **Abdesslem Ben Hmida**
Professeur émérite d'histoire à la faculté des Sciences humaines et sociales de Tunis

- **Khaled Gley**
Professeur émérite à l'Inat et ancien directeur général de l'Inrat

- **Ali Ferchiou**
Ancien chef du service de pédiatrie, hôpital Charles-Nicolle

- **Sadok Ben Ghorbel**
Ancien directeur général de la société Tankmed

- **Ezzeddine Chadi**
Ancien colonel-major de l'armée de l'air

- **Sadok Mili**
L'un des plus anciens navigateurs de Tunisie

- **Chedly Bacha**
Chef scout



- **Moncef Souissi**
Comédien et homme de théâtre



- **Saïda Sarray**
Actrice



- **Fatma Maamouri Larbi**
Ingénieur général à la retraite, ancienne directrice générale de la Coopération internationale au ministère de l'Agriculture

Promotions

Présidence de la République



- **Colonel-major Raouf Mradaa**, premier conseiller, directeur général de la sécurité présidentielle et des personnalités officielles
- **Firas Gafrache**, premier conseiller, chargé de la communication



Nominations

Présidence de la République

- **Ridha Bouguezzi**, porte-parole



- **Abdelkrim Harmi**, attaché diplomatique

Diplomatie

Nouveaux ambassadeurs de Tunisie à l'étranger



- **Mohamed Nawfel Laabidi**, ambassadeur en Côte d'Ivoire



- **Nejmeddine Lakhal**, ambassadeur en Inde



- **Narjes Dridi**, ambassadrice en Afrique du Sud



- **Ghazi Gherairi**, ambassadeur-représentant permanent de Tunisie auprès de l'Unesco (Paris)



- **Abdelaziz Rassaa**, ambassadeur de Tunisie à Paris



- **Fayçal Ben Mustapha**, consul général de Tunisie à Istanbul



- **Slaheddine Jemmali**, envoyé spécial de la Ligue arabe en Libye

À partir du 06 Juillet 2016, chaque Mercredi et Samedi

TUNIS - NIAMEY

Une nouvelle destination pour un réseau encore plus grand



Tunisair vous
emmène à Prague



Nouveaux ambassadeurs accrédités à Tunis

- **Abennaceur Hussein Ali Ba Habib**, ambassadeur du Yémen
- **Slavena Guergova**, ambassadeur de Bulgarie
- **Omer Faruk Dogan**, ambassadeur de Turquie
- **José Frederico Viola Drummond Ludovice**, ambassadeur du Portugal
- **Mark Anthony Pace**, ambassadeur de Malte
- **Latifa Akharbach**, ambassadeur du Maroc
- **Mohamed Ben Mahmoud El Aly**, ambassadeur d'Arabie Saoudite
- **Bogdan Benko**, ambassadeur de Slovénie avec résidence à Rome
- **José Rafael Serrano Herrera**, ambassadeur de l'Equateur, avec résidence à Alger

Ministère de la Justice

- **Colonel-major Eyles Zalleg**, directeur général des établissements pénitentiaires et de rééducation



Ministère de la Défense nationale

- **Colonel-major Imed Maazouz**, directeur de l'Institut de défense nationale (IDN)



Ministère de la Jeunesse et des Sports

- **Karim Mahdi**, chef de cabinet

Pharmacie centrale de Tunisie

- **Moez Lidinallah Mokadem**, PDG



Etablissement de la Télévision tunisienne



- **Iheb Chaouech**, chargé des missions de directeur des programmes de la chaîne Al Wataniya 1 par intérim



- **Chedia Khedhir**, directrice de la chaîne Al Wataniya 2



- **Moez Khadhraoui**, directeur des unités régionales

Banque africaine de Développement (BAD)

- **Leila Mokaddem**, nommée responsable Pays, au bureau régional de la BAD pour l'Afrique centrale. Diplômée de l'IHEC Tunis, ancienne directrice des politiques et stratégies



d'exportation au ministère des Finances en Tunisie (1984-1996), passée par le FMI (Haïti), et jusque-là représentante résidente de la Banque africaine de développement (BAD) en Egypte, elle sera chargée de superviser la gestion des représentants résidents et des opérations de portefeuille-pays dans des pays clés de la région.

Distinctions

• **Rached Ghannouchi**

Reçoit le Prix international Gandhi pour la paix (Inde)

Le leader d'Ennahdha, Rached Ghannouchi, a reçu, lundi 7 novembre 2016 en Inde, le prix international Gandhi pour la paix. La somme complète de ce Prix a été offerte au Croissant-Rouge tunisien.



• **Chafik Sarsar**

Reçoit le Prix Joe Baxter pour l'année 2016 (USA)

Le président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (Isie), Chafik Sarsar, a reçu le prix Joe Baxter pour l'année 2016 par la Fondation internationale pour les systèmes électoraux (Ifes). Ce prix lui a été attribué pour sa contribution au développement des pratiques électorales.



• **Habib Karaouli**

Reçoit le Prix du Banquier d'affaires (Chine)



Le P.D.G. de la Banque d'affaires de Tunisie et fondateur-président de Capsa Capital Partners, Habib Karaouli, a reçu le Prix du banquier d'affaires pour sa contribution au développement du métier, la diversité de ses réalisations et sa créativité.

• **Pr Rachid Mechmech**

Lauréat du Prix Ali Bousnina 2016 de recherche en cardiologie et chirurgie cardiovasculaire.



Ancien doyen de la faculté de Médecine de Tunis et chef du service de cardiologie du CHU de La Rabta, le Pr rachid Mechmech a été primé pour sa publication intitulée «Inflammation et remodelage matriciel dans la resténose mitrale».

Jeff de Bruges

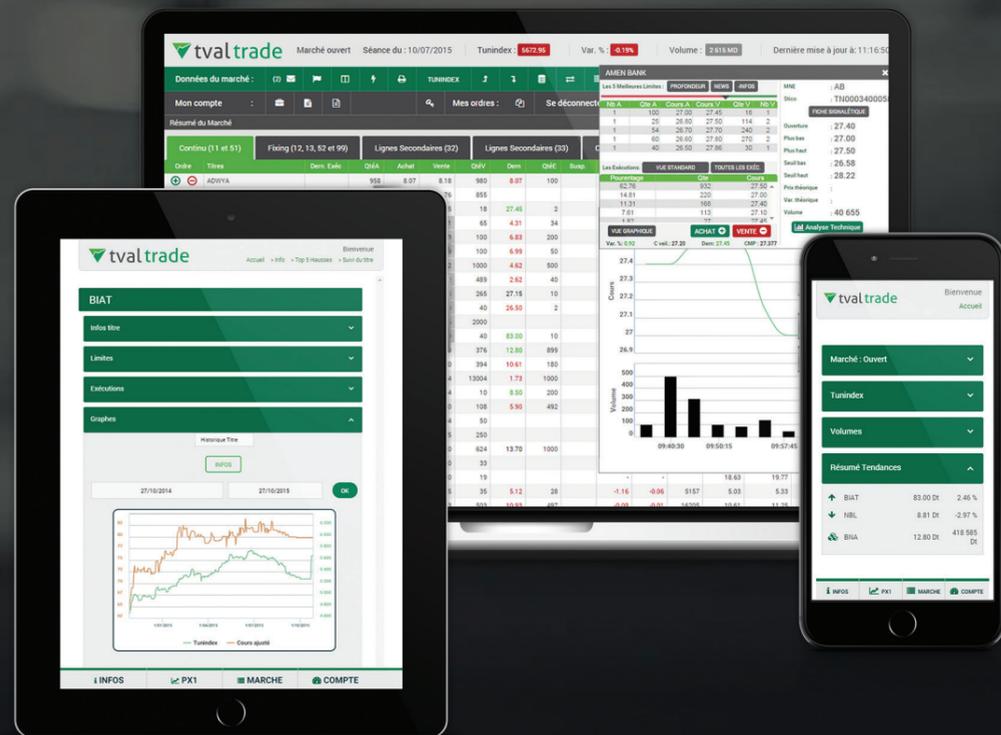
Le bonheur
EST SI SIMPLE



Centre Commercial, Carrefour - Tél.: 71 77 98 77
El Menzah 5 - 34, Rue Ahmed Tlili - Tél.: 71 76 78 01

www.tvaltrade.com

votre plateforme de négociation électronique



Accédez dès maintenant à votre plateforme Tval Trade :

- ▶ Passez vos ordres de Bourse et surveillez vos positions où que vous soyez.
- ▶ Accédez à votre portefeuille valorisé en direct.
- ▶ Suivez les cours, les graphes, les indices et les palmarès des valeurs en temps réel.



"Plus proche pour mieux vous servir"

Le triptyque de Youssef Chahed

Les jeunes, les régions et l'emploi : trois préoccupations majeures que le chef du gouvernement, Youssef Chahed, place encore plus en haute priorité, dès ce 1er décembre. La conférence sur l'investissement Tunisia 2020 clôturée et ayant connu un franc succès, il s'agit maintenant, en attendant la concrétisation de ces projets, d'accélérer l'action sur le terrain.

A court terme, le microcrédit sera un instrument privilégié. Parallèlement aux grandes unités industrielles qui seront implantées dans 14 gouvernorats prioritaires, dans le cadre de l'initiative lancée par le président Caïd Essebsi, l'encouragement de l'auto-emploi, des petits métiers et de la microentreprise est capable de générer des dizaines de milliers de sources de revenus. Chahed y croit. Il en a été édifié davantage lors de sa visite, fin novembre, à Jendouba. D'autres déplacements dans les régions figurent sur son agenda dans les toutes prochaines semaines, avec pour impératif, également, le déblocage des projets à l'arrêt.

Les annonces ne manqueront pas : de nouveaux ouvrages d'art routiers seront ouverts à la circulation, au moins un tronçon par mois. Un grand projet de production de 1 mégawatt d'énergie éolienne et solaire sera également lancé en partenariat entre des opérateurs privés et la Steg. Le chantier de la station de dessalement des eaux à Sfax, pour un montant de 600 MD, sur financement japonais, ne saura tarder à démarrer.

Certes, la finalisation de la loi de finances et du budget de l'Etat accaparera l'attention du chef du gouvernement en ce mois de décembre, avec tout l'apaisement social nécessaire à réussir avec l'Uggt et différentes corporations. Il garde cependant le cap sur l'essentiel. Le budget n'est, selon lui, que l'instrument de la politique à mener, sans en constituer pour autant toute la politique. Youssef Chahed a dissocié les questions purement financières à résoudre immédiatement des grandes réformes qu'il est urgent d'amorcer. Pour cela, un débat national est nécessaire.

Les quatre grandes priorités

La gestion du quotidien ne saurait occulter la prise en charge de dossiers stratégiques déterminants, indique Youssef Chahed à Leaders. Quatre, au moins, exigent une mise en chantier immédiate, avec une nouvelle vision et une approche consensuelle. Il s'agit de :

- La Caisse générale de compensation et le ciblage de la subvention
- Le rééquilibrage des caisses de sécurité et d'assurance maladie
- La situation des entreprises publiques en difficulté

- Le commerce informel et sa réintégration dans les circuits organisés.

Chaque dossier doit faire l'objet d'un large débat public, associant toutes les parties concernées afin d'esquisser les solutions appropriées, pouvant bénéficier du plus large accord possible.



Biens confisqués : les ventes s'accroissent

En attendant, il va falloir trouver les ressources nécessaires pour renflouer les caisses de l'Etat et accélérer la vente des biens confisqués à des prix conséquents. Youssef Chahed a la main heureuse. En deux mois depuis qu'il est à la Kasbah, il a pu récolter pas moins de 111.6 MD. C'est ainsi que des biens immobiliers (des villas de grand luxe) ont rapporté 4.5 MD, alors que l'Ecole internationale de Carthage, initialement estimée à 22 MD, a été cédée à trois fois ce prix, soit 66.6 MD. Le pli est pris.

Une tournée en Afrique

Renouant avec le continent noir, la Tunisie multiplie les signaux. Ouverture début 2017 de deux nouvelles ambassades en Afrique subsaharienne, la première à Ouagadougou (Burkina Faso) et la seconde à Nairobi (Kenya), et de cinq représentations commerciales, accroissement du nombre d'entreprises qui s'installent notamment en Afrique de l'Ouest, multiplication des missions mobiles de prospection des marchés, accueil en 2020 du Sommet de la Francophonie: le choix de l'Afrique se confirme. En soutien, Youssef Chahed effectuera au cours du premier trimestre 2017 une tournée dans nombre de pays pour relancer la coopération bilatérale.



GAMMARTH IMMOBILIERE
SA au capital social de 1 000 000 DT
Rue du Lac d'Annecy- Passage du Lac Malawi
Immeuble AL KARAMA HOLDING
Les berges du lac Tunis 1053
MF: 425194L/P/M/000
TEL :+ 216 71 962 218 - +216 71 960 100
GSM : +216 98 910 000 - Fax : +216 71 962 175
www.gammarth-immobiliere.tn
Contact@gammarth-immobiliere.tn

Avis de Vente au plus offrant A.O. N° 23 BIS /2016

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de deux (02) Résidences sises à **Hammamet** (Lots séparés):

Lot	Villa	Titre Foncier	Emplacement	Sup. Terrain	Sup. Couv. approximative
I	IRIS	573610 Nabeul	Au bord de la plage du Golf de Hammamet, au centre ville à proximité du Ribat El Kasabah (la Médina) et faisant l' Angle des Avenues El Akaba	2 219 m ²	1 867 m ²
		570273 Nabeul		1 448 m ²	
II	MIMOSA	538336 Nabeul	Jordanie Hachemite et Farhat Hached en mitoyenneté avec l'hôtel "Dar Hayet"	4 193 m ²	733 m ²

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement chez Gammarth Immobilière.

Les biens immobiliers objet de la cession sont **libres de tous droits ou hypothèques** et relèvent de la propriété de l'Etat tunisien. Ils figurent dans le domaine de propriété privée de l'Etat. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

Les demeures sont constituées de deux résidences principales et des studios en annexes. Elles sont situées dans une zone résidentielle luxueuse et touristique à côté de la Kasabah au centre ville donnant directement sur la plage (une façade d'environ 170 mètres).

Les Terrains sont dans une zone de vocation Touristique et Résidentielle (UTa) selon le règlement du plan d'aménagement urbain de la commune de Hammamet.

Les bâtiments présentent une structure stable et en bon état, ils ont subi des effets de dégradation. Tous les lots spéciaux doivent être étudiés et refaits de nouveau.

La vente porte sur les divers ouvrages, équipements et biens dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers sous sa propre responsabilité. Gammarth Immobilière et l'Etat garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du **21 Novembre Au 16 janvier 2017**. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de deux cent dinars (200 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Chaque candidat est admis à participer à un ou deux lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie

Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 23 Bis /2016

«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C est fixé à **cent mille dinars (100 000 DT) pour chaque lot**.

La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 17 janvier 2017 à 16H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à 16H30 au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent cinquante (150) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216 71 962 218 ou +216 71 960 100 ou +216 73 369 037 ou + 216 98 910 000).

La CDC célèbre ses 5 ans



2011 - 2016



CDC L'INVESTISSEUR

«Le meilleur moyen de prévoir le futur, c'est de le créer» Peter Drucker



Rue Abou Hamed El Ghazeli, Jardin du Japon, 1073 Montplaisir, Tunis, Tunisie.

Tél. : + 216 71 905 999 - + 216 71 905 475 - + 216 71 905 443 - Fax : + 216 71 908 213 - Site Web : www.cdc.tn



Tunisia 2020 Le déclin

“ Que ce soit au titre d'un « devoir de soutien » ou d'une « décision intelligente de bien investir », la communauté internationale a répondu massivement à l'appel de la Tunisie. Même s'il a tardé jusqu'à la dernière semaine pour se produire, l'engouement général pour la Conférence internationale sur l'investissement Tunisia 2020 a dépassé les attentes. Ils ont fini par y croire. Institutionnels étrangers, investisseurs privés tunisiens et étrangers en ont compris les enjeux, le sérieux et les opportunités. Au-delà des montants significatifs d'aides et de crédits annoncés par l'émir du Qatar (1,250 milliard de dollars), le Premier ministre français (1 milliard d'euros confirmé sur cinq ans et de nouvelles reconversions de la dette), le vice-Premier ministre du Koweït (500 millions de dollars) et autres et des accords de crédit signés, (BEI, BERD, JICA...), c'est la confiance que suscite désormais la Tunisie qui est à retenir. → ”





« L'Europe, a rappelé Manuel Valls, doit être à la hauteur des attentes de la Tunisie et s'engager pleinement à les hisser en priorité de premier ordre. C'est aussi dans son intérêt. » La rive nord de la Méditerranée a bien compris les enjeux partagés. « L'appui à la Tunisie est un exemple de ce qu'il convient d'accomplir au lieu de l'insouciance pour soutenir un pays proche contre le terrorisme qui nous menace tous », souligne Cheikh Tamim, émir du Qatar. « La guerre

contre le terrorisme est indispensable, et ne se mène pas uniquement sur les plans sécuritaire et militaire, mais aussi et surtout par l'éradication de l'extrémisme par l'éducation, l'emploi et les sources de revenus. » La thèse tunisienne trouve bien écho dans les pays du Golfe.

Des intérêts cherchent à converger

Si les politiques sont unanimes dans leur soutien, les investisseurs le sont aussi à

identifier les bonnes opportunités à saisir et les meilleurs partenaires pour les faire fructifier. Passés la cérémonie officielle et ses discours, les tables rondes thématiques et leurs débats, place au concret : l'examen des projets soumis au financement.

La panoplie est riche, le degré d'affinement des études varie d'un projet à un autre, mais les idées sont là, les orientations aussi. Plus que les documents de projets et les études financières, sommaires ou approfondies, le

networking l'emporte. Des intérêts cherchent à converger et des liens se créent.

Le lendemain même de la conférence, l'essentiel commence. Quel suivi sera effectué? Quel mécanisme d'accompagnement sera mis en place? Comment vaincre toutes les difficultés qui ne manqueront pas de surgir? L'Administration parviendra-t-elle à se convertir en allié des promoteurs de projets comme s'y est engagé le président Béji Caïd Essebsi?

La machine mise en branle

La tenue de la Conférence en elle-même a apporté une double preuve. Celle du potentiel que représentent désormais la Tunisie et son économie, s'imposant en site le plus compétitif du sud de la Méditerranée. Et celle de pouvoir satisfaire aux exigences des investisseurs. De nouvelles voies s'ouvrent. En prenant le pari de maintenir la tenue de la Conférence et à sa date, et en réussissant à réunir les conditions nécessaires pour son

succès, le nouveau gouvernement conduit par Youssef Chahed a misé gros. Il a déclenché un déclic salutaire que tous espèrent irréversible.

Il lui appartient aujourd'hui de concrétiser, avec la communauté d'affaires, toutes ces annonces, de faire démarrer tous les projets et de leur fournir tout l'appui nécessaire jusqu'à ce qu'ils portent leurs dividendes. ■

T.H.

Dossier

Sécurité

... Et la machine s'est emballée

“ Le long convoi de camions qui cheminait mi-novembre vers Tunis aurait pu être un simple convoi de transport de marchandises n'était sa discrète escorte. A bord, un ahurissant butin d'armement lourd déterré dans des caches insoupçonnées découvertes non loin de Ben Guerdane. Kalachnikovs, lance-roquettes RPG et autres missiles SAM 7 antichar et sol-air, en plus de munitions et d'explosifs : là on est dans le lourd, l'arsenal de guerre ! En quatre jours seulement, entre le 12 et le 15 novembre dernier, pas moins de cinq caches d'armes sont mises au jour dans la même zone. Au total, 18 caches depuis la bataille de Ben Guerdane, en mars dernier. Ce n'est guère le fait d'un simple hasard, d'une anodine dénonciation, ni même l'aveu d'un jihadiste, voire d'un repent, mais le fruit d'une véritable ingénierie sécuritaire antiterroriste qui s'affirme, jour après jour, multipliant les prises. Le « palmarès 2016 » est déjà édifiant : à fin octobre dernier, 1 826 affaires de terrorisme traitées par les services de la Police nationale, soit 247 affaires de plus par rapport à l'ensemble de l'année 2015. Mais aussi, 125 000 arrestations opérées, entre personnes recherchées et impliquées dans différentes affaires, une moyenne de 12 500 arrestations par mois. La traque des contrebandiers a abouti à 5 109 affaires (à la mi-novembre dernier), totalisant des saisies d'une valeur de 124.823 millions de dinars... Un bilan qui traduit l'ampleur de l'effort qui s'accomplit encore plus activement chaque jour davantage. Comment la machine s'est emballée ? Voyage au cœur d'un dispositif qui renaît de ses cendres, panse ses blessures, retrouve ses réflexes et repères et se déclenche encore plus fort, avec une nouvelle vision et une plus grande ardeur pour plus de performances. → ”

■ Dossier établi par Taoufik Habaieb

Il y a un an seulement, la Tunisie était endeuillée par trois grands attentats terroristes des plus meurtriers, faisant parmi les visiteurs du Bardo, les touristes de Sousse et les agents de la Garde présidentielle, 77 victimes et de nombreux blessés. Particulièrement significatif, celui du 24 novembre 2015, survenant à l'avenue Mohamed-V en plein cœur de Tunis et visant des éléments de la Sécurité présidentielle, ne pouvait rester sans riposte globale et en profondeur, au-delà d'un énième changement de commandement sécuritaire. Plus qu'un choc psychologique aussi puissant qu'il puisse être à provoquer, une reprise en profondeur. Moins d'une semaine après, prenant le temps de la réflexion et des consultations restreintes, le chef du gouvernement de l'époque, Habib Essid, a pris sa décision. Le 1er décembre 2015, le secrétariat d'Etat à la Sécurité est supprimé, un nouveau directeur général de la Sûreté nationale, Abderrahman Bel Haj Ali, est nommé, en même temps que quatre directeurs généraux occupant sous son autorité des

fonctions clés (Sécurité publique, Services spéciaux, Services techniques et Inspection générale).

Il fallait agir immédiatement à deux niveaux nécessairement concomitants et convergents. L'un ne pouvait opérer sans l'autre. La priorité était certes pour l'action au quotidien : de la circulation routière ainsi que de la police administrative et judiciaire à la lutte contre le banditisme, la criminalité, l'émigration clandestine et le terrorisme. Dans un contexte aussi complexe que compliqué au lendemain de la révolution, avec tous les dérapages qu'on imagine, avec en plus le voisinage libyen et tout son impact, cela devait relever sinon du miracle, du moins d'un travail de titan.

Mais la priorité était aussi, pour s'acquitter de ces missions, de réparer la machine essoufflée, détraquée, infiltrée. Là on parle de milliers d'effectifs œuvrant au sein de pas moins de 3 600 unités entre postes de police, groupes,

brigades, commissariats, districts, directions et autres entités. Il s'agissait de revoir l'ensemble, pièce par pièce, rouage par rouage, de tout remonter et remettre en marche avec la précision d'une horloge et la performance maximale possible.

Un triangle d'or

Pour Abderrahman Bel Haj Ali, directeur de la Sûreté nationale, la revue complète du dispositif sécuritaire au niveau de la Police nationale, opérée depuis un an, devait aboutir à une nouvelle vision. Elle a été déclinée en stratégie intégrée fondées sur trois piliers, formant un triangle d'or. La pertinence des plans d'action, la puissance du renseignement, l'engagement dévoué et la compétence des équipes ont été érigés en principes directeurs.

L'objectif de base est de sécuriser le citoyen, le rassurer, et le réconcilier avec les



TIVOLI ILOVIT



BE FUN
BI-COLOR
BE YOURSELF

f Ssangyong Tunisie | www.ssangyong-tunisie.com

Le défi d'une banque universelle

Depuis sa création en 1959, la BNA n'a cessé d'être à l'avant-garde de la scène économique et financière, et s'impose aujourd'hui sur la place non seulement comme une banque de financement de l'agriculture, mais s'affirme comme une banque universelle, citoyenne et plus proche de ses clients. Banque moderne, son savoir-faire et son expertise n'ont fait que la consolider comme un acteur incontournable de la réussite personnelle et professionnelle, particulière et nationale.

La banque de tous les défis



■ Quelques-unes des dernières prises déterrées dans les caches secrètes découvertes à Ben Guerdane en novembre dernier

→ forces de police. Le chemin est long, exigeant des actions concrètes qui commencent cependant à se réaliser.

- Accroître la mobilité des équipes sur le terrain et intensifier les rondes partout dans les quartiers est un signe visible et un facteur porteur.
- Liquider des centaines de milliers d'affaires en instance dans les postes de police envoie un signal fort de reprise en main et une volonté réelle de ne rien laisser traîner.
- Exécuter des dizaines de milliers d'avis de recherche traduit une détermination à donner suite aux enquêtes judiciaires et aux jugements prononcés.

Sur cette même lancée, il fallait aussi assurer un meilleur accueil des citoyens et dans de meilleures conditions à chaque contact nécessaire. L'action est de longue haleine, s'agissant de toute une nouvelle culture à

ancrer, mais aussi de disposer de ressources nécessaires pour réaménager les postes de police et de séparer les unités chargées des formalités administratives, de celles en charge des plaintes et autres affaires. L'idée consiste en effet à promouvoir une police administrative à laquelle on s'adresse pour obtenir ou renouveler sa carte d'identité et son passeport, obtenir une attestation de perte d'un document et autres. Le projet prend forme et de premiers postes pilotes sont aménagés non loin du ministère de l'Intérieur, rue de Turquie, et dans nombre de quartiers. Les locaux sont modernes et l'accueil est nettement meilleur, l'extension de l'expérience est indispensable.

La cybersécurité au cœur du dispositif

La remontée en puissance du renseignement s'impose en grande priorité dans la lutte contre le terrorisme. La stratégie est d'identifier, traquer et arrêter les terroristes, en déjouant

leurs sinistres stratagèmes et en évitant ainsi le pire au pays. Le mot d'ordre est le préventif. Pour neutraliser les terroristes, mettre la main sur leur armement, démanteler leurs cellules, les couper de leurs contacts, les isoler, assécher leurs sources de financement et d'approvisionnement, et les faire arrêter, un travail de fond est indispensable. Le recours aux technologies modernes et aux laboratoires scientifiques s'avère nécessaire. La cybersécurité joue pleinement son rôle : veille sur les réseaux sociaux, déchiffrement des messages codifiés, écoutes téléphoniques, traçage électronique, surveillance attentive et analyse du moindre indice : rien n'est épargné. Sans relâche, des spécialistes de haut niveau sont dédiés à la tâche. Les Tunisiens sont déjà connus pour leur habileté cybernétique. Bien formés à la lutte contre la criminalité et le terrorisme, dotés des moyens technologiques de pointe et d'un savoir-faire approprié, ils excellent. Sans fausse modestie, la Police nationale peut revendiquer une réelle avancée en la matière. Couplé au renseignement humain →

→restructuré et relancé, le renseignement technologique et scientifique est ainsi déployé. Le traitement des données, leurs recoupements et analyses servent de base à des plans d'action qui démontrent de plus en plus leur efficacité. Les efforts sont plus concentrés, les cibles mieux identifiées et les résultats sont probants.

Une ingénierie sécuritaire poussée

La découverte récente de cinq importantes caches d'armes dans la région de Ben Guerdane illustre parfaitement cette démarche. Le premier niveau était d'identifier, traquer et neutraliser, avec le concours de l'armée tunisienne, de redoutables terroristes dans les montagnes de Kasserine et ailleurs. Une action d'approche et d'infiltration menée patiemment pendant de longues semaines a permis d'y parvenir.

Le deuxième niveau consistait à analyser les renseignements obtenus.

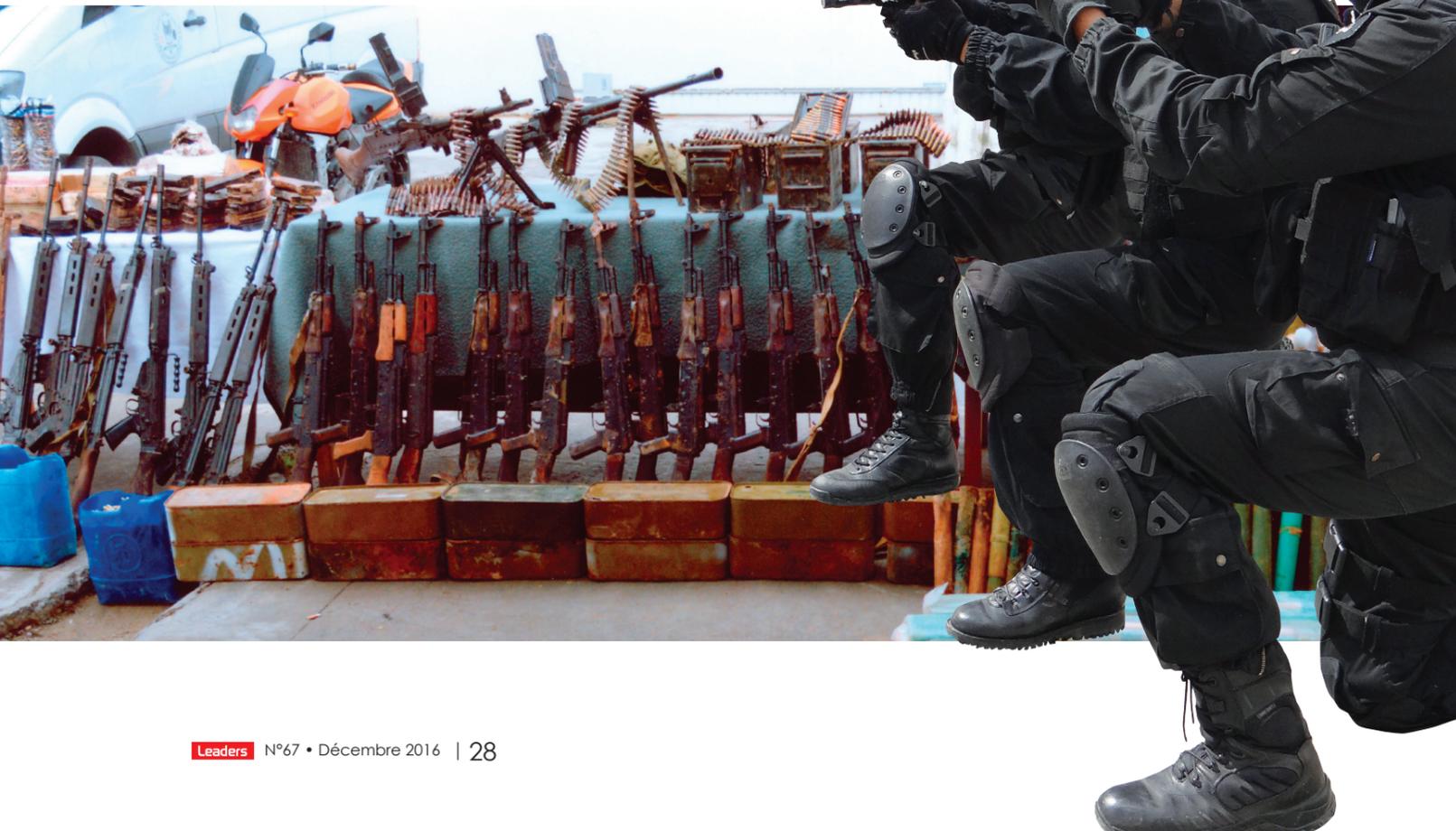
La troisième étape, non moins difficile, était d'exploiter cette masse d'informations pour

remonter à leurs contacts, démasquer leurs complices, localiser leurs campements et refuges et retrouver leurs caches d'armes. Une véritable ingénierie sécuritaire qui se met en place mettant à contribution différentes unités spécialisées, en synergie avec toutes les forces sécuritaires et militaires.

Fédérer les équipes, redéployer, motiver et mobiliser

Troisième axe fondamental de la nouvelle stratégie déployée : la remobilisation des troupes. Les éléments de la Police nationale devaient retrouver confiance en eux-mêmes, entre eux, dans leur propre corps et dans leur commandement. Apaiser les tensions internes, réparer les injustices subies, procéder aux promotions méritées, répondre aux demandes compréhensibles de mutations, améliorer les rémunérations et les conditions de travail et resserrer les r a n g s étaient aussi urgents que déterminants. Mais, plus encore, barrer la route à toute tentative

d'infiltration ou de dévoiement idéologique et politique. Facile à esquisser, mais peu aisé à réaliser, tant les pressions sont fortes, les tentations grandes et l'environnement pas encore totalement assaini et stabilisé. Mais, il fallait courir des risques et s'y engager fermement. Les premiers résultats sont là. A l'intérieur comme à l'extérieur de la maison, le message a été compris. Les équipes, sans trop y croire au début, ont fini par s'y rallier au vu de la détermination du commandement et de la pertinence des décisions prises et de leur équité. Le palmarès des succès remportés n'est pas le fruit du hasard. Il témoigne de cette convalescence avancée. La Tunisie en a grandement besoin. **L**



STAR
تأمينات ASSURANCES
عمل علينا

TRIK ESSESLAMA

À partir d'1 Dinar par jour *

TRIK ESSESLAMA, c'est la nouvelle assurance automobile de la STAR qui assure votre véhicule en cas de sinistre. Avec ce nouveau produit, la STAR met à votre disposition un réseau de réparateurs agréés sur tout le territoire garantissant une réparation selon les normes constructeurs et sans avance. De plus, vous pourriez bénéficier d'un véhicule de remplacement pendant toute la période de réparation. Pour plus d'informations, contactez l'agence STAR la plus proche ou visitez notre site web : www.star.com.tn

* Suivant les conditions citées dans le contrat

Avec l'assurance auto TRIK ESSESLAMA, conduisez tranquillement et la STAR est le garant

Un palmarès rassurant

Signe de remontée en puissance des forces de la Police nationale, les indicateurs statistiques témoignent d'avancées significatives durant ces derniers mois.

Arrestations sur avis de recherche et dans des affaires judiciaires



125 000
Arrestations
effectuées en 10 mois,
entre janvier et octobre 2016

Lutte contre le terrorisme



1 826
Affaires traitées

Lutte anti-contrebande



5 109
Affaires traitées,
123 arrestations opérées
et saisies pour une valeur
de 124.823 MD
(au 15 novembre 2016)

Caches d'armes



- 18 caches découvertes depuis mars 2016
- 27 juillet 2016 : 8 kalachnikovs et 11 lance-roquettes RPG + munitions et explosifs
- 28 octobre 2016 : 14 missiles antichar et sol-air SAM 7 + munitions et explosifs
- 12-15 novembre 2016 : cinq caches d'armes importantes.



MAC SA, L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE.

Depuis 20 ans, MAC SA a toujours œuvré pour assurer une relation de confiance solide et une expertise fiable. Aujourd'hui, nous sommes devenus une référence dans les métiers de la bourse. Dès à présent, rejoignez une voie sûre où vos investissements seront valorisés.

■ Intermédiation en bourse ■ Gestion d'actifs ■ Finance d'entreprise ■ Recherches et analyses

www.macsa.com.tn

LES PROS DU BUREAUX

VOTRE PLACE EST ICI



Depuis 1984

- ✓ 20 000 Clients satisfaits
- ✓ 1 Millions de chaises vendues
- ✓ 100000 bureaux vendus

Rappel en service

Mardi 1er décembre 2015. Lorsque vers 10h30 son téléphone portable sonna, Abderrahman Bel Haj Ali (photo) était à mille lieues de deviner que c'est le chef du gouvernement Habib Essid en personne qui était au bout du fil. «*Winek ? J'ai besoin de vous ! Passez me voir de suite, je vous attends*», lui lancera-t-il. Deux heures après, sa nomination à la tête de la direction générale de la Sûreté nationale était rendue publique par un communiqué de La Kasbah. Limogé par Ben Ali, il avait été éloigné de Tunisie pendant près de 10 ans, en tant qu'ambassadeur à Nouakchott (9 ans), puis La Valette (1 an). Ce maîtrisard en langue et littérature arabes, qui s'est spécialisé depuis la seconde moitié des années 1970 dans la sécurité, n'aspirait, après la révolution, qu'à retourner au pays et jouir de sa retraite. Le voilà commis d'office. Très discret, il demeure aussi aimable à l'abord, mais se tient toujours loin des feux de la rampe. Son jardin secret reste la rédaction de monographies historiques, géographiques et ethnographiques. De son long séjour à Nouakchott, il a rapporté notamment un ouvrage de portée globale intitulé Tunisie-Mauritanie: une amitié pérenne. ■



Ben Guerdane, un double succès sécuritaire et militaire

Il faut dire que la bataille de Ben Guerdane en mars dernier a été un véritable tournant dans la lutte contre le terrorisme, marquant une double victoire policière et militaire. Tout avait commencé en fait par l'assaut donné en Libye le 19 février 2016 contre les bases de Daech à Sebratha, tuant une cinquantaine de jihadistes, dont de nombreux Tunisiens. Le glas était sonné pour les troupes de l'Etat islamique massées dans ce sanctuaire. Les survivants à l'attaque avaient cherché à s'infiltrer dans le sud tunisien où ils avaient stocké des armes et implanté des réseaux de

soutien et d'appui logistique. Cherchant à prendre leur revanche, conquérir la ville de Ben Guerdane et y proclamer leur émirat, puis faire la jonction avec leurs bastions libyens, ils sont passés à l'action, dès le mercredi 2 mars à El Aouija, à quelques encablures de la ville. La riposte immédiate d'un groupe de l'Armée nationale commandé par le colonel-major Mourad Mahjoubi anéantira les cinq terroristes barricadés dans une maison rurale.

La Police nationale avait déjà entamé une série de descentes à Ben Guerdane à la recherche de terroristes et procédé au déploiement

de forces d'intervention rapide dans les parages. Sentant l'étau se resserrer autour d'eux, et voulant prendre de court les forces tunisiennes, les jihadistes ont accéléré l'exécution de leur plan, lançant, lundi 7 mars à l'aube, un assaut simultané contre les postes de Police et de la Garde nationale, alors qu'ils s'attaquaient de front à la caserne militaire. La contre-attaque s'est déclenchée, sans une minute de retard, faisant une hécatombe historique parmi les terroristes. Les chimères sanguinaires de Daech se sont brusquement évanouies. Invincible Tunisie. ■



Exorciser les démons, s'affranchir de toute hégémonie et s'affirmer en police républicaine

Jusque-là, on a toujours du mal à réaliser l'ampleur du tsunami qui a frappé l'appareil sécuritaire dès le 14 janvier 2011. D'un seul coup, la machine s'est totalement grippée, détraquée. Des hommes et des femmes se sont retrouvés remis en cause dans leurs convictions, atteints dans leur honneur, sans la moindre distinction entre «ripoux», tortionnaires et braves policiers. L'amalgame était total, chacun pensait pouvoir y trouver son compte, en tirer profit, tous voulaient mettre la main sur les archives et prendre place au sein du dispositif. Les politiques s'employaient à l'infiltration, à la manipulation, à l'influence, à la mise aux ordres. La maison volait en éclats, la «baronnies» s'installait. La reconnaissance du droit syndical, censée relever d'une sage décision, a failli se transformer, avec la multiplication des syndicats, en sources d'éclatements internes et d'affrontements. Le flanc était prêté à toutes manipulations venant de l'extérieur de la maison, toutes obédiences confondues.

L'épine dorsale de l'appareil sécuritaire tentait de résister face aux dépeçages, aux règlements de comptes, aux incessantes nouvelles nominations opérées au gré des influences et aux rapides limogeages décidés au moindre manque d'allégeance aux nouveaux barons.

L'image de la Police a en effet été ternie ces dernières années par les

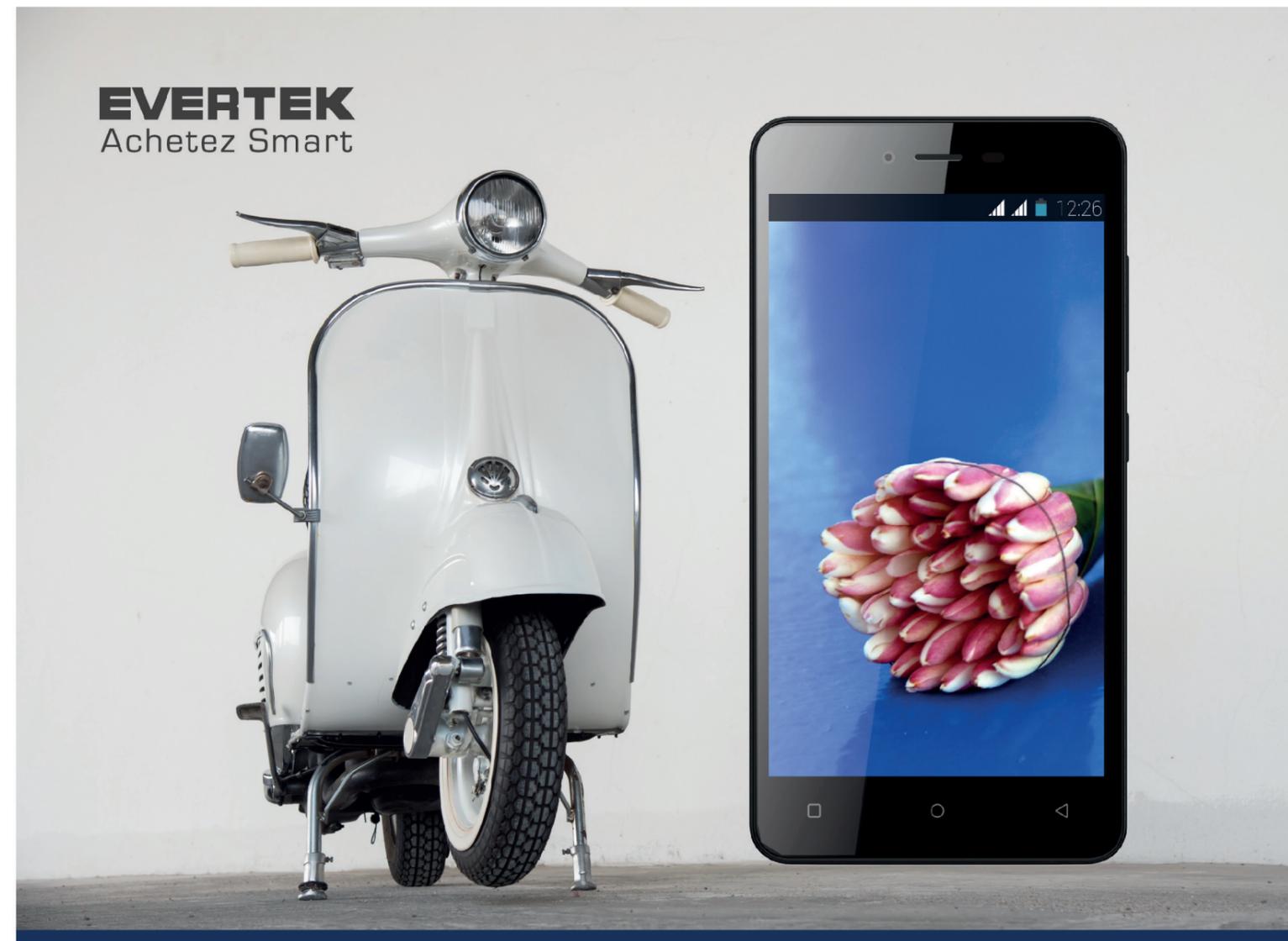
rumeurs persistantes quant à l'implantation en son sein d'une police parallèle, surtout sous la Troïka. Plus encore, les tiraillements politiques d'un côté et les vellétés de certains hauts cadres de chercher une protection ou de briguer un poste en faisant acte d'allégeance à des partis politiques, de l'autre, ont laissé des stigmates.

De l'extérieur, tous voulaient mettre pied dans la maison, placer des hommes de confiance à des postes clés, accéder à des documents, et plus encore exercer leur influence. De l'intérieur, par crainte ou par atavisme ressuscitant de vieux réflexes, lorsqu'il ne s'agit pas d'une ambition dévorante, certains ont cédé à la faiblesse de s'inféoder aux politiques forts du moment. Dans un moment d'errance générale et de désenchantement individuel, le ver s'est introduit à un degré de gravité ou un autre dans le fruit, l'appareil a été quelque part intoxiqué.

L'urgence était alors d'exorciser tant de démons, de couper tous les fils nuisibles, de recentrer les équipes sur leur engagement républicain. On ne peut pas garantir la sécurité du pays avec une police désemparée, tiraillée, inféodée à des entités partisans et à des hégémonies extérieures. La Police ne doit être qu'une, affranchie de toute mainmise, indépendante de toute influence, une police de la République. Un long chemin est à parcourir, mais l'œuvre en profondeur est bien enclenchée. ■



■ Lors des Journées théâtrales de Carthage, novembre 2016



EVERTEK ^{4G} EverMiracle S
AYEZ DU STYLE



www.evertek.com.tn





Sécurité - Défense

Comment gagner la bataille

Le temps perdu est finalement en cours d'être rattrapé. La Stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme a été signée —curieuse coïncidence, le 7 novembre dernier— par le président Béji Caïd Essebsi à la faveur d'une réunion solennelle du Conseil de sécurité

nationale (CSN). Un document politico-stratégique qui, en une trentaine de pages, établit à travers des matrices et guidelines ce que les différents ministères et principaux rouages de l'Etat doivent faire. Sur cette base, ils auront à formuler leurs plans d'action qui définissent l'opératif ou l'opérationnel étape qui suit le stratégique. La signature de ce document de référence intervient au moment où la guerre contre le terrorisme gagne en puissance et en efficacité. Les récentes prises d'armements lourds enfouis, l'arrestation et l'élimination de terroristes par les forces sécuritaires et militaires en témoignent. Mais aussi, au moment où le CSN joue pleinement son rôle institué par la nouvelle Constitution de 2014 (article 77).

Un dispositif tunisien innovant

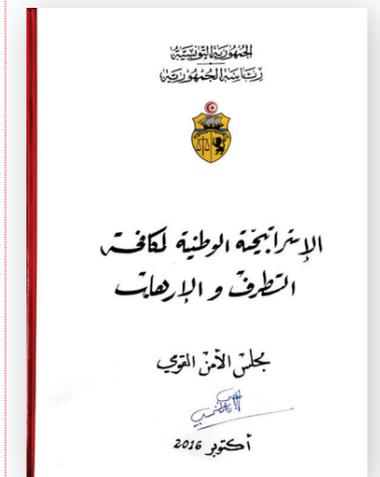
Unique en son genre de par le monde, le dispositif inclut autour du président de la République et, outre le chef du gouvernement, le président de l'Assemblée des représentants du peuple. Les textes d'application relatifs à ce Conseil demeurent encore en gestation. Le dispositif projeté s'inspire de nombreuses expériences qui ont fait leurs preuves dans les démocraties occidentales, en forgeant cependant un modèle spécifique à la Tunisie. Il prévoit la création d'une Agence nationale de renseignement, et la révision des textes relatifs à l'organisation du Conseil de sécurité Nationale en application de l'article 77 de la Constitution. Ce projet d'organisation prévoit la création de deux sous-conseils spécialisés, dont l'un est de coordination entre les services de renseignements, et un moyen de contrôle de ces services mis à la disposition du CSN. Quant à l'Agence, le projet prévoit qu'elle sera directement rattachée au chef de l'Etat, président du CSN, et elle serait axée sur les renseignements extérieurs.

Une pyramide du stratégique à l'opérationnel

Au sommet du dispositif actuel de sécurité et de défense, la Tunisie est dotée d'un Conseil de sécurité nationale, présidée par le chef de l'Etat. En tant que chef suprême des

Armées, il préside également un deuxième organe important, le Comité supérieur des armées (CSA), composé du ministre de la Défense nationale, des chefs d'état-major des trois armées, de l'inspecteur général des forces armées et du directeur de l'Agence des renseignements et de la sécurité pour la Défense.

A un niveau plus opérationnel, une commission de lutte contre le terrorisme a été instituée auprès du chef du gouvernement (articles 66-67) par la loi organique n° 2015-26 du 7 août 2015, relative à la lutte contre les infractions terroristes et la répression du blanchiment d'argent. Se réunissant chaque semaine à la Kasbah, elle est présidée par un magistrat de l'ordre judiciaire de troisième grade exerçant à plein temps et qui a pour vice-président à plein temps un conseiller auprès du chef du gouvernement. Elle regroupe des experts représentant divers ministères et organismes concernés. Plus spécialisée, et au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent, une Commission tunisienne des analyses financières (Ctaf) a été créée en vertu de la même loi (article 118 et suivants) auprès de la Banque centrale de Tunisie en vue notamment de détecter les opérations et les transactions suspectes et de les déclarer, de recueillir et d'analyser les déclarations reçues, et coordonner entre les différentes autorités concernées en la matière.



Nouvelle Fiat 500, Attention aux yeux !



500

ITALCAR APPELEZ LE 71 655 500 / 31 363 240
Représentation de matériel de transport

.Tunis : Showroom les Berges du Lac : Boulevard Principal, les Berges du Lac, 2045 Tunis – Tél. : 71 655 500 / Fax : 71 655 407 **.S.A.V.** : Cité El Khadra, Avenue Louis Braille, 1003 Tunis – Tél. : 71 773 322 Fax : 71 733 399 **.Showroom Megrine** : Zone industrielle Megrine route de Sousse GP1 5.5 km – Tél. : 31 363 240 / Fax : 71 297 177 **.Mnihla** : Société Tunicar, route de Bizerte Sanhaji El Mniha, 2094 Ariana Tél. : 70 527 806 / Fax : 70 527 816 **.Béja** : ABM 2, Rue El Yasmine, Cité des agents de la sûreté, Sidi Fradj 9029, Béja Sud - Tél. : 78 453 820 / Fax : 78 455 198 **.Nabeul** : Cap Bon Motor's : Avenue du Maghreb Arabe, 8000 Nabeul - Tél. : 72 272 702 – 72 272 708 / Fax : 72 272 699 **.Sousse** : Société Nimr : 251, Route de Tunis, 4011 Hammam Sousse – Tél. : 73 364 088 / Fax : 73 364 089 **.Monastir** : Zone Industrielle Ghedir, 5000 Monastir - Tél. : 73 425 932 / Fax : 73 425 933 **.Sfax** : Sfax Motors : 01, rue Jamel Eddine Al Afghani, zone Industrielle Poudrière, 3002 Sfax – Tél. : 74 287 381 – 74 287 382 / Fax : 74 287 375 **.Kairouan** : Gharbi d'Equipement Général, Avenue de l'environnement 3100 Kairouan - Tél. : 77 300 575 - 77 300 574 / Fax : 77 304 453 75 764 552 **.Gafsa** : Auto Sud, Cité El Menzeh Gafsa Aéroport 2151 - Tél. : 76 217 632 Fax : 76 217 016 **.Gabès** : Thabti Auto Services : Avenue Abou El Kacem El Chebbi, 6011 Gabès – Tél. : 75 293 205 / Fax : 75 293 225 **.Djerba** : Djerba Tourism Services : Km 2, Route Houmet Souk, 4116 Djerba Midoun – Tél. : 75 764 550 – 75 764 551 / Fax : 75 764 552. **E-mail**: italcar@italcar-sa.com.

Tout sur la Stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme



Qu'est-ce qui a rendu l'élaboration d'une Stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme encore plus nécessaire et urgente? Quelle est sa spécificité? En quoi consiste-t-elle? Et quels sont ses fondements. Autant de questions que le contre-amiral (r), Kamel Akrouf, conseiller principal auprès du président de la République, (en photo) a répondu en exclusivité pour *Leaders*.

Pourquoi cette stratégie ?

Elle est indispensable, déterminante ! Elle constitue en effet une réponse à l'absence d'une vision globale pour prévenir, contrecarrer et réprimer la menace terroriste qu'affronte notre pays. Un grand danger assaille la patrie. Il l'a déjà touchée de plein fouet et lui a fait

mal surtout après le 14 janvier 2011 en causant des pertes humaines et matérielles intolérables. Ainsi s'est avérée la nécessité d'une décision politique au plus haut niveau, d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie nationale antiterroriste afin d'améliorer la performance du pays et de ses institutions dans la lutte contre le terrorisme, de défendre l'Etat de droit et d'assurer la protection de sa population, de ses institutions et de ses acquis.

Le Conseil de sécurité nationale, sous la présidence du président de la République, a décidé le 12 février 2015 de préparer une stratégie nationale de lutte contre le terrorisme.

Qu'est-ce qu'une stratégie ?

C'est la passerelle qui relie les moyens dont on dispose aux objectifs à atteindre. Elle

représente l'étape ou la réponse à la question «Quoi faire ?». Une stratégie est «vivante» puisque le contexte change, les moyens et les objectifs changent aussi, d'où la nécessité de soumettre cette stratégie au Conseil de sécurité nationale pour approbation et de la réviser constamment par le biais de la Commission nationale de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme.

Toute stratégie doit être suivie d'un plan d'action qui traduit l'étape du «Comment faire ?» (Les niveaux opératifs et tactiques), tout en sachant que la validité de cette stratégie est de cinq ans.

Comment a-t-elle été élaborée ?

Un groupe d'experts multidisciplinaires en a été chargé avec la participation →

UIB - GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 53 ANS AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE UNE GRANDE AMBITION POUR LA TUNISIE 2020



L'Union Internationale de Banques est depuis plus de 50 ans le partenaire privilégié des acteurs engagés dans le développement de l'économie tunisienne. Son modèle diversifié à destination des entreprises et des institutionnels couvre, outre l'activité de financement, les métiers du conseil et de l'accompagnement à l'international, de la gestion d'actifs, de l'intermédiation boursière et du custody.

Filiale du Groupe Société Générale, leader mondial dans le domaine des financements structurés (financements export, financements de projets dans les domaines des infrastructures, de l'énergie, des transports...), l'UIB met au service de ses clients locaux et internationaux toutes les expertises du Groupe, ses offres innovantes et ses capacités uniques en matière de conseil, d'arrangement, de structuration et de syndication de mégaprojets.

Fidèles à leur engagement durable en faveur de l'économie tunisienne et confiants dans ses perspectives de développement à long terme, l'UIB et le Groupe Société Générale ambitionnent de jouer un rôle de premier plan dans la réussite des projets stratégiques présentés dans le cadre de la Conférence Internationale pour l'Investissement, Tunisia 2020.



■ Kamel Akrouf,
conseiller
principal auprès
du Président de la
République

→ de représentants de la société civile, bénéficiant au niveau méthodologie de la collaboration du Comité de lutte contre le terrorisme du Conseil de sécurité des Nations unies. Une ébauche a été préparée et remise pour être finalisée par la Commission nationale de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme après sa création avec l'entrée en application de la loi contre le terrorisme

Quels sont ses piliers ?

La Stratégie s'articule autour de 4 piliers à savoir :

- La prévention : ce sont les différentes mesures qui visent à éradiquer tout facteur propice à la création d'un terrain fertile au terrorisme et qui empêchent les jeunes de se tourner vers ce fléau, à savoir les facteurs socio-économiques, culturels, idéologiques... Renforcer la coopération régionale et internationale pour lutter contre le terrorisme et promouvoir la paix et le développement de la région.
- La protection : elle vise la réduction de la vulnérabilité de la population et des

infrastructures face aux attentats à travers, entre autres, l'élaboration de plans de protection contre les actes terroristes et la mise en place d'un système de coordination et de partage d'informations plus efficace entre les différents services de renseignements.

- La poursuite : contrecarrer le financement des terroristes, leurs moyens et outils de communication et les traduire en justice par l'utilisation des instruments juridiques adéquats et conformément à la réglementation internationale dans le cadre d'une coopération bilatérale et multilatérale dans le domaine de l'investigation, de la lutte contre le trafic illicite, de la disponibilité de l'information et de la diffusion de messages d'alerte...

- La réponse : faire face aux conséquences des actes terroristes tout en minimisant leurs dégâts et procédés, ainsi avoir une réponse immédiate à une gestion de crises ainsi qu'à une évaluation des actions entreprises avec des mécanismes pertinents basés sur une législation cohérente.

Quels sont les fondements qui ont servi à la réflexion de base ?

Quatre principes fondamentaux ont été définis :

- Le respect des droits de l'Homme
- La primauté de l'Etat de droit
- L'approche de lutte contre le terrorisme ne doit pas être seulement une approche sécuritaire
- La coopération entre les différents acteurs nationaux et internationaux est indispensable.

Quelle sera la prochaine étape ?

Soumise aux ministères et organismes concernés, la Stratégie sera déclinée en plans d'action détaillés. L'ensemble sera mis en cohérence, validé et mis en œuvre, avec une évaluation et un recentrage périodiques, qui seront faits par la Commission nationale de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme.■

C'était Masmoudi



« Mais, il était bon, Masmoudi ! », s'exclame Mansour Moalla –guère complaisant– apprenant le décès à Tunis, le 7 novembre dernier à l'âge de 91 ans, de l'ancien ministre des Affaires étrangères de Bourguiba. Et de compléter ses propos : « Du temps où on était étudiants à Paris, il était un destourien très actif, un bourguibiste très engagé. Mais après, surtout dans l'affaire de Jerba, il avait fait ses propres choix ! »

Confirmation par le Dr Hamed Karoui : « Lorsque Bourguiba était en exil à l'île de Groix, Masmoudi était l'un des rares à maintenir avec lui des contacts étroits et réguliers. Il lui téléphonait très souvent, j'en ai été témoin, pour le tenir informé de l'évolution de la situation et lui rendait compte des missions dont il le chargeait. Ayant réussi à nouer contact et amitié avec d'éminentes personnalités françaises (Edgar Faure, Pierre Mendès France...), ainsi que de grands journalistes parisiens, il transmettait les messages, et portait la voix de Bourguiba. Avant de s'envoler pour Tunis afin d'annoncer le 31 juillet 1954 sa décision d'octroyer à la Tunisie l'autonomie, Mendès France avait fait venir auprès de lui Masmoudi à Genève, pour le mettre dans la confiance et lui demander d'assurer le soutien de Bourguiba à son initiative. »

« Il était connu pour son franc-parler et ses prises de position souvent avant-gardistes, lorsqu'on était à Paris. Notre amitié s'est renforcée quand il a été nommé en 1958 secrétaire d'Etat à l'Information. J'étais directeur de l'information et il me laissait une grande marge de manœuvre », témoigne Hamed Zeghal.

« Au ministère des Affaires étrangères, Mohamed Masmoudi avait ses collaborateurs préférés, n'hésitait pas à nous confier un ancien ambassadeur qui l'avait côtoyé sans être dans ses faveurs. Mais, ses pires adversaires lui reconnaissent le mérite d'avoir donné à la diplomatie tunisienne une

réelle profondeur. En deux dimensions stratégiques au moins. La première, n'avait-il pas voté contre tout pronostic en faveur de l'admission de la Chine aux Nations unies, puis s'est rendu à Hanoi en pleine guerre américaine au Vietnam. C'était l'amorce de notre politique asiatique. La seconde dimension a consisté en l'établissement de relations sans cesse nourries avec les pays du Golfe, notamment les tout nouveaux émirats qui venaient d'accéder à l'indépendance. Pragmatique, doté d'une culture internationale très profonde et très concrète, il a profondément marqué la diplomatie tunisienne durant son passage. »

Les nouvelles générations ne connaissent pas Mohamed Masmoudi ou, du moins, savent très peu sur lui. Depuis son limogage par Bourguiba le 14 janvier 1974, Mohamed Masmoudi est resté loin des feux de la rampe. C'est à son décès que beaucoup de souvenirs sont remontés à la surface. Si aucun hommage officiel ne lui a été, jusque-là, rendu, le président Béji Caïd Essebsi n'a pas manqué de se rendre au domicile du défunt à La Manouba pour présenter ses condoléances à la famille.

De son côté, le président algérien Abdelaziz Bouteflika, ami de longue date, s'était empressé de dépêcher son frère, ainsi que nombre de ses proches, exprimer à Mme Masmoudi et ses enfants sa compassion.

La cérémonie du 40ème jour, prévue à Mahdia mi-décembre, tout comme celle que lui consacra quelques jours plus tard à Tunis l'Association tunisienne des anciens ambassadeurs et consuls généraux conjointement avec les Anciens de Sadiki, seront sans doute des moments forts pour lever un coin de voile sur son parcours.

Mais qui était en fait Mohamed Masmoudi? Témoignage de Jean Daniel et Taher Sioud, parcours biographique et présentation de son livre *Un Arabe dans la tempête...*

Taoufik Habaieb

■ Le Président Béji Caïd Essebsi avec Mohamed Moez Masmoudi (à gauche) et Naceur Bouteflika (à droite)



...et Mme Alia Masmoudi



«C'est toute une partie de ma vie et de ma jeunesse»

Sollicité par *Leaders*, Jean Daniel, grand journaliste à *l'Express* dans les années 1950, avant de fonder en 1964 *Le Nouvel Observateur*, nous confie un témoignage poignant.

«Vous devinez combien me désole la nouvelle selon laquelle notre grand vieil ami et parent Mohamed Masmoudi nous a quittés.

C'est toute une partie de ma vie et de ma jeunesse. C'est le commencement de mes liens avec la Tunisie et avec son président Habib Bourguiba. Très jeune, Mohamed Masmoudi m'a donné les preuves de sa vision politique, de son habilité et de sa sagesse.

Pour ma part, je lui dois toute mon expérience maghrébine et je voudrais que ses parents et ses amis sachent que ma fidélité est enrichie par ma tristesse.

Nous nous souviendrons de lui avec émotion et reconnaissance».

Jean Daniel



QNB Fidelity,
un placement évolutif
avec une rémunération
progressive.



QNB Fidelity,

Un compte de placement ouvert avec un taux de rémunération évolutif sur une période de 5 ans pouvant atteindre 8% du placement initial.

Pour plus d'informations, contactez l'une de nos agences la plus proche de vous.

Appelez le 36 00 40 00 ou visitez qnb.com.tn

Mohamed Masmoudi

De l'étudiant militant au chef de la diplomatie

« Mohamed Masmoudi est né à Mahdia le 29 mai 1925 et a fait ses études secondaires au collège Sadiki de Tunis. Il se rend ensuite à Paris, où il poursuit ses études supérieures à la Sorbonne et à l'Institut des études politiques. Il assume alors d'importantes charges politiques au sein de la fédération néo-destourienne de France : il est membre responsable de la cellule parisienne dès 1945 et président de la fédération du parti en France, à partir de 1948. Dès ce moment, il établit des contacts et noue des amitiés dans les milieux politique et journalistique qu'il cherche à convaincre du bien-fondé de la cause nationaliste tunisienne. »

En janvier 1952, au moment où éclate la crise franco-tunisienne consécutive à la Note du 15 décembre 1951, il prend contact à Chantilly avec les leaders nationalistes marocains et algériens. La création d'un front national nord-africain est envisagée mais ne sera suivie d'aucune réalisation.

En 1953, Masmoudi est arrêté à Paris, renvoyé en Tunisie où il a été transféré d'abord à la prison militaire, puis à la prison civile de Tunis. Relâché après quelques mois de détention, il retourne à Paris, grâce aux démarches entreprises en sa faveur par des personnalités dont il a su acquérir et entretenir l'amitié pour la Tunisie.

Après la formation du gouvernement Mendès France, Masmoudi prend les contacts utiles avec ce nouveau président du Conseil français et convient avec lui des mesures qui verront le jour par la « Déclaration de Carthage » du 31 juillet 1954.

En août 1954, il est nommé ministre d'Etat dans le gouvernement Tahar Ben Ammar et participe à ce titre, aux côtés de Mongi Slim, aux négociations qui ont pour objet d'établir pour la Tunisie un statut d'autonomie interne. Ministre du Commerce et de l'Industrie dans le deuxième cabinet Tahar Ben Ammar (septembre 1955), il redevient ministre d'Etat en avril 1956 dans le gouvernement formé par le Président Bourguiba, au lendemain de l'accession de la Tunisie à l'indépendance. Il prend part aux négociations que ce nouveau statut implique.

Nommé une première fois, en mars 1957, ambassadeur de Tunisie à Paris, Masmoudi est rappelé à Tunis en février 1958 au lendemain du bombardement de Sakiet Sidi Youssef par l'aviation française.

Avant de rejoindre Tunis, il se rend à Colombey-les-Deux-Eglises, auprès du Général de Gaulle, pour une troisième visite, qui, au plus fort de la guerre d'Algérie, retient l'attention (il a eu déjà deux entretiens en 1955 et 1956).

En novembre 1959, il est élu député à l'Assemblée nationale, et lors des élections municipales, maire de Mahdia. Nommé secrétaire d'Etat à l'Information en 1960, Mohamed Masmoudi préside la première



■ Avec son épouse Alia Boulakbeche Masmoudi

délégation officielle tunisienne qui se rend à Moscou et, en février 1961, prend une part active à la préparation de la rencontre de Gaulle-Bourguiba à Rambouillet.

Pendant les événements de Bizerte (1961), il est chargé d'une mission d'amitié et de bonne volonté auprès de pays africains de langue française. Du nouveau ambassadeur de Tunisie à Paris (février 1965), succédant au Dr Sadok Mokaddem, élu président de

l'Assemblée nationale tunisienne. Il rejoindra par ailleurs le comité central du PSD (20 août 1965), puis le Bureau politique (22 janvier 1968). Il sera enfin désigné secrétaire général adjoint du Bureau politique du PSD, le 7 novembre 1969.

Le 12 juin 1970, il est rappelé à Tunis pour occuper le poste de ministre des Affaires étrangères. Accusé d'être l'un des principaux instigateurs de l'Accord

de Djerba portant fusion entre la Tunisie et la Libye, il sera relevé de ses fonctions le 14 janvier 1974.

Masmoudi entrera alors dans une longue traversée du désert qui le mènera notamment à Paris et aux Emirats arabes unis. Rompant tout contact avec Bourguiba, il publiera en 1977, aux éditions Jean-Claude Simoën à Paris, un livre intitulé *Les Arabes dans la tempête*. ■



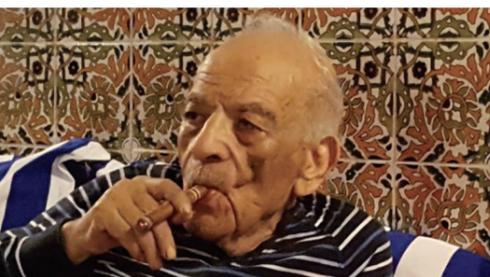
■ Avec Béchir Ben Yahmed et Mohamed Ben Smail (collection privée Mohamed Ben Smail)



■ Avec, de gauche à droite, Béhi Ldgham, Taher Ben Ammar et Mongi Slim



Les Arabes dans la tempête



«Je passais pour être le "faiseur de Jerba", l'envoûteur de Kadhafi et de Bourguiba. Moi écarté, Bourguiba serait "désensorcelé. Kadhafi laissé à l'écart, et le mal de l'Union serait exorcisé. Bref, j'étais l'homme qui venait d'échouer et mon entreprise unioniste ne pouvait que s'ensabler et disparaître». Mohamed Masmoudi ne pouvait mieux résumer la situation après son limogeage du ministère des Affaires étrangères et son infinie disgrâce, le 14 janvier 1974, après l'avortement de l'Accord de Jerba. Dans son livre *Les Arabes dans la tempête*, publié de son exil parisien en 1977, il revient longuement sur les péripéties et «les occasions ratées» d'union de la Tunisie avec l'Algérie puis la Libye. Rapidement épuisé, sans qu'un seul exemplaire en soit disponible aux Archives

nationales ou au Centre de la documentation nationale, l'ouvrage offre pourtant un précieux témoignage de toute première main. La présentation qu'il fait de nombre de pays arabes (l'Algérie, la Libye, l'Égypte, l'Arabie Saoudite, les Emirats, Oman ...), le portrait qu'il dresse de grands leaders (Ben Bella, Boumediène, Kadhafi, Sadate, le Roi Fayçal, Cheikh Zayed, Saddam Hussein...) et son analyse de la situation dans la région, gardent à ce jour toute leur pertinence.

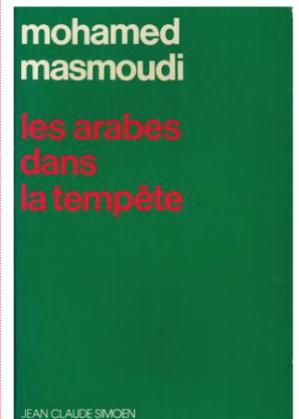
Dès l'avant-propos, Masmoudi rappelle son caractère-né. «Fils de pêcheur, j'ai vécu au milieu des pêcheurs. A leur contact, j'ai appris qu'on ne perd rien à attendre et à espérer. Attendre tout et n'espérer rien ; comme eux je pense qu'avec le "tout", il y a lieu de continuer et qu'avec le "rien", il y a raison de recommencer». Mais, c'est dans sa « Lettre ouverte à Bourguiba » qu'il rappellera ses relations très particulières avec le Combattant suprême, oscillant entre admiration dévouée et franchise frisant la rupture.

«Je m'exaltais de vos audaces (...) Vous disiez de moi que j'étais votre

fils spirituel (...) Je n'aurais pas ici la vanité d'énumérer ici mes états de service. Il me suffit d'avoir été loyal et fidèle comme peuvent l'être les hommes dignes et fiers. Je vous ai servi avec la même constance durant la splendeur de votre gloire, et pendant votre terrible maladie de 1969-1970.»

Et de reconnaître en justifiant : «Par trois fois, je vous ai abandonné parce que je ne voulais pas me convaincre que le pouvoir était un exercice de passe-droit et un manquement». Tour à tour, il rappelle à Bourguiba son acharnement contre Tahar Ben Ammar, puis contre lui et Béchir Ben Yahmed, suite à la publication du fameux article «Le pouvoir personnel», et son reniement de l'Accord de Jerba. Masmoudi passe au vif du sujet : «Quoi que vous ayez dit ou fait dire sur moi depuis, j'ai pris le parti de ne pas retourner contre vous la plume qui vous a si longtemps servi.» Et monte au créneau : «De ma longue collaboration avec vous je garde l'avantage de vous regarder en face et de vous dire: vous avez eu tort de lancer vos "fèllaghas de la plume" contre moi, vous avez failli et je ne vous en veux pas».

La sentence tombe en couperet: «J'aurais souhaité vous voir mettre de votre vivant une dernière main à votre œuvre. Pour la corriger ou pour signer à ceux qui vous entourent votre ultime volonté de le faire.» Rarement une passion aura été si intense. ■



Les Arabes dans la tempête
De Mohamed Masmoudi,
Editions Jean-Claude Simoën, Paris,
janvier 1977.

C H A R I K A T Y

MULTIRISQUES
ENTREPRISES



PROTÉGEZ LE PATRIMOINE DE VOTRE ENTREPRISE.

Assurez la pérennité de votre entreprise au quotidien !

CARTE ASSURANCES vous propose son contrat d'assurance Multirisques Dommages

CHARIKATY : une couverture complète de votre entreprise en cas d'incendie, d'explosion, de vol, des dégâts des eaux... .

Vous disposez, par le biais d'un seul et même contrat, de garanties indispensables et performantes, conformes à vos besoins. Plus de détails sur notre site internet.

Un talent de négociateur et un regard avisé sur le futur



Taher Sioud

« J'étais à l'étranger et n'ai pu accompagner un maître, un grand frère et un ami à sa dernière demeure. La moindre des choses que je puisse faire en ce moment, c'est d'évoquer sa mémoire et lui rendre hommage pour tout ce qu'il a fait pour mon pays, pour ma ville, pour ma région. Mohamed Masmoudi a été un représentant authentique de la Tunisie, de l'Etat, plein de vigueur et de courage au lendemain de l'indépendance. Nommé pour la première fois ministre à 29 ans, il l'était devenu parce qu'il avait, dès la phase de la vie où l'on entre dans l'âge d'homme, donné des preuves remarquables de sa maturité et de ses aptitudes. Certes, il n'était pas le seul mais il en est peu qui ont su faire preuve d'une capacité aussi remarquable. »

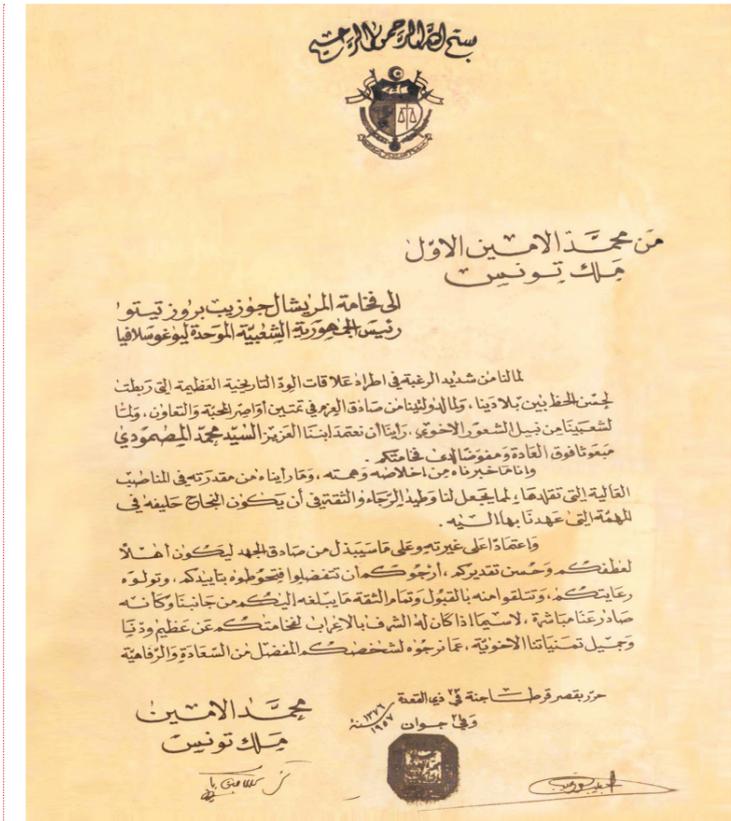
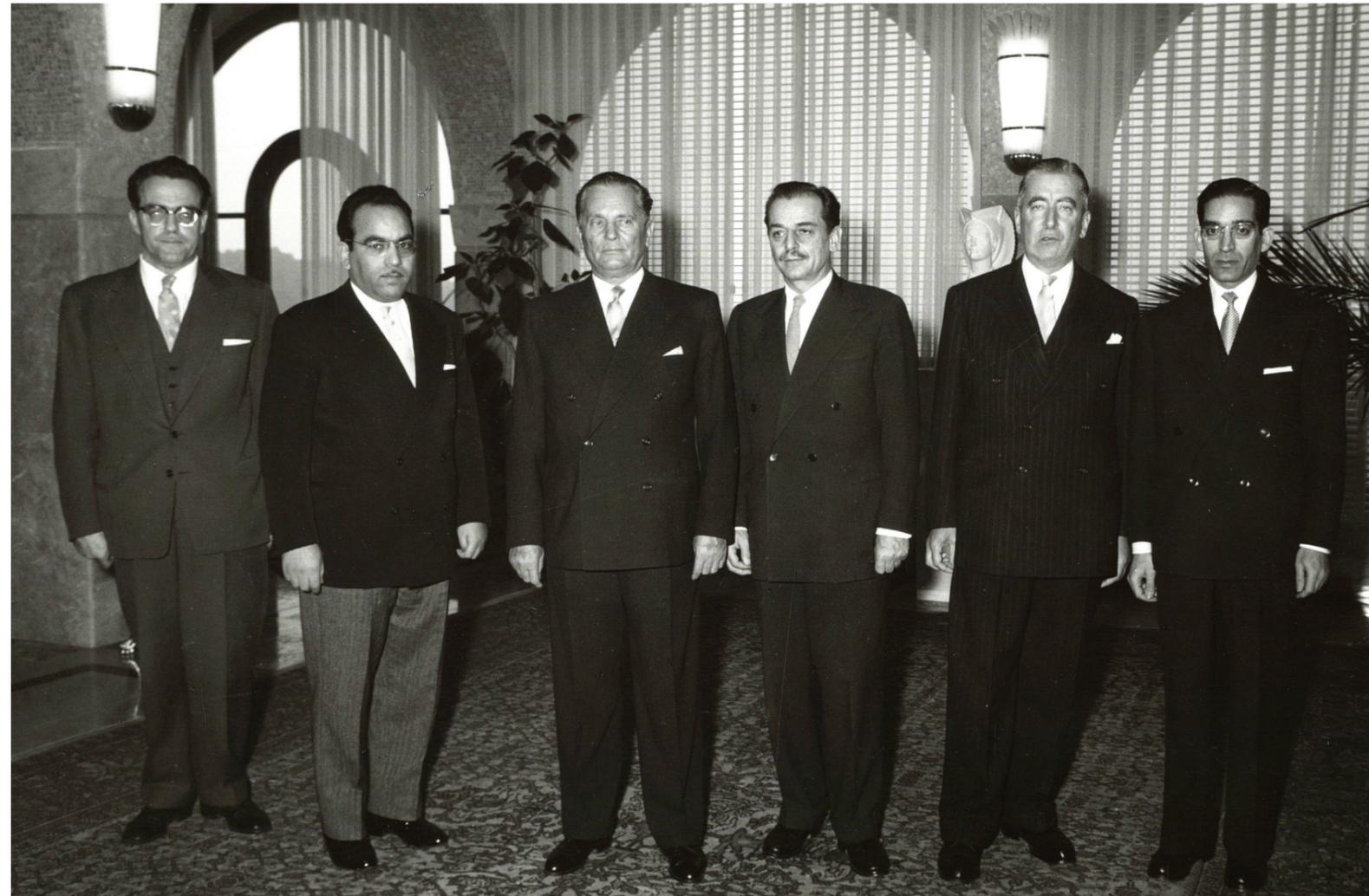
■ Avec le président yougoslave Joseph Broz Tito. A gauche Ahmed Mestiri

Cela a valu à Mohamed Masmoudi l'estime, la confiance, la sympathie de tous ses compatriotes et l'appel des plus hautes autorités de son pays et surtout du «Combattant Suprême» Habib Bourguiba en personne, pour assumer les plus hautes charges, essentiellement diplomatiques.

Dès vingt-neuf ans, il a été nommé ministre dans un gouvernement de transition, pour être ensuite ministre d'Etat dans le premier gouvernement de Bourguiba, puis secrétaire d'Etat à l'Information, puis ambassadeur,

avant d'endosser la charge de ministre des Affaires étrangères.

J'ai eu la chance d'avoir été remarqué par Mohamed Masmoudi en 1948 quand j'étais encore gamin dans notre quartier de Borj Errass à Mahdia, puis d'être un de ses collaborateurs au ministère des Affaires étrangères les années 1970 quand il avait la charge de ce département. Sa personnalité était exceptionnelle et à la lumière des réunions auxquelles il m'a été donné de participer, j'ai acquis les principes de base qui m'ont permis de mener à bon escient ma carrière diplomatique.



■ Lettre de créance auprès du Maréchal Tito en Yougoslavie

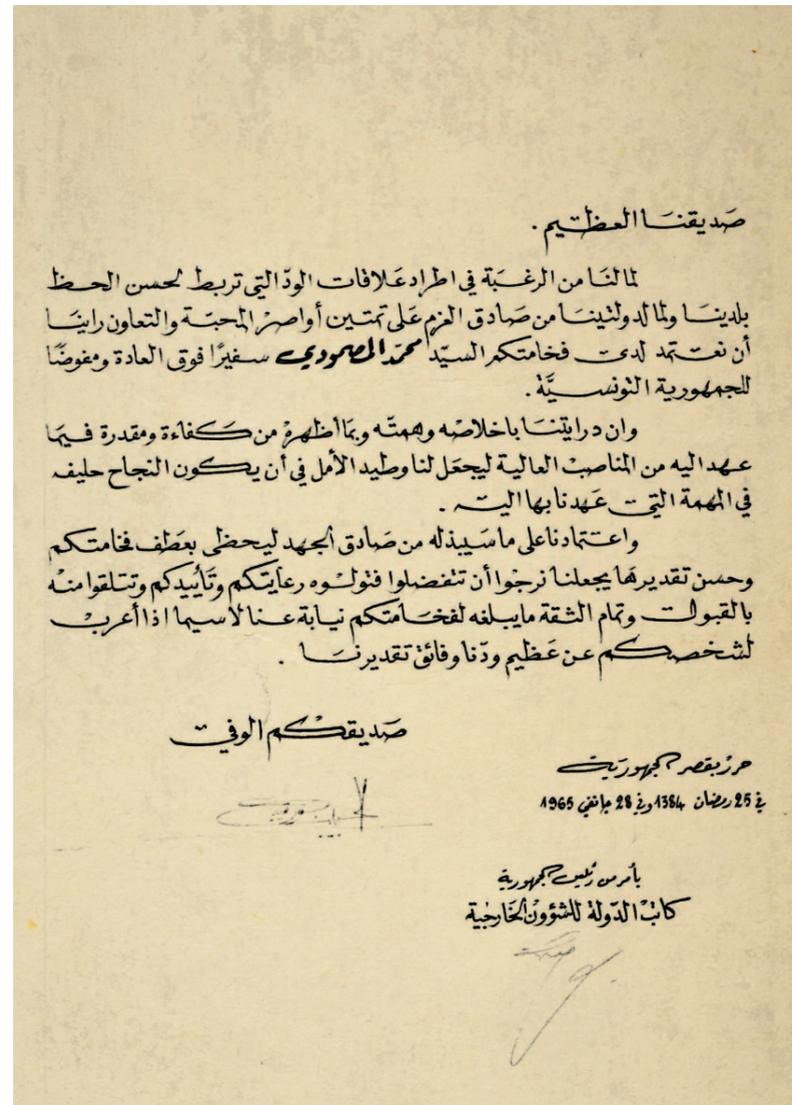
■ Avec Pierre Mendès France, une longue amitié

Sa souplesse d'esprit, sa grande culture lui faisaient saisir les intérêts et les enjeux d'une négociation diplomatique ou d'une participation à la défense de l'intérêt national dans une situation contentieuse. J'ai toujours apprécié son talent de négociateur, son regard avisé sur le futur et ses analyses politiques pertinentes.

Lors de cette période de quatre ans qu'il a passée au ministère des Affaires étrangères, il a été l'artisan de la reprise avec un grand de ce monde : la Chine. Ce militant convaincu de la cause arabe a eu un itinéraire spécifique : bourguibiste convaincu et considéré comme le fils spirituel de Bourguiba, il fut l'un de ses compagnons de lutte depuis le début des années 40 (n'a-t-il pas été le premier à utiliser le qualificatif de «bourguibisme»?).

Par ailleurs, les entretiens de Rambouillet en 1961 ont marqué un tournant →

■ Lettre de créance auprès du Général de Gaulle, en France



→ dans sa carrière puisqu'il réussit à apaiser les tensions entre Bourguiba et de Gaulle.

En fait, son savoir-faire lui a permis de se prévaloir de l'amitié de beaucoup de grands de ce monde aussi bien du côté français que du côté arabe. Je ne citerai que quelques noms à titre de rappel : Pierre Mendès France, Edgar Faure, Cheik Zayed Al Nahyane, le Roi Fayçal, le Président Bouteflika et bien d'autres... Ce dernier ne l'a-t-il pas qualifié d'«expert des affaires politiques arabes et

internationales», et rappelé «sa position louable et sa lutte aux côtés du leader Bourguiba et des militants de la première heure qui ont résisté à la machine de guerre coloniale».

Son rôle sur la scène internationale fera de lui un grand diplomate très apprécié. Ce qui lui a permis entre autres d'être un proche conseiller de l'émir Zayed Al Nahyane.

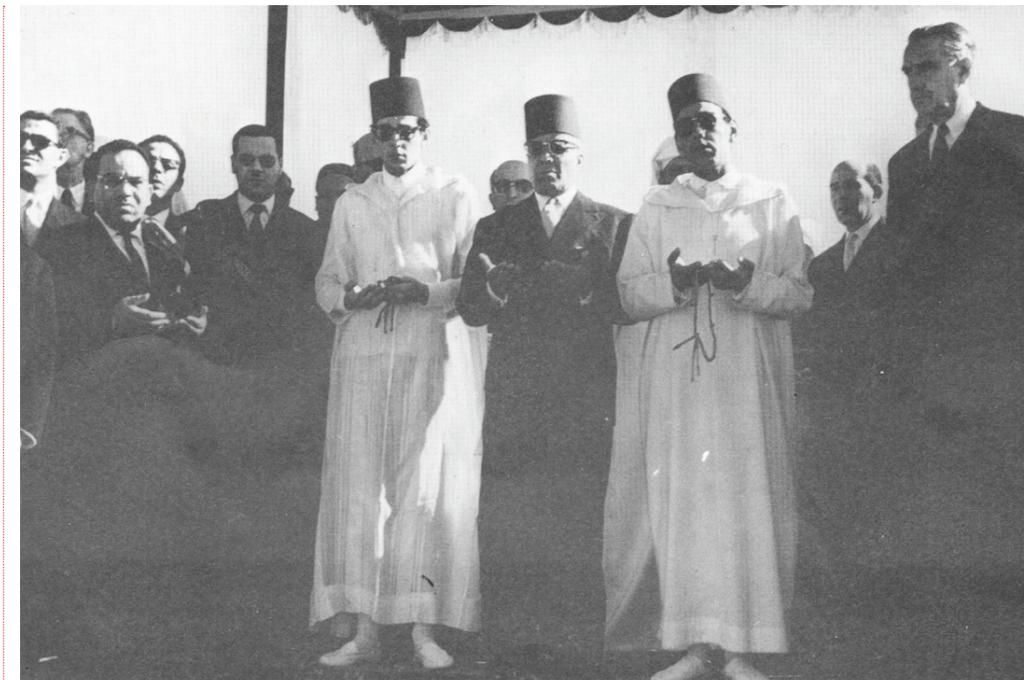
Avec la disparition de Mohamed Masmoudi, la diplomatie tunisienne perd l'un de ses

■ Le leader palestinien Yasser Arafat avait été hébergé chez Masmoudi à La Manouba

■ Avec Bourguiba lors de la rencontre avec le Général



■ Avec Bourguiba lors des funérailles du Roi Mohamed V



pionniers, un des hommes formés par Bourguiba pour que la Tunisie puisse faire entendre sa voix et faire valoir son approche basée sur le dialogue et la concertation.

Si Mohamed, repose en paix dans ce cimetière marin de notre chère ville de Mahdia dont

tu as été amoureux jusqu'au bout de ta vie. Et que Dieu t'accorde Son infinie miséricorde, t'accueille dans Son éternel paradis et assiste les tiens.■

T.S.
Ancien ministre,
ancien ambassadeur

La retraite par répartition

Un système à sauver et à préserver



Habib Touhami

Le système de retraite qui prévaut aussi bien à la Cnss qu'à la Cnrps est un système dit par répartition pour le distinguer d'un système de retraite dit par capitalisation (seule exception, la Caisse de prévoyance et de retraite des avocats qui est financée et gérée par un mode différent : Décret n° 2008-355 du 11 février 2008, relatif à l'organisation et au fonctionnement de la Caisse de prévoyance et de retraite des avocats). La particularité d'un système de retraite par répartition est que les cotisations versées par les actifs au titre de l'assurance vieillesse sont immédiatement utilisées pour payer les pensions des retraités, alors que dans un système de retraite par capitalisation les actifs accumulent de l'épargne pour leurs «vieux jours», laquelle épargne sert généralement aux fonds de pension à spéculer sur les marchés financiers sur le dos de l'emploi et des salaires. Mais il s'agit là d'une autre histoire. →

Q uoi qu'il en soit, le système de retraite par répartition repose sur le principe d'une forte solidarité générationnelle puisque les cotisations versées par les générations présentes en activité servent à payer les pensions de retraite des générations devenues inactives entre-temps en attendant qu'elles soient prises en charge à leur tour par les générations suivantes et ainsi de suite.

Quelles conclusions peut-on en tirer en rapport avec la situation financière préoccupante de la branche «pensions» des Caisses?

1- L'équilibre financier d'un système de retraite par répartition dépend du rapport entre le nombre de cotisants et celui des retraités (des pensionnés pour être rigoureux). Ce rapport est appelé «rapport démographique». Evidemment, certaines évolutions démographiques comme la pyramide des âges ou l'espérance de vie à la naissance jouent défavorablement par rapport à l'équilibre financier de ce système, mais il n'y a pas que cette donne.

2- Les taux de croissance de la population active occupée et des revenus — ce dernier point n'étant jamais souligné — constituent deux facteurs agissant en faveur de l'équilibre ou du déséquilibre des systèmes de retraite par répartition. La hausse du chômage altère le rapport démographique en accentuant le différentiel entre les taux d'accroissement annuels moyens des cotisants d'une part, des retraités de l'autre. De même, la baisse relative des salaires et des revenus est de nature à aggraver les tensions qui s'exercent sur l'équilibre financier de ces systèmes comme

le montrent toutes les études actuarielles réalisées à ce jour.

3- La préservation pérenne de l'équilibre financier d'un tel système de retraite commande d'écarter deux solutions qui n'ont jamais donné, partout dans le monde, des résultats probants (préretraite et baisse des revenus) et de mettre en œuvre deux solutions (création de plus d'emplois et hausse des revenus), certes plus difficiles, mais qui s'avèrent constituer les solutions ayant le plus d'impact sur cette préservation.

4- On peut naturellement recourir, dans le contexte tunisien actuel, à des solutions purement mécaniques comme la réduction des pensions ou la hausse des cotisations, mais ce ne sont là que des palliatifs sans beaucoup d'effet sur le long terme. Il n'en demeure pas moins urgentissime d'appliquer la loi et d'agir fermement contre les sous-déclarations d'effectifs et de revenus déclarés à la Cnss. Le taux de couverture par la Cnss des actifs occupés est manifestement amputé d'au moins 10% de la population cotisante de base. Quant aux sous-déclarations de salaire, elles concerneraient entre 20 et 30% de la masse des salaires déclarés à la Cnss.

5- La thèse selon laquelle notre système de retraite ne peut plus être sauvé et qu'il faut donc lui substituer, par étapes, un système de retraite par capitalisation est une thèse incongrue. D'abord parce qu'un système de retraite par capitalisation souffre de l'évolution défavorable des mêmes paramètres démographiques qu'un système de retraite par répartition. Ensuite parce que l'assise financière nécessaire à la survie d'un tel système n'existe pas en Tunisie. Enfin parce qu'un système de retraite par capitalisation est de nature à consacrer le chacun-pour-soi



à la mode anglo-saxonne. Je doute que la société tunisienne en accepte la philosophie générale, les règles et les conséquences.

En tout état de cause, l'allongement des années de cotisation nécessaires pour bénéficier d'une retraite à taux plein ne doit plus constituer un tabou. En effet, l'entrée dans la vie active recule, en raison, notamment, du chômage et de la prolongation des années d'études et de formation. De son côté, l'espérance de vie à la naissance augmente. Elle atteindrait en 2024, demain en termes démographiques, 76 ans pour les hommes et 80 ans pour les femmes. Dix ans plus tard, les hommes gagneraient deux ans de plus, les femmes un an et demi de plus. Les soixante et plus atteindraient 16% de la population du pays en 2026 et plus de 20% dix ans plus tard. Quant au taux de dépendance, c'est-à-dire le rapport entre la population inactive et la population en âge de travailler susceptible de verser des cotisations sociales, il passera, selon l'hypothèse moyenne de l'INS, de 0.55% en 2014 à 0.71% en 2026.

Il serait irresponsable d'ignorer ou de sous-estimer ces faits. ■

H.T.

T.H.COM

Agence de conseil en communication

PLANING STRATÉGIQUE
STRATÉGIE CREATIVE
STRATÉGIE MEDIAS
PRODUCTION AUDIOVISUELLE

Profitez
de notre expérience pour renforcer
votre image

25
anniversaire
1991 - 2016

Tél: 71 232 111 - Fax: 71 750 333
thcom@gnet.tn
www.thcom.com.tn

T3 2016 : Poursuite des bonnes performances

Chiffre clés (consolidés)		
En TND (000)		
	Septembre 2015	Septembre 2016
ACTIVITÉ		
Total Bilan	928 779	1 143 666
Dépôts Clientèle	367 436	572 305
Crédits Clientèle	344 850	354 628
RÉSULTATS		
Marge d'intermédiation	11 717	14 211
Commissions	10 144	12 895
Produit Net Bancaire	21 861	27 106
FONDS PROPRES		
Fonds Propres Nets	143 562	164 820

Sur les neuf premiers mois de l'année, Bank ABC réalise une bonne performance d'ensemble poursuivant une dynamique positive malgré un environnement économique atone.



Bank ABC Building
Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac 1053
TUNISIE
T : + 216 71 861 861
abc.tunis@bank-abc.com
www.bank-abc.com



LE PLAN ÉPARGNE LOGEMENT PREMIUM

le premier pas vers votre propriété

Bank ABC vous propose le Plan Epargne logement PREMIUM qui vous permet d'économiser de l'argent progressivement en vue d'obtenir un crédit logement à taux préférentiel pour :

- L'acquisition d'un terrain ;
- L'achat d'un logement ;
- La construction d'une maison ;
- L'extension ou l'aménagement de votre logement.



Tanja Jääskeläinen

Ambassadeur de Finlande

La chance d'être ambassadeur dans ce pays d'exception

« J'ai eu beaucoup de chance d'être nommée en Tunisie et vivre une époque extraordinaire. Ce n'était pas comme je l'avais

prévu, c'est beaucoup plus animé, beaucoup plus surprenant, où on apprend beaucoup et on peut être utile ». Ambassadrice de Finlande en Tunisie et en Libye, depuis maintenant plus de trois ans, Tanja Jääskeläinen ne cache pas son bonheur. « C'est très intéressant pour moi d'observer et comprendre comment le processus démocratique déclenché en janvier 2011 va se poursuivre et réussir, confie-t-elle à Leaders. Je découvre en y arrivant un pays moderne, agréable à vivre, où il y a beaucoup à voir et apprendre. Un pays doté d'un statut avancé de la femme, d'une jeunesse intelligente et moderne ».

La grande fierté de l'ambassadrice Tanja Jääskeläinen, c'est de voir son pays participer à la Conférence internationale sur l'investissement, fin novembre dernier, avec une délégation de haut niveau. Conduite par le secrétaire d'Etat auprès du ministre finlandais des Affaires étrangères, Peter Stenlund, elle comprenait notamment le conseiller du gouvernement et pas moins de dix chefs d'importantes entreprises intéressés par des projets de partenariat.

Quelles sont les synergies entre la Finlande et la Tunisie ? Et comment accomplit-elle sa mission en Libye ? Interview. →



Comment en êtes-vous venue à la diplomatie?

À 17 ans, une amie me disait qu'elle voulait devenir épouse de diplomate. Cela avait déjà interpellé mon attention pour la diplomatie et m'avait incitée à poursuivre des études supérieures, notamment en langues étrangères. Puis, lors d'une journée d'orientation de carrière à l'université, une représentante du ministère des Affaires étrangères est venue nous expliquer ce métier, ses enjeux, ses défis et sa noblesse. Coup de foudre immédiat. Mon choix était fait.

Quel a été votre premier poste à l'étranger?

Après une année d'immersion au siège du ministère à Helsinki en 1995, je devais partir en poste. C'était à Budapest où je suis restée 4 ans, de 1996 à l'an 2000. J'ai eu de la chance, la Hongrie était alors en pleine mutation et j'y ai beaucoup appris. Le cycle d'affectation des diplomates finlandais est de deux fois

tous les quatre ans à l'étranger, suivis de six années à Helsinki. Après Budapest, je suis partie à Damas, en février 2001, pour y rester jusqu'en octobre 2003 : une expérience unique. C'est ma première imprégnation du Moyen-Orient, découvrant avec émerveillement un pays ancré dans l'histoire.

Comment était alors la Syrie ?

Venant de succéder à son père, au commandement de la Syrie, Bachar Al-Assad était à l'apogée de sa puissance, suscitant beaucoup d'espoir. Mais, je commençais à déceler un profond sentiment de désenchantement populaire. C'était très difficile pour nous diplomates étrangers de nous informer aux bonnes sources. Il n'y avait pas de société civile active, les médias étaient encadrés par le régime et nos interlocuteurs syriens étroitement épiés, voire parfois arrêtés. Nous ne voulions pas leur faire prendre des risques, mais ils insistaient pour nous voir, considérant que c'est un acte de résistance et un devoir d'alerte et de témoignage.

Une pause à Helsinki avant de reprendre service à l'étranger ?

Tout à fait ! La Finlande commençait à me manquer. J'y serai de retour en novembre 2003 pour un long séjour de 6 ans, en tant qu'adjointe chargée des affaires européennes, puis à partir de 2007, en qualité de conseillère auprès du ministre des Affaires étrangères. L'heure du nouveau départ à l'étranger sonnera en septembre 2009, avec pour destination cette fois Londres, en tant qu'ambassadrice adjointe. J'y resterai jusqu'en août 2013, date de ma nomination comme ambassadrice à Tunis.

C'était votre choix ?

Absolument ! Quand on me demande pour quelle raison j'ai postulé pour la Tunisie, je réponds qu'il n'y a pas une seule raison, mais beaucoup. Je voulais aller en Afrique du Nord, sans a priori, ni craintes, vivre cette expérience unique dans un pays d'exception. Je me serais peut-être ennuyée dans d'autres postes. Ici, je n'ai même pas le temps de reprendre mon souffle. →



Carte Visa Platinum "INTERNATIONALE"

La Star des cartes internationales est désormais chez la BT !

Carte Visa Platinum "INTERNATIONALE"

Avec la CARTE PLATINUM INTERNATIONALE de la Banque de Tunisie, désormais rien ne vous surpasse à l'étranger, grâce à cette carte vous bénéficiez d'une panoplie de services privilégiés et avantages exclusifs rendant votre séjour à l'étranger confortable et luxueux.

Pour plus d'information, veuillez consulter votre agence BT la plus proche.



Nous réaliserons vos vœux

www.bt.com.tn





AVEC VOTRE PLAN HORIZON, FRUCTIFIEZ VOTRE ARGENT EN TOUTE SÉRÉNITÉ

- Placement à **100 % Garanti**
Vous bénéficiez d'un Taux Minimum GARANTI à vie
- Placement à **100 % Gagnant**
Votre argent est fructifié à un taux de rendement performant
Vous bénéficiez d'un cadre fiscal très attrayant
- Placement à **100 % Souple**
Vous êtes libre de changer les montants et les fréquences de vos versements.
Mieux encore votre argent reste disponible à tout moment.

... Vous faites le bon choix !

Assurances SALIM, l'assurance qui respecte ses engagements !



Siège Social : Immeuble Assurances SALIM Lot AFH BC 5- Centre Urbain Nord -
Tunis 1003
Tél.: (+216) 71 184 200 - Fax : (+216) 71 184 284
E-mail : commercial@salim-ins.com
Site Web : www.salim-ins.com



→ La Finlande est bien loin de la Tunisie. Y a-t-il des synergies entre les deux pays ?

Il y a beaucoup de similitudes entre la Finlande et la Tunisie : des pays de petite taille, sans grandes ressources naturelles, mais dotés chacun d'un grand leader, Habib Bourguiba en Tunisie et Urho Kekkonen (1957-1982). Comme la Tunisie, nous comptons sur notre peuple, bien éduqué, sur les femmes et sur la société civile. En Finlande, nous ne pouvons qu'être admiratifs de voir la femme tunisienne jouer pleinement son rôle dans la société en ce moment.

Votre démocratie est centenaire...

Effectivement, nous célébrerons l'année prochaine le centenaire de la démocratie en Finlande. C'est là une nouvelle occasion pour trouver des liens additionnels avec la Tunisie. Ce que nous avons le plus appris depuis lors, c'est que le processus démocratique prend du temps. On était un pays pauvre, sous-développé. Cela nous avait encouragés à cultiver les valeurs du travail et incité nos dirigeants de diverses générations successives à faire les bons choix et prendre les décisions appropriées.

Après la Seconde Guerre mondiale, qui s'est soldée par de grandes pertes humaines, parmi les hommes notamment, les Finlandais étaient obligés de faire de grands sacrifices pour enrayer les dommages subis, développer de nouvelles industries et se mettre intensivement au travail. Les maris étaient décédés, c'était à leurs veuves de leur succéder. Des aménagements étaient nécessaires pour faire garder les enfants, les prendre en charge dans des jardins et écoles, leur servir gratuitement des repas chauds...

La Finlande a bien trouvé son créneau...

Le manque de ressources naturelles abondantes ne nous a pas laissé beaucoup de choix. Il fallait en effet explorer de nouveaux secteurs innovants. C'est ainsi que nous avons → investi dans la recherche-développement, privilégiée depuis déjà de longues années,



Les Finlandais en Tunisie et les Tunisiens en Finlande

Ils ne sont que près de 200 ressortissants finlandais à résider en Tunisie, selon les registres consulaires. Il s'agit pour la plupart de femmes ayant épousé des Tunisiens. Quant à la Libye, aucun Finlandais ne s'y trouve actuellement.

L'ambassade de Finlande à Tunis est installée aux Berges du Lac, à Dar Nordique. Synergie scandinave bien développée, la même bâtisse abrite également le tout nouveau siège de l'ambassade de Suède qui vient de rouvrir.

Quant à la communauté tunisienne vivant en Finlande, elle est beaucoup plus fournie,

comptant en effet pas moins de 1.219 personnes, selon le ministère des Affaires étrangères. Il s'agit notamment d'enseignants universitaires, de chercheurs et d'ingénieurs, mais la majorité est composée de travailleurs dans divers secteurs. Il faudrait mentionner également un nombre très réduit d'étudiants, au total cinq, trois venus d'autres pays européens dans le cadre des échanges universitaires du programme Erasmus et deux doctorants arrivés de Tunisie.

La Tunisie dispose de longue date d'une ambassade à Helsinki, dirigée par M. Romdhane

Faiedh. Les échanges commerciaux attendent une grande impulsion. La Tunisie exporte pour une valeur de 14 million €, essentiellement des huiles végétales et alimentaires, des produits chimiques et des équipements mécaniques. Les importations à partir de la Finlande sont difficiles à cerner avec précision car la plupart des produits qui débarquent au port de Tunis sont destinés à la Libye et l'Algérie. Les comptes annuels sont arrêtés au mois de mars et les dernières statistiques mentionnent une contre-valeur de 44 million €, couvrant essentiellement du bois et produits dérivés ainsi que de la machinerie.

■ Bourguiba et son hôte Kekkonen chaleureusement accueillis à Kairouan (1965)



■ Bourguiba en Finlande en juin 1963



■ Le Président Kekkonen au Jerid, en 1965

les TIC, la biotechnologie, les énergies nouvelles et renouvelables, et bien d'autres créneaux porteurs. Ces choix stratégiques n'ont pas tardé à porter leurs fruits.

Vous êtes également ambassadrice en Libye ?

Oui ! Je me suis rendue à Tripoli en 2014 pour présenter mes lettres de créance. Je devais le faire auprès du président du Congrès général national libyen, M. Nouri Abou Sahmine. Ça s'est bien passé malgré la complexité de la situation sécuritaire.

Vous arrivez à suivre convenablement la situation ?

Est-ce possible ? Ce n'est pas facile du tout. Mais, il y a heureusement les échanges avec les collègues couvrant la Libye à partir de Tunis, notamment européens, l'envoyé spécial de l'ONU pour la Libye et divers interlocuteurs libyens de passage. ■

Propos recueillis par
Taoufik Habaieb

Africa have never been
better connected



EXPRESS AIR CARGO

we cargo Africa

info@express-aircargo.com

DANS UN MONDE QUI CHANGE,
**VOTRE BANQUE PEUT COMPTER SUR
 UN RÉSEAU INTERNATIONAL.**



UBCI, BANQUE DU GROUPE BNP PARIBAS

- Présence internationale dans 75 pays
- Première et unique banque certifiée ISO 9001 pour ses activités à l'international et monétiques
- Solidité et expertise reconnues

www.ubci.tn | Centre de Relations Clients : 70 000 050



UBCI GROUPE BNP PARIBAS

الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque
 d'un monde
 qui change



La Finlande en bref

La Finlande est un des cinq pays nordiques, il est situé le plus au nord de l'UE. C'est l'un des pays les moins densément peuplés de l'Union, ses voisins sont la Suède à l'ouest, la Norvège au nord et la Russie à l'est.

En 2015, l'économie finlandaise reposait essentiellement sur l'administration publique, la défense, l'éducation, la santé et les services sociaux (21,8 %), l'industrie (20,6 %), ainsi que sur le commerce de gros et de détail, les transports et les services d'hébergement et de restauration (17,0 %).

Le pays exporte principalement vers l'Allemagne, la Suède et les États-Unis, la majorité de ses importations provenant de l'Allemagne, de la Suède et de la Russie.

La Finlande se divise en communes qui ont leur autonomie. En 2015, le pays comptait 317 communes.

- Capitale : Helsinki
- Superficie : 338 440 km², terres et surfaces couvertes d'eau comprises
- Population : 5 471 753 (2015)
- Produit intérieur brut (PIB) : 207,220 milliards EUR (2015)
- Langues officielles : le finnois et le suédois (5 % des habitants parlent le suédois comme langue maternelle). Beaucoup de Finlandais ont un bon niveau en anglais.
- Régime politique : république parlementaire
- Date d'adhésion à l'UE : 1er janvier 1995
- Monnaie : Euro (membre de la zone euro depuis le 1er janvier 1999)
- Membre de l'espace Schengen





• **Le pays le plus stable du monde** et le moins vulnérable en cas d'effondrement ou de conflit.

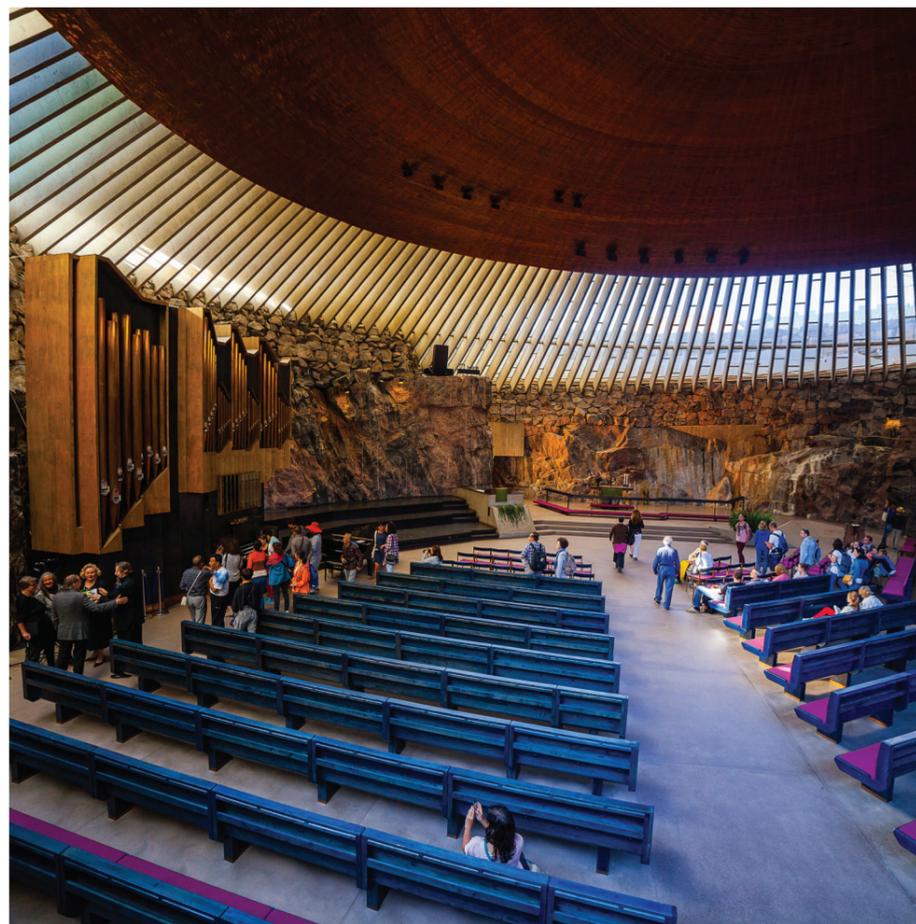
• **Le pays le plus heureux** : selon le rapport mondial sur le bonheur 2016 de l'ONU, la Finlande est classée parmi les cinq pays les plus heureux du monde.

• **Un bon pays** : en quoi un pays contribue-t-il au bien commun et qu'est-ce qu'il en retire ? La Finlande occupe le sixième rang mondial.

• **L'indice européen de justice sociale** : une comparaison entre les différents pays de l'UE classe la Finlande à la troisième place.

• **Le pays le plus écolo du monde** : selon l'indice de performance environnementale de l'Université de Yale, la Finlande est le pays le plus écologique au monde.

• **Numéro un pour la justice pénale** : La justice pénale finlandaise se classe à la première place mondiale.



صندوق الودائع والأمانات - تصرفات
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - GESTION

CDC GESTION
YOUR EQUITY
INVESTMENT PARTNER



La **CDC Gestion**, gestionnaire de deux fonds d'investissement: **Fonds de Développement Régional** (Fonds défiscalisé) et **CDC Croissance 1** (Fonds libre) d'une taille cumulée de 150 Millions de Dinars, est le partenaire de proximité visant la création et le développement des PME Tunisiennes implantées sur tout le territoire Tunisien avec une priorité pour les zones de développement régional.

La **CDC Gestion** intervient dans tous les secteurs d'activité pour la promotion des régions et a déjà investi dans des projets porteurs tels que l'agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique, les matériaux de construction, les technopôles et le secteur de la santé.

GARANTIE

ASSISTANCE MOBILITÉ



N° VERT 80 102 787



en partenariat avec



Le Top 20 des choses à faire en Finlande

Helsinki

1. Faites un pique-nique sur l'une des îles de l'archipel
2. Promenez-vous à Kallio, le quartier des bistros, clubs et magasins branchés
3. Achetez les spécialités culinaires locales dans les magasins d'alimentation ou sur les marchés
4. Passez la journée à Porvoo, deuxième ville la plus ancienne de Finlande
5. Essayez l'un des saunas publics de quartier à Helsinki

Laponie

1. Faites l'expérience de la nature sauvage au milieu du crépuscule d'hiver ou des nuits d'été
2. Passez la nuit sous les aurores boréales dans un igloo panoramique
3. Faites une randonnée qui ne ressemble à aucune autre... en traîneau à huskies ou à rennes
4. Rencontrez le Père Noël pour lui glisser un petit mot en main propre ou lui dire ce que vous voulez pour Noël
5. Communiquez avec la puissante nature de la Laponie profonde et initiez-vous à l'authentique culture sami

Région des Grands lacs

1. Louez un chalet
2. Allez observer les phoques du Saimaa, espèce menacée
3. Photographiez les ours de nuit dans leur habitat naturel
4. Partez à la cueillette des baies et des champignons
5. Assistez au festival d'opéra de Savonlinna

Littoral et archipel

1. Faites une randonnée à vélo d'île en île dans le plus joli archipel du monde en reliant les îles d'Åland depuis Turku
2. Faites du kayak en mer au milieu de 20.000 îlots et récifs
3. Passez une nuit dans un phare en mer (Utö, Bengtskär)
4. Pêchez de gros brochets et perches dans l'archipel
5. Faites de la plongée et découvrez les sentiers sous-marins du parc national de l'archipel

Entrez dans l'état d'esprit finlandais sur VisitFinland.com



Le climat à la COP 22... et le spectre de Donald Trump



Mohamed Larbi Bouguerra

Le spectre de Donald Trump a hanté les travaux de la conférence sur le climat (COP 22) qui s'est tenue du 7 au 18 novembre à Marrakech, pour la première fois sur le sol africain. Elle a réuni 197 pays et 30 000 participants, selon M. Abdelâdim Lhafi, commissaire général marocain de la COP22. Le but de cet événement était de trouver les moyens de mettre en musique les règles de fonctionnement de l'accord de Paris de 2015. Cet accord vise à limiter les émissions de gaz à effet de serre—voire à les éliminer à la fin du siècle—et à définir un programme de travail jusqu'en 2018 ; le but étant de permettre de voguer vers un économie décarbonée pour le plus grand bénéfice de la planète et de s'en tenir à une augmentation de la température du globe à 2°C—et idéalement à 1,5°C— par rapport à la Révolution industrielle. →

L'Accord de Paris a été ratifié en un temps record par plus de cent dix Etats dont les Etats-Unis d'Amérique. Cet accord a nécessité deux décennies de négociations dont le moteur a été l'évolution des connaissances scientifiques au sujet de ces émissions anthropogéniques à l'origine des vagues de chaleur, des inondations, des phénomènes climatiques extrêmes, de la montée du niveau de la mer et de la salinisation de certaines nappes phréatiques.

Pas d'effet domino

La conférence a été tétanisée par l'annonce, mardi 8 novembre 2016, de l'élection de Donald Trump à la présidence américaine. L'arrivée à la Maison-Blanche d'un milliardaire égocentrique climatosceptique a provoqué la stupéfaction des milliers de participants à la COP 22 qui y voyaient une victoire de « la passion de l'ignorance et de la haine du savoir », comme aurait dit le psychanalyste Jacques Lacan. Cette élection remettait en cause la stratégie d'engagement volontaire des Etats même s'il n'y a pas eu d'effet domino qui aurait conduit certains pays à se mettre en retrait du processus engagé dans la foulée de la puissance américaine. Cet effet n'a pas eu lieu, l'Inde allant jusqu'à déclarer qu'elle n'avait pas signé l'Accord de Paris pour faire plaisir à Obama ! De son côté, le négociateur chinois Xie Zhenhua a insisté : « La volonté de la Chine de travailler avec les autres pays demeure ». Quant à Cassie Flynn, du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), il a rappelé que « L'accord Chine-Etats-Unis sur le climat, autrement dit des deux pays les plus émetteurs de GES, a été un jalon essentiel vers Paris » (Le Monde, 20-21 novembre 2016, p. 5) et l'Union européenne a pris l'engagement

de rester sur le qui-vive. Pas d'effet domino donc puisqu'en outre, onze pays l'ont ratifié pendant la COP 22 dont le Japon et l'Australie, soutiens historiques traditionnels des Etats-Unis, et aucun pays n'a appuyé sur le frein. Mais, en vérité, la COP 22 a quand même traversé un vrai coup de mou. Pour le climatologue français Jean Jouzel, l'élection de Trump « a plombé l'ambiance » (in L'Express).

Il est en effet clair que Donald Trump peut quitter en un an la Convention—cadre des Nations unies sur le changement climatique (Cnucv)—le nom officiel de l'Accord de Paris. Celui-ci pourtant vise plus à contenir qu'à réduire le gaz carbonique. Comme il l'a proclamé à cor et à cri lors de sa campagne électorale « Make America great again », le nouveau locataire de la Maison-Blanche pourrait non seulement se désengager de l'Accord de Paris, il peut même sortir des négociations multilatérales sur l'environnement initiées à Rio de Janeiro, au Brésil, depuis 1992 par les Nations unies.

Il peut aussi jeter à la poubelle l'engagement pris à Paris par Barack Obama de réduire de 26 à 28% les émissions de GES (CO₂, NH₄, N₂O, HFC, PFC, SF₆) de son pays d'ici à 2030. Ainsi d'ailleurs est mis à nu un défaut majeur de l'accord peaufiné à Paris avec des trésors de diplomatie par Laurent Fabius, à l'époque ministre des Affaires étrangères français et président de la COP 21 : n'imposer aucune contrainte internationale aux Etats et ne compter que sur le volontarisme des politiciens pour donner corps au processus global. Terrible ironie de l'Histoire : tout avait été conçu à Paris pour amener les Etats-Unis à adhérer alors qu'ils avaient refusé de ratifier le traité international de Kyoto de 1997. Ce dernier, aux engagements quantitatifs



juridiquement contraignants sur les émissions de GES (stabiliser, entre 2008-2012, les émissions au niveau de 1990) et signé

notamment par 38 Etats industrialisés, n'a pas eu l'heur de plaire aux Américains. Pourquoi? Il fallait préserver le fameux «american way of life» cher à Bill Clinton et George W. Bush et, évidemment, non négociable comme l'avait déclaré George Bush père à Rio en 1992! Faut-il rappeler ici que les Etats-Unis et les pays industrialisés portent la responsabilité de l'échec de la conférence de Copenhague sur le climat (COP 15) en 2009?

Personne ne peut arrêter l'Histoire

Cependant, comme le disait M. Ban Ki-moon à Paris à propos de l'action en faveur de l'environnement, « ce qui était auparavant impensable est devenu irrésistible, impossible à

arrêter ». A Marrakech, en réponse à une question à propos de M. Trump, M. Slaheddine Mezouar, ministre marocain des Affaires étrangères et de la Coopération, président de la COP 22, devait déclarer : « Nul ne peut arrêter l'Histoire ». De son côté, le secrétaire général de l'ONU a dit qu'il espérait que M. Trump ne donnera pas suite aux idées avancées lors de sa campagne. Il affirmait notamment que le changement climatique était tout simplement « un canular et une mystification » et qu'une fois élu, il retirerait son pays de l'Accord de Paris. Et M. Ban Ki-moon de poursuivre : « Je suis sûr qu'il va prendre une décision rapide et avisée » car le changement climatique a des effets sévères de l'Arctique à l'Antarctique, notant au passage que 2016 est en voie de devenir l'année la plus →

→ chaude depuis que les relevés météorologiques ont vu le jour au XIX^{ème} siècle et d'ajouter: «*J'espère qu'il entendra et comprendra réellement la sévérité et l'urgence du changement climatique et qu'il le combattra. En sa qualité de président des Etats-Unis, j'espère... qu'il réévaluera les remarques faites lors de sa campagne.*» En concluant, M. Ban Ki-moon mettait en exergue le fait que, aux Etats-Unis mêmes, de grandes firmes comme General Mills et Kellogg ainsi que des Etats et des villes comme Washington, Nashville et Las Vegas ont décidé de réduire leurs émissions de GES (The Guardian, 15 novembre 2016).

Rappelons ici que M. Erik Solheim, chef du programme de l'ONU pour l'environnement et ancien ministre norvégien, plaide pour une conversion rapide du charbon vers les énergies renouvelables car «*la pollution tue plus que le cancer*» et rien qu'en Europe, la pollution au charbon causerait 23 000 décès annuellement. De son côté, le Premier ministre des îles Fidji - petit Etat de l'océan Pacifique - a invité le président américain à se rendre dans le Pacifique pour constater de visu la réalité du réchauffement climatique, là où la montée du niveau de la mer a déjà submergé la terre ferme dans plusieurs îles et contraint les populations à émigrer. Du fait du réchauffement (et de l'effet El Niño), La Paz vit une crise sanitaire actuellement : la disparition d'un glacier rend problématique l'alimentation en eau de la capitale bolivienne (RFI, le 22 novembre 2016).

Les mains vides des riches et la justice climatique

Indécision et incertitude auront caractérisé, aux dires de la société civile, la COP 22 car beaucoup d'énergie a été dépensée pour contenir l'effet de sidération provoqué par l'élection de Donald Trump. L'Accord de Paris laisse beaucoup bien des questions en suspens. Les décisions sont reportées en 2017. 2018 verra-t-elle s'éloigner de plus en plus les ambitions en faveur du climat et d'un monde moins caniculaire ? C'est à craindre car nombreux sont les pays développés qui sont arrivés dans la Ville

Ocre les mains vides, sans annonces concrètes ni financement pour aider les populations les plus démunies à s'adapter un tant soit peu aux conséquences du changement climatique qui les frappent de plein fouet. Pour l'heure, les gouvernements de ces pays se déchargent sur les entreprises, les villes et les associations. Ce qui est loin de permettre d'atteindre les objectifs car seuls les Etats sont en mesure de définir le cadre réglementaire pour réaliser ces derniers. A Marrakech, la société civile proteste contre «*ce désengagement de l'Etat et au transfert de charge de l'action aux marchés et acteurs privés et appelle à un urgent et nécessaire sursaut politique.*»

Dans une lettre aux dirigeants du monde entier, 400 organisations de la société civile réclament l'arrêt des investissements dans les énergies fossiles et demandent «*une transition fluide et juste vers une économie de l'énergie plus sûre... un accès à l'énergie aux plus pauvres et un développement rapide des renouvelables...*»

A Marrakech, John Kerry a répété à l'envi ce mot de Winston Churchill : «*Il ne s'agit pas seulement de faire de notre mieux, il s'agit de faire ce qui est requis.*» Il n'en demeure pas moins vrai que les Etats-Unis refusent toute limitation aux énergies fossiles, niant l'urgence et la nécessité d'une programmation organisée de l'abandon des énergies fossiles (gaz de schiste, houille, pétrole, sables bitumineux...). L'élection de Donald Trump porte ce message politique qui met en danger les générations futures et l'habitabilité de la terre. Mais il faut ajouter que des moyens juridiques, politiques, sociaux doivent être mis en œuvre pour empêcher les décisions climaticides aux effets irréversibles. L'indécision de la COP 22 facilite les atteintes futures au climat.

La «*Déclaration finale des chefs d'Etat*», lue le 18 novembre 2016 par M. Aziz Mekaour, ambassadeur marocain pour la négociation multilatérale, signale «*une nouvelle ère de mise en œuvre et d'action en faveur du climat et du développement durable.*» Elle relève que «*notre climat se réchauffe à un rythme alarmant et sans*

précédent et que nous avons le devoir urgent de répondre.»

Par ailleurs, c'est confirmé : 2018 sera le prochain moment fort des négociations climatiques singulièrement pour la transparence et la comptabilisation des émissions de GES des Etats. Ce qui permettra de commencer à renforcer les objectifs de réduction de CO₂. Reste que la question du financement pour permettre aux pays du Sud de s'adapter au changement climatique et à ses aléas n'a pas connu d'avancée significative à Marrakech. 8% seulement du financement pour le climat ont été distribués et les Etats-Unis n'ont déboursé que 500 millions de dollars au fonds pour le climat sur les deux milliards promis.

Le doute plane sur les intentions de l'Administration Trump à cet égard (The Guardian, 18 novembre 2016). Les projections de l'Ocde montrent que des 100 milliards de dollars promis pour le climat, en 2020, un cinquième seulement sera effectivement versé. Ce qui n'a pas empêché 48 pays parmi les moins émetteurs de CO₂ (Ethiopie, Bangladesh, Philippines...) d'adopter un objectif commun de s'approvisionner à 100% à partir d'énergies renouvelables d'ici 2050, prenant ainsi les devants de l'action climatique.

Les mouvements sociaux marocains, maghrébins, africains et internationaux à la COP 22 ont affirmé dans leur «*Déclaration de Marrakech*» du 17 novembre 2017 «*leur détermination à construire et à défendre la justice climatique... les conséquences du changement climatique étant particulièrement fortes en Afrique et dans les pays du Sud.*» Ces mouvements se fixent «*un horizon et une lutte : zéro fossile, 100% renouvelables.*» Ils dénoncent la présence des multinationales polluantes et affirment «*leur solidarité avec ceux qui luttent contre l'extractivisme à Imider, Gabès, Ain Salah, Standing Rock...*» et concluent leur «*Déclaration*» ainsi : «*Nous sommes solidaires de la lutte du peuple palestinien pour sa liberté et ses droits à la terre et à l'accès à ses ressources.*»

M.L.B.

Epargne  الخير

Du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2016

داخل في الخير، خارج من التاكس.

Profitez de +20% de revenus sur votre épargne.



سبّغ الخير... تلقى الخير بزايدي.

ATB TUNISIE

Des professionnels à l'écoute



ATB
البنك العربي لتونس

Hindi

La figue de Barbarie, un concentré d'énergie

Juteuse, aromatisée, la figue de Barbarie est une source intarissable d'énergie, aux multiples bienfaits pour la santé. Consommée fraîchement cueillie, elle s'offre également en jus et confiture. Ses pépins sont source d'une huile précieuse pour traiter les rides, l'acné, tonifie la peau et lui donne éclat. Ses fleurs séchées et bouillies sont recommandées pour l'hypertrophie de la prostate.

Venue du Mexique, la figue de Barbarie pousse en Tunisie sur plus de 600.000 ha. La région de Kasserine vient en tête des zones de cactus, avec 85 000 ha dont 25 000 rien que dans les parages de Zelfane, à Thala.

Ses multiples vertus et ses prix de plus en plus élevés ont incité au développement de sa culture de manière plus intensive (irriguée), mais aussi à sa valorisation. Le prix de gros varie de 90 à 150 D la tonne, mais au détail, le kilo se vend jusqu'à 3,5 D. En Europe, il est affiché à pas moins de 3 euros.

Selon le Cepex, les exportations tunisiennes ont doublé entre 2014 et 2015, passant en quantité de 941 à 1.837 tonnes et en valeur de 2,2 MD à 3,6 MD.

Année	Valeur	Quantité
2013	1 171 180	272
2014	2 268 943	941
2015	3 632 841	1 837





Nombre d'unités de transformation (confiture, etc.), d'extraction d'huile et de traitement de ses feuilles et fleurs commencent à s'imposer dans plusieurs régions, notamment à Djebba. Un Projet d'accès aux marchés des produits agroalimentaires et du terroir (Pampat), financé par la Suisse (2013-2017) pour un budget total de près de 9 millions de dinars et exécuté par l'Onudi, lui consacre un soutien particulier.

Une nouvelle filière prometteuse est née. 



Choisissez votre logement dans un endroit magique et profitez de notre offre exceptionnelle du 21 Novembre 2016 au 31 Janvier 2017



Deux superbes résidences à Ennasr 2 aux couleurs de la nature



Le Patio

Kenza

- Duplex, S+1,S+2,S+3 de Très Haut Standing
- Cuisines Installées et Equipées
- Jardins Collectifs et Privatifs
- Chauffage Central et Climatiseurs
- Double Vitrage

Meilleurs rapport qualité prix

Remise des clés immédiate

Nous contacter : 27349005 – 55401020
Boulevard Hédi Nouria Résidence Amira Ennasr 2 Tél : 71. 827. 300 / Fax : 71. 827. 348

ATL Leasing, L'allié de votre succès



ATL LEASING

ATL Leasing, vous offre la possibilité de louer les biens dont vous avez besoin pour votre activité pendant une période pouvant atteindre 84 mois. En fin de période vous en devenez propriétaire.



Plus qu'un leasing...

L'éradication de la langue et de la culture latines au Maghreb

En Europe, dans tous les pays latins, une langue romane avait succédé au Moyen Âge à la langue romaine. Depuis la fin du Ve siècle, ces langues n'avaient cessé d'évoluer pour, finalement, donner naissance aux langues italienne, française, espagnole, portugaise et roumaine, sans compter les dialectes, comme le catalan, le provençal ou le sicilien. Par contre, dans les anciennes provinces latines du Maghreb, qui avaient pourtant vécu une intégration parfaite à la romanité, aucune langue romane n'avait à notre connaissance succédé à celle de Rome. Une langue romane africaine avait-elle commencé à naître, entre le milieu du VIIe siècle et le milieu du XIe, pour disparaître lorsque finit par s'imposer définitivement la langue du Coran ? Le latin, ainsi que ce parler roman présumé, avaient-ils disparu du Maghreb sans laisser de traces ? C'est à ces questions que des historiens ont essayé de répondre et que j'essaierai de répondre à mon tour. Non sans évoquer brièvement au préalable les réussites brillantes de la romanité africaine, illustrées en particulier par l'ampleur du phénomène urbain, l'éclat des réalisations artistiques et la renommée des œuvres littéraires.



Ammar Mahjoubi

« Le dieu romain Janus avait deux visages. L'empire romain de même était gémé, bipolaire. Autour du bassin occidental de la Méditerranée ses provinces, bordées par les côtes européennes et celles du Maghreb, Tripolitaine comprise, étaient de langue latine. Tandis qu'autour du bassin oriental, les provinces de Cyrénaïque et d'Égypte au Sud, celles de Grèce et d'Asie Mineure au Nord, de Palestine, Phénicie et Syrie à l'Est étaient de langue grecque. »

Lorsque Rome naquit sur la rive européenne, plus d'un demi-siècle s'était déjà écoulé depuis que Carthage, sur la rive africaine, avait commencé à puiser, à même la source, les éléments constitutifs de sa culture. Éléments que les pays du bassin oriental de la Méditerranée, intarissables, ne cessèrent de prodiguer dès le VIIIe siècle avant Jésus-Christ — depuis la côte phénicienne et l'Égypte, la Grèce et l'Asie Mineure — à l'une comme à l'autre des deux cités. La fin tragique des guerres puniques et la conquête du monde

méditerranéen livrèrent à Rome l'empire du monde antique. Carthage fut reconstruite, reprit son rang de capitale et rayonna, depuis la province d'Afrique, sur l'ensemble des autres provinces romaines du Maghreb, Numidie et Maurétanie Césarienne, Maurétanie Tinjitane et Tripolitaine. Elle retrouva peu à peu, parmi les mégapoles de l'Empire, son lustre d'antan; Iterum opulenta, (de nouveau prospère) se réjouirent les contemporains. Réunis au sein de la communauté impériale, les habitants des deux rives, jadis antagonistes, comme ceux de l'ensemble des contrées méditerranéennes recouvrèrent, dans le giron de la koinè gréco-romaine, la pluralité de leurs cultures.

La politique impériale de diffusion de la citoyenneté et des institutions civiles alla de pair avec l'adoption d'un urbanisme, d'un cadre architectural et d'un mode de vie fortement marqués du sceau de Rome. Ajoutés à la propagation, grâce à l'enseignement de la langue et des humanités latines, ces facteurs réunis finirent par créer chez les Maghrébins — on les appelait alors les « Africains » — la conscience d'appartenir à la romanité. Mais ils ne négligèrent pas, pour autant, les attributs et les spécificités de leur propre culture. Un dosage subtil et varié d'acceptations et de refus, une diversité et une hiérarchie complexe d'institutions et de traditions, de réalisations culturelles et de pratiques ancestrales, de dévotions et de croyances religieuses, les unes héritées de la civilisation numido-punique et du passé oriental, les autres empruntées à Rome, tels furent au Maghreb les éléments de la culture romano-africaine.

Manifestes, ces réussites de la romanité africaine avaient amené nombre d'historiens à se demander pourquoi une Afrique →



→ romane et, surtout, un parler roman d'Afrique du Nord ne lui avaient pas succédé. Plusieurs explications complémentaires avaient été avancées pour comprendre l'éradication, en plusieurs temps, de la civilisation et de la culture romano-africaines par une civilisation et une culture arabo-islamiques. On sait qu'à partir de 429/430, à la suite de l'occupation vandale, l'Afrique avait vécu en vase clos, et la reconquête byzantine, très partielle, n'avait pas rompu cet isolement ; si bien que le flux dynamique de l'Islam, qui avait submergé vers la fin de VIIe siècle par vagues successives les pays du Maghreb, n'y aurait rencontré que quelques îlots de résistance culturelle. Mais ces faiblesses ne seraient pas dues, seulement, à l'isolement. Pour S.Lancel 1, il faudra souligner «derrière la double et brillante façade du phénomène urbain et du phénomène littéraire» la fragilité réelle de la romanité et de la latinité, dans ce territoire immense des provinces africaines qui n'aurait pas connu de cohésion linguistique. De fait, les parlers libyques survivaient en milieu rural, et la langue punique était encore très

présente, à la fin de l'époque romaine, surtout au Nord-Ouest et au Sud-Est de la province africaine, au pays numide comme en Tripolitaine. Au point qu'Augustin n'avait pas hésité à résumer en termes de bilinguisme la situation linguistique de sa région, autour d'Hippone (Annaba).

Mais en privilégiant le phénomène linguistique, S.Lancel n'avait pas accordé l'attention requise au problème culturel dans sa globalité : celui de la pluralité et de la diversité de la culture romaine, d'une contrée à l'autre et d'une province à l'autre. Comme nous l'avons souligné, les Africains romanisés n'avaient jamais négligé, dans leur plus grande majorité, les spécificités de leur propre culture. On n'insiste pas assez sur le fait que depuis 814 av.J.-C., date communément admise de la fondation de Carthage, près de sept siècles s'étaient écoulés avant la fondation, en 146 av. J.-C., de la première des provinces romaines du Maghreb. Siècles pendant lesquels les Africains, c'est-à-dire les habitants du Maghreb oriental, s'étaient profondément intégrés à la civilisation

punique. Une civilisation venue directement de l'Orient méditerranéen qui avait propagé dans l'arrière-pays, à partir des cités côtières et avec la langue punique, un ensemble de croyances, de techniques, de courants culturels et artistiques d'origine sémitique et hellénistique. Jusqu'au début du IIIe siècle ap. J.-C., l'usage du punique était toujours répandu dans le pays et s'étendait à l'ensemble des catégories sociales. Littéraire encore dans les milieux citadins instruits, il devenait vernaculaire en milieu rural, tandis que nombre de cités perpétuaient, longtemps encore après la destruction de Carthage, des constitutions municipales de type punique, avec assemblée, magistratures et administration des suffètes.

Le domaine religieux n'était pas en reste. Bien qu'assimilé au dieu gréco-romain Saturne, le Carthaginois Baal Hammon demeurait le grand dieu de l'Afrique romaine ; avec, chez ses adorateurs, un sens de la transcendance divine quasi inexistant dans les religions des divinités gréco-romaines. Le culte de ce grand dieu africain s'était même perpétué →

Huile d'Olive Concept Store

Passage du Lac Dhaya, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac
Lundi - Vendredi 08:00 - 18:00 . Samedi 08:00 - 12:00
Tél.: 71 860 136 . Mob.: 29 292 594 . 29 809 130

Email: rivieredorstore@gmail.com
Facebook.com/rivieredorstore



→ jusqu'au IV^e siècle finissant dans les campagnes les plus reculées. Avec lui on adorait, avant le triomphe du christianisme, plusieurs autres divinités d'origine punique qui, à l'instar de Tanit, assimilée à Junon, avaient été rapprochées, par syncrétisme, des divinités gréco-romaines aux attributions correspondantes et aux prérogatives similaires.

A l'évidence, la civilisation romaine avait été accueillie au Maghreb oriental par une population, dont la culture punique et les traditions libyques avaient contribué à la formation d'une personnalité qui, certes, s'exprimait en latin, mais dont la romanité n'était comparable ni à celle de l'Italie, ni à celle des autres provinces d'expression latine de l'empire. Celles-là mêmes où, en Europe, un pays roman et un parler roman avaient succédé à la province romaine. On ne peut donc s'en tenir seulement à la fragilité de la romanité et de la latinité, dans les territoires étendus des provinces africaines, pour y déceler les prémices de leur disparition. D'autant que maintes provinces occidentales de la rive opposée, à l'exemple des provinces gauloises, depuis la Belgique jusqu'à la Narbonnaise, avaient des territoires encore plus étendus et des campagnes reculées, où romanité et latinité devaient être aussi sinon encore plus fragiles. Dans ces provinces, les cités étaient, de surcroît et de loin, beaucoup moins nombreuses que les cités africaines qui constituaient autant de centres de diffusion du latin et de la romanisation. Le grand nombre de ces cités avait pour conséquence la multiplication des décurions, c'est-à-dire des cadres de la société et du système politique romain. On a pu estimer à cet égard que l'Afrique proconsulaire en comptait quatre ou cinq fois plus que l'ensemble des Gaules. Assurément, beaucoup plus que sa simple fragilité, c'est sans doute l'héritage légué par le passé et surtout la culture de la province africaine, antérieurement à la conquête romaine, qui avaient prélué à la disparition de la romanité.

Car à l'exclusion du Sud de l'Espagne, conquis et rattaché à Carthage par les Barcides, et de quelques cités côtières fondées par les Grecs, les autres provinces latines n'avaient point

connu de civilisation avancée avant la conquête romaine. Une culture purement romaine pouvait ainsi, tout naturellement, s'y ancrer et y perpétuer le souvenir de l'époque impériale. Alors que la question de cet ancrage et de sa succession restait des plus ouvertes, dans une province d'Afrique qui s'était dotée, avant sa romanisation, d'une langue et d'une culture marquées du sceau de l'Orient.

En rattachant les provinces africaines à un empire oriental, la conquête arabe scella le sort du Maghreb, qui prit désormais une voie divergente, distincte de celle des autres provinces latines. Prônant l'unicité absolue et la transcendance divines, le dynamisme religieux de l'Islam s'était répandu par vagues successives et avait, en outre, bénéficié du support d'une langue liturgique et administrative, qui ne tarda pas à véhiculer les savoirs les plus avancés de l'époque. Riche et séduisante de surcroît, cette langue sémitique finit par devenir, écrit Peter Brown, «*La seule langue proche-orientale où l'on croyait que toute pensée humaine et tout sentiment humain de l'amour, de la guerre et des chasses du désert, aux plus hautes abstractions métaphysiques, pouvaient s'exprimer. Vers l'an 800, c'était la séduction de toute cette culture profane d'expression arabe, et non l'Islam lui-même, qui menaçait de couper de leur propre passé les chrétiens de l'empire islamique*».

Une situation tout à fait différente prévalait, à la même époque, en Europe. P. Brown écrit encore : «*Ce que nous en sommes venus à appeler les invasions barbares n'a pas été l'écrasement des frontières, qui gardaient la civilisation romaine, par des primitifs venus d'un monde absolument différent. Ce qui s'est vraiment passé à cette époque a été plutôt l'émergence, en position de plus en plus prépondérante, des régions où Romains et non-Romains avaient, depuis longtemps, pris l'habitude de se rencontrer d'égal à égal pour constituer un «terrain intermédiaire» social et culturel*»³. A partir de 500, l'expansion du christianisme le long de l'ancienne frontière romaine du limes coïncida avec cette convergence en constant élargissement entre régions romaines et pays barbares. L'émergence

d'une puissance franque, sous Charlemagne, finit par unir vers 800 à l'Italie et à la Méditerranée ce terrain intermédiaire. Le catholicisme devint ainsi la foi commune de toutes les régions européennes plus ou moins proches de la Méditerranée, qui s'étaient rassemblées pour constituer une Europe occidentale romane.

Divergente, certes, de celle des autres provinces latines fut alors la voie suivie par les provinces africaines du Maghreb. Si l'on veut s'en tenir à l'événementiel, la conquête militaire, parachevée par Hassân Ibn an-No'mân, marquerait sur le court terme une rupture totale, comme n'avait cessé de le répéter l'historiographie traditionnelle. Pourtant considérés à l'aune de la longue durée, les événements militaires n'avaient fait que masquer une réalité plus profonde : celle d'une continuité séculaire dans l'intégration du Maghreb à une grande construction politique méditerranéenne. Après la décomposition du monde romain et grâce à leur incorporation au monde arabe, les pays du Maghreb avaient ainsi pu conserver, sinon renforcer, la place de choix que la puissance de leur économie et de leur commerce maritime leur avait conférée dans le monde méditerranéen, depuis la fondation de Carthage. Dans une nouvelle configuration d'un monde méditerranéen désormais dominé, politiquement et culturellement, par le dynamisme de la civilisation arabe. En considération de cette continuité fondamentale, on pourrait mieux comprendre le remplacement d'une langue latine, dominante lorsque le monde était romain, par l'arabe, langue dominante après l'expansion de l'Islam et, partant, l'adoption d'une culture arabo-islamique. Il faut ajouter, cependant, que la diffusion de la langue arabe dans les provinces romaines du Maghreb avait été nettement plus tardive que celle de l'Islam ; elle n'avait pu se réaliser effectivement qu'après l'irruption, au XI^e siècle, des tribus d'Arabes nomades lâchés par le souverain fatimide du Caire contre ses vassaux félons de la dynastie berbère Ziride, auxquels il avait confié l'Ifriqiya, mais qui n'avaient pas tardé à rompre leur allégeance. **L**

A.M.

NOUVELLE
VERSION

SCORPIO⁺
PIK UP
Limited Edition

37.600 DT
TTC



أخظط على 3+
ال promo 3

*إشترى ليوم وخلص بعد 3 شهور

+شهور franchise

+vidanges الأولين بلاش

+سنين ضمان أو 100 000 كم

3

Mahindra
Rise.

لمزيد من المعلومات، إتصلو على الرقم
70 130 130

* Sous réserve d'acceptation de dossier par l'institution financière
Franchise de 90j offerte par ETS ZOUARI & Cie

Ets Zouari & cie
Matériels Agricoles & Manutention

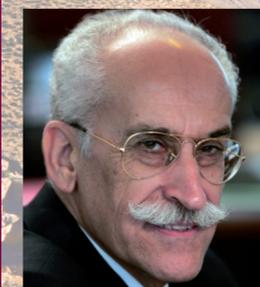
TUNIS
Route de Sousse, GP1 Km7 2033 - Mégrine
Tél. : (+216) 71 425 355
Fax : (+216) 71 425 253

SOUSSE
Route de ceinture, 4022 Z.I. Akouda - Sousse
Tél. : (+216) 73 343 333
Fax : (+216) 73 343 233

SFAX
Route de Gabes, bvd de l'environnement, Km 2,5 - Sfax
Tél. : (+216) 74 281 000
Fax : (+216) 74 281 020

GABES
Route de Tunis Km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabès
Tél. : (+216) 75 278 616
Fax : (+216) 75 274 151

Des djebels du Haut Atlas aux jardins de Tunis et d'Andalousie : l'épopée almohade



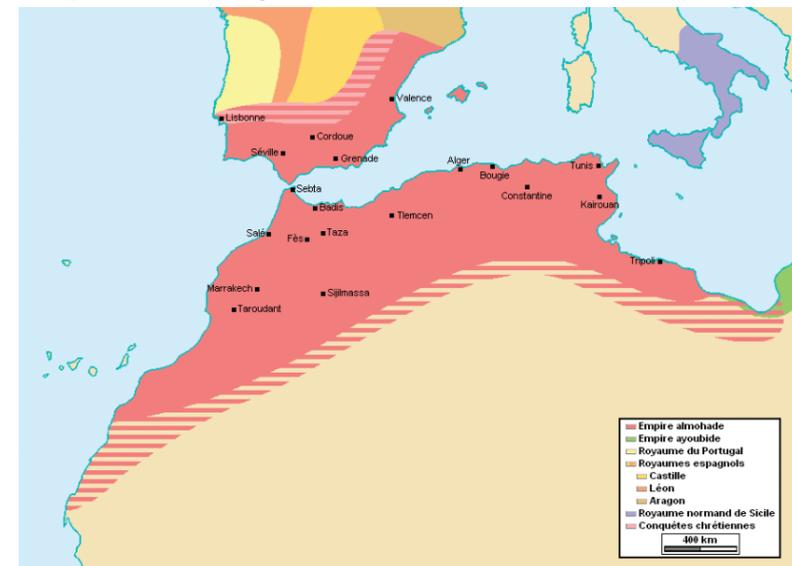
➤ Mohamed-El Aziz Ben Achour

« S'il est un sujet qui fait l'unanimité dans nos milieux cultivés, c'est bien celui de la nécessité d'un Maghreb uni. Depuis quelque temps, il est assez souvent accompagné d'une revendication de l'identité berbère. Ce qui est extraordinaire, c'est qu'il ya de cela près de 900 ans, le territoire maghrébin fut le théâtre d'une expérience à la fois unitaire et berbère. Les Almohades (1147-1269) réussirent en effet à soumettre à leur pouvoir toute l'Afrique du nord et l'Espagne musulmane. »

Comme souvent en pays d'Islam, on trouve à l'origine de l'expérience un mouvement politique animé par un homme à l'intelligence hors du commun et au charisme formidable, dont le but est de régénérer la foi au nom d'un retour à la pureté originelle et contre les prétendues dérives des contemporains. Mohamed Ibn Toumart, le chef du mouvement almohade, naquit vers 1080 dans les djebels de l'Atlas au sein de la tribu de Hargha, branche de la puissante confédération berbère des Masmouda.

Porté sur les études, la fréquentation des mosquées et des cénacles savants dès son jeune âge, Ibn Toumart partit pour un long voyage en Andalus, en Egypte, en Syrie, au Hedjaz où il effectua le pèlerinage et en Irak. Il acquit de solides connaissances, se familiarisa avec les différentes écoles de pensée et fut séduit par les thèses de l'école sunnite ash'arite. Toutefois, le chiisme ne le laissa pas indifférent

■ L'empire almohade à son apogée

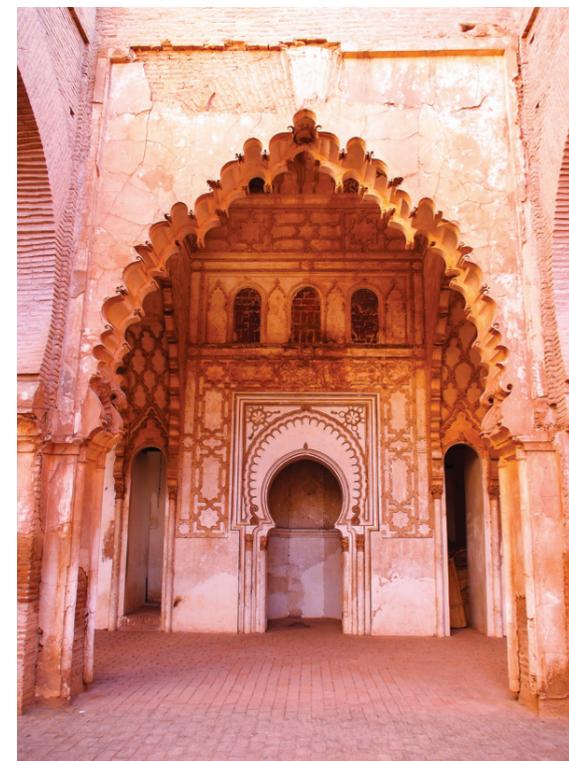


et —conscient de l'importance de ce concept dans une éventuelle action politique— il lui emprunta la notion de l'Imam impeccable (*ma'ssum*). Sa doctrine était fondée sur l'absolue

unicité de Dieu —*al Tawhid*— (d'où le nom d'Al Mouwahidoun qui donna «Almohades») et donc hostile à l'anthropomorphisme qui avait cours dans certains cercles d'oulémas.



■ Tinmal (100 km au sud de Marrakech)



■ Mosquée de Tinmal. Le mihrab (vers 1124)

■ Mosquée de la Koutoubia à Marrakech (1196)



Il prêcha aussi le devoir religieux et social de commander le bien et la lutte contre toutes sortes de comportements assimilés au mal, à l'hérésie (*al amr bi al ma'ruf 'wa al nahyy 'an al mounkar*), par la force s'il le faut.

Comme tout Maghrébin, il fut fasciné par le Machrek et, à son retour, se fixa pour objectif de combattre la pratique en vigueur, appuyée alors sur un juridisme malékite formel des oulémas et une indulgence du pouvoir à l'égard de certaines entorses aux stricts commandements de la loi religieuse. Sa doctrine n'était pas spécialement hétérodoxe mais elle ne manqua pas de choquer par la manière agressive avec laquelle Ibn Toumart s'en prenait aux gens et surtout son mépris affiché à l'égard des oulémas auxquels il reprochait leur juridisme figé. Il fit tant et si bien qu'il se mit rapidement à dos et les milieux officiels de l'empire almoravide et la population des villes qu'il agaçaient prodigieusement par ses remontrances et ses actions violentes contre les buveurs de vin ou les dames pas suffisamment voilées

à son goût. Molesté, pourchassé, il ne trouva de salut qu'en se réfugiant à Tinmal, village du Haut Atlas. Là, comme partout où il eut à passer sur le chemin du retour, Ibn Toumart ne répugnait pas à enseigner sa doctrine et même les disciplines religieuses dans sa langue maternelle. Toutefois, lorsqu'on se fait appeler l'Imam et le Mahdi une ascendance chérifienne ça aide. Aussi, bien qu'il fût né, nous dit Ibn Khaldoun, sous le nom d'Amghar, lui forgea-t-on une généalogie idrisside, donc parfaitement arabe et musulmane, qui le rattachait à Ali ibn Abi Talib et à Fatima, fille du Prophète. Non content de diffuser son enseignement, Ibn Toumart décida d'organiser ses disciples et ses frères des Masmouda en une communauté religieuse et politique. Avec ses proches compagnons tels que Abd El Moumin Ben Ali, Berbère d'Oranie, rencontré à Bougie, et Abou Hafs Omar (né Faskat U Mzâl Hintî), il organisa une communauté d'un puritanisme intransigeant. Il dirigea sa communauté d'une main de fer et, conformément à l'antique tradition tribale,

se fit seconder par deux conseils regroupant les notables.

Attaqué sans succès par les troupes almoravides à Tinmal, il réussit à fédérer sous son autorité les tribus berbères, massacra allégrement les réfractaires et entreprit de détruire le pouvoir installé à Marrakech. Avec ce fanatisme propre aux mouvements radicaux, le Mahdi, décréta que le djihad contre les Almoravides («mauvais musulmans», bien sûr) était plus urgent que la lutte contre les chrétiens et lança l'accusation d'impiété (*tahfir*) contre tous ceux qui ne suivraient pas sa doctrine. Il mourut en 1130 sans avoir pu réaliser son rêve. Son disciple Abd El Moumine (1130-1163) lui succéda. Dès lors apparurent les premiers craquements dans l'édifice : les Masmouda n'étaient pas très contents que le successeur de l'Imam ne fût pas des leurs, ethniquement parlant. La famille d'Ibn Toumart fut mise à l'écart et des parents d'Abdel Moumine furent éliminés. Les contestations familiales se firent jour pour ne plus cesser. →

→ Abd El Moumine poursuivit toutefois avec brio l'œuvre de son maître.

En 1139, il vainc l'armée almoravide. Tlemcen tombe en 1144-45. En 1146, Fès est conquise et en 1147 c'est Marrakech, la capitale de l'empire, qui tombe à son tour puis Meknès en 1148. Entre 1151 et 1160, c'est tout le Maghreb central et oriental qui est soumis.

Au même moment, l'Espagne musulmane, redoutant un effondrement face à la pression militaire chrétienne, s'empresse de faire allégeance à ce nouveau champion de l'islam. Entre 1144 et 1148, Xérès, Cordoue, Séville se placent sous l'autorité de gouverneurs almohades issus de la famille régnante ou de celle d'Abou Hafs. Après la disparition des Almoravides qui étaient venus de Marrakech en sauveurs à la fin du XI^e siècle, l'arrivée des Almohades freina les progrès de la Reconquista et donna, au prix d'un

effort militaire considérable, un répit à Al Andalus.

Cet appui allait cependant handicaper à terme la politique d'unification du Maghreb entreprise à marches forcées par Abd El Moumine. À l'est, les émirs hammadides du Maghreb central sont éliminés et entre 1151 et 1153, leur capitale, la Qalaâ des Béni Hammad, Bougie et Sétif sont conquises. La troisième phase de la conquête de l'Afrique du nord a pour objectif l'Ifriqiya. Les Normands qui occupaient Mahdia depuis douze ans en sont chassés en 1160. Puis Sfax, Sousse, Gabès et Tripoli passent sous la domination almohade. Tunis ne sera conquise qu'en 1207. À cette date, l'empire couvre un territoire immense qui s'étend du Haut Atlas à tout le Maghreb et Al Andalus.

Grisé par ses succès, Abd El Moumin rompt avec les règles collégiales, se proclame Commandeur des croyants (*amîr al mou'minîn*).

Il établit une dynastie et à sa mort, après trente-trois ans de règne, son fils Youssouf (1163-1184) lui succède non sans difficultés: ses deux frères, Abdelaziz et Aïssa se révoltent et sont exécutés. La famille d'Ibn Toumart est éliminée. Youssouf parachève l'œuvre de son glorieux père et conquiert le reste d'Al-Andalus en réduisant un certain Ibn Mardanich qui fut finalement vaincu, malgré l'appui des troupes chrétiennes. Des gouverneurs almohades, notamment de la famille impériale mais aussi de celle d'Abou Hafs, sont nommés à Séville, Cordoue ou Grenade.

Yaâcoub, son fils, qui lui succède en 1184, maintient la grandeur de l'Empire almohade. Mais l'agitation en Afrique du nord l'empêche de jouir pleinement de cette domination de l'Espagne musulmane. Des révoltes n'avaient pas manqué d'éclater précocement sur les terres d'origine du mouvement - le Maroc - où pas moins



■ Qalaâ des Beni Hammad (dans l'actuelle wilaya algérienne de Msilla) prise par les Almohades en 1152.



■ La Giralda de Séville (ancien minaret 1198) La partie supérieure date du XVI^e siècle.

de sept soulèvements affectèrent le sud chez les Sanhadja rivaux historiques des Masmouda entre 1147 à 1213 ; mais aussi et surtout en Ifriqiya : dès 1178, Gafsa se soulève à l'instigation d'un membre d'une branche collatérale des Zirides, anciens maîtres de l'Ifriqiya. La révolte gagne le Djérid et dure deux ans jusqu'à ce que le calife Youssouf prenne le dessus.

La menace fut encore plus forte lorsqu'un descendant des Almoravides d'Espagne, Ibn Ghâniya, apparut au Maghreb. Il s'était rendu maître de Bougie et de tout le Maghreb central. Puis il trouva des alliés chez les Hilaliens en Ifriqiya et auprès d'un condottiere qui s'était rendu maître de Tripoli. Ibn Ghâniya fut vaincu vers 1189 mais son frère Yahia reprit le flambeau de la rébellion. «*Il est difficile,*

écrit l'historien Abdallah Laroui (*Histoire du Maghreb*, Paris, 1970) *de ne pas voir dans cette vaste coalition une réaction malékite contre l'almohadisme*». En Espagne, Yaâcoub est vainqueur des armées chrétiennes à Alarcos en 1196, il y gagne le surnom d'Al Mansour, le Victorieux. Cependant, l'agitation entretenue par les partisans d'Ibn Ghâniya en Ifriqiya l'obligea à rejoindre précipitamment cette province que le gouverneur hafside n'arrivait pas à maîtriser et l'empêcha d'exploiter pleinement son succès contre les chrétiens d'Espagne.

Entre 1203 et 1206, l'Ifriqiya va jusqu'à se proclamer vassale du calife abbaside. Il a fallu que le calife almohade en personne se déplace pour réduire la sédition. Ces craquements tôt apparus, ces séditions de grande ampleur

annonçaient la dislocation du vaste édifice construit par les grands souverains que furent Abd el Moumine, Youssouf, Ya'coub el Mansour. Des tentatives de redressement furent entreprises par certains de leurs successeurs mais elles ne purent stopper l'irréversible déclin d'un pouvoir devenu vulnérable.

Affaibli militairement, son territoire menacé de dislocation, l'Empire almohade finit aussi par perdre définitivement sous le règne d'El Ma'moun (1227-1232) son ciment idéologique déjà fortement éprouvé malgré une tentative de restauration entreprise par Ya'coub el Mansour. De nature conquérante, fondé sur une armée et une marine puissantes, l'Empire ne put surmonter les effets mortifères de la défaite subie en Espagne lors de →

→ la bataille qui opposa en 1212 à Las Navas de Tolosa (Al 'Ouçâb) les troupes almohades à une coalition catholique regroupée autour de la Castille et de l'Aragon. Les conflits au sein de la famille régnante et la dislocation de l'empire donnèrent naissance à des dynasties maghrébines indépendantes de Marrakech.

L'Ifriqiya fut la première à se détacher du califat almohade. A Tunis, en 1228, Abou Zakaria, l'arrière-petit-fils du fameux Abou

Hafs, le plus illustre des cheikhs almohades, rompt avec Marrakech et fonde la dynastie hafside qui allait gouverner durant trois siècles sur un territoire dont les limites extrêmes atteignirent Tripoli à l'est et le Maghreb central (Leaders, novembre 2016). Au Maroc, les Mérinides, Berbères Zénata, se livrent dès 1216 à des attaques qui leur assurent le contrôle de la plus grande partie du nord du pays. Battus par les Almohades en 1244, ils reviennent à la charge en 1248 et prennent Mekkès, Fès, Taza et Rabat. En 1269, ils

portent un coup fatal à l'Empire en occupant Marrakech. Leur dynastie régna de 1269 à 1465 et eut l'ambition de reproduire le modèle impérial almohade mais sans succès malgré d'audacieuses expéditions qui les menèrent jusqu'à Tunis. Au Maghreb central, les Zayanides, Berbères Zénata eux aussi et vassaux des Almohades, se constituent en dynastie autonome à partir de 1235 à Tlemcen et se maintiendront —non sans tracasseries— jusqu'à leur chute définitive face aux Ottomans en 1556. Fractures →

■ Le minaret de la mosquée de la Kasbah de Tunis (1235, règne du sultan hafside Abou Zakaria)



■ La Torre del Oro à Séville. Tour de guet d'époque almohade.



→ durables, puisqu'à la chute des Almohades, le Maghreb allait se morceler en trois entités que les frontières actuelles définissent plus ou moins : le Maghreb extrême, le Maghreb central, l'Ifriqiya (grosso modo, la Tunisie). Sans compter le royaume nasride de Grenade.

L'évocation de ces difficultés annonciatrices de l'effondrement de l'empire ne doit pas faire oublier qu'à son apogée, l'empire almohade constituait une puissance redoutable grâce à son armée et sa marine «sans doute, nous dit A. Laroui, la première à l'époque dans la Méditerranée occidentale». Ses finances étaient prospères, notamment grâce à un arpentage couvrant l'Afrique du nord et qui assurait une rentrée importante d'impôts.

La monnaie (le dinar Youssfi) était solide et recherché dans tout le bassin occidental

de la Méditerranée. Les activités d'échanges étaient désormais largement ouvertes sur la mer. Mais, talon d'Achille de l'Etat almohade comme celui de tous les Etats musulmans, ce commerce maritime porteur d'avenir était aux mains d'étrangers. «Peu à peu, écrit A. Laroui, les Génois se rendirent maîtres du commerce maghrébin, de la même manière que les Vénitiens contrôlaient celui d'Orient».

Quant à l'apport à la civilisation, l'Empire almohade sut ajouter des lettres de noblesse au Maghreb et à tout le monde musulman. La gloire de l'empire, le raffinement acquis au fur et à mesure des conquêtes et du contact avec l'Andalousie, la richesse de l'Etat, la prospérité du commerce avaient conduit à un fléchissement du puritanisme revêtu voulu par le Mahdi. La doctrine elle-même, si intransigeante à l'égard du malékisme

maghrébin bon enfant, si dure à l'égard des minorités juive et chrétienne, fut moins impérieuse et le calife Idriss El Ma'moun y renonça même définitivement en 1230. Le classicisme malékite retrouva officiellement sa prépondérance, bientôt accompagné d'un phénomène appelé à un grand avenir: le soufisme confrérique.

Les arts, l'architecture, la musique, la philosophie même, étaient florissants. Marrakech, la capitale, ou Séville, étaient des villes où se donnait à voir la splendeur impériale. Au plan de la création architecturale, les Almohades nous ont légué des chefs-d'œuvre tels que la mosquée de la Koutoubia et son splendide minaret (1196) typique de l'art almohade qui privilégiait l'élégance géométrique et la légèreté des entrelacs. Il constitue une des plus belles réalisations de l'art architectural de tout l'Islam. →

→ La Giralda de Séville, le minaret de la Kasbah de Tunis et celui, inachevé, de la Tour Hassan à Rabat représentent d'autres beaux exemples de minarets de type hispano-maghrébin qui, malgré leur lointaine origine syrienne, constituent assurément le symbole architectural de l'islam maghrébin.

La philosophie (pratiquée alors en même temps que la médecine, la physique ou la poésie) connut dans un premier temps un cadre plutôt propice. Elle fut incarnée par Ibn Toufayl (né à Cadix en 1105 mort à Marrakech en 1185), médecin du calife Youssouf, philosophe et auteur du fameux récit philosophique *Hayy Ibn Yaqdhân*, et par le grand Ibn Roshd-Averroès, le commentateur d'Aristote. Né à Cordoue en 1126, mort à Marrakech en 1198, il fut d'abord apprécié des émirs almohades qui lui confièrent de hautes charges dans la magistrature à Séville et Cordoue puis en firent leur médecin personnel.

Vers 1188 cependant, le calife Yaâcoub El Mansour, inquiet de la montée des troubles politiques, adopta une attitude de crispation et, espérant ressouder son vaste empire par un retour à l'intransigeance doctrinale des origines, fit interdire la philosophie en même temps que le chant et la musique; toutes activités que la prospérité almohade et le contact avec le raffinement andalou avaient conduit le pouvoir impérial à tolérer sinon à encourager. Les ennemis d'Averroès saisirent cette occasion et réussirent à le rendre suspect aux yeux de l'émir qui ne tarda pas à lui retirer sa faveur. Il mourut à Marrakech dans une semi-disgrâce et, en tout cas, dans une grande solitude intellectuelle. Dans le domaine des sciences, il convient de citer le nom d'Ibn Zohr (né et mort à Séville, 1091-1162)—l'Avenzoar de l'Europe médiévale— adepte de l'observation clinique, qui identifia l'abcès du péricarde et évoqua la trachéotomie. Cette grande figure émergea, comme nous l'indique l'éminent spécialiste André Miquel «de toute une dynastie de savants mais aussi d'une prodigieuse cohorte de spécialistes en toutes disciplines, dont il faudra retenir encore, entre



■ Averroès vu par Andrea di Bonaiuto (XIV^e s. Santa Maria Novella, Florence)

tant d'autres, l'agronomie.» (*Les Arabes, du message à l'histoire*, Paris, 1995). Les Almohades furent les acteurs d'une formidable épopée qui les mena de Tinmal, leur nid d'aigle du Haut Atlas, jusqu'à Tripoli et en Andalus. L'obligation de tenir à la fois le Maghreb et l'Espagne musulmane a cependant épuisé l'Empire. Puissant militairement, le pouvoir almohade n'a pas su ou pu constituer une force économique susceptible de soutenir durablement un gigantesque et constant effort de guerre. Quant à l'idéologie, elle n'a pu remplir son rôle réellement fédérateur, la doctrine d'Ibn Toumart n'ayant ni séduit les populations ni empêché la dislocation du territoire. Certes, elle a été un puissant déclencheur du mouvement contestataire et un moyen —notamment grâce à un emploi massif de la langue amazighe dans les prêches et l'enseignement— de fédérer les tribus réfractaires à l'ordre almoravide mais n'a pas été efficace sur la longue durée.

Enfin, la *'asabiyya*, si bien étudiée par Ibn Khaldoun, c'est-à-dire cet élan solidaire qui galvanisait les énergies et fédérait les clans et les tribus autour d'un mouvement

et d'un chef, a souvent été dans l'histoire de nos sociétés un prodigieux instrument d'accession au pouvoir. Mais une fois le but atteint, cet esprit de clan se délitait rapidement. Dans le cas des Almohades en effet, comme dans le cas de la plupart des pouvoirs orientaux, les institutions de consultation et de délibération issues du vieux fonds tribal et dont seule la vigueur pouvait entretenir une *'asabiya* constructive, furent progressivement négligées, sans que parallèlement la famille régnante réussisse à éviter les querelles dynastiques ou à fonder des institutions garantissant la stabilité de l'Etat et la cohésion de son territoire. Ainsi, les cheikhs almohades, qui au début participèrent à la gestion de l'empire, à la direction des armées et au contrôle des provinces, furent progressivement mis à l'écart et la famille impériale fut déchirée par des querelles internes.

Moment historique majeur, l'expérience impériale almohade constitue aussi un repère fascinant pour nous tous qui souhaitons l'avènement d'un Maghreb uni et riche de sa diversité. ■

Md. A. B.A

www.kia.tn

عرض خاص
دينار 49 980
TTC

K2700

تعقل عليه



The Power to Surprise

حمولة 1000 كغ
6 مقاعد
دفع رباعي 4x4



Maya Ksouri

La chroniqueuse insoumise

« Dire qu'elle ne fait pas l'unanimité au sein de l'opinion est un euphémisme. Femme clivante, Maya Ksouri ne fait pas dans la nuance. Son tempérament entier lui a attiré autant d'engouement que de répulsion. Si ses détracteurs lui reprochent son «anti-islamisme primaire», ses admirateurs apprécient son anticonformisme. Maya Ksouri s'est fait connaître au lendemain de la révolution lorsqu'elle commença à officier en tant que chroniqueuse dans l'émission «Klem-Enness», sur El-Hiwar Ettounsi. Son franc-parler et la goguenardise dont elle a fait preuve pendant les trois saisons de cette expérience télévisuelle ont fait d'elle l'une des personnalités les plus controversées du paysage télévisuel tunisien. »



Une année après avoir quitté El-Hiwar Ettounsi, Maya Ksouri est adoptée de nouveau par la chaîne pour participer à l'émission «El Hak Maak». Mais si elle n'a toujours pas sa langue dans sa poche, la chroniqueuse endosse depuis la rentrée de cette année un rôle plus «humaniste» au sein de cette émission dont la raison d'être consiste à faire la lumière sur les pratiques kafkaïennes de l'administration tunisienne. Pourtant, rien du parcours universitaire et professionnel de la chroniqueuse de 44 ans ne la prédisposait à rejoindre un jour la télévision. De l'aveu même de celle-ci, rejoindre le cénacle des chroniqueurs politiques ne lui paraissait pas correspondre à ses compétences: «J'ai longtemps refusé les sollicitations des recruteurs, pensant que je n'avais pas les qualifications requises», nous confie-t-elle. Aujourd'hui, elle est devenue l'une des femmes les plus célèbres du PAT.

Avocate engagée

Après un DEA en droit public et financier décroché à la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, Maya devient avocate spécialisée dans le droit des assurances. Si elle regrette de n'être pas partie poursuivre des études de littérature en France (bachelière brillante arrivée dans le top 3 de la section Lettres, elle avait obtenu une bourse d'études à l'étranger), la jeune-femme considère comme une chance d'appartenir à la corporation des avocats tunisiens, auxquels elle reconnaît une perméabilité au désir de justice, une forte propension au débat politique, un intérêt particulier pour la chose publique. «Politisée dès l'adolescence», au cours de laquelle elle fait l'expérience des premières lectures grisantes de tracts au vitriol et d'articles engagés, la jeune femme acquiert une sensibilité de gauche progressiste. Janvier 2011, le pays connaît les premières échauffourées sérieuses avec les forces de l'ordre. Multipliant les bavures, y compris à l'égard des femmes, celles-ci molesteront sans le moindre scrupule la jeune femme, sortie manifester le soir du 12 janvier 2011. Elle y laissera deux dents.

Entrée fracassante à la télévision

L'essentiel du parcours qui l'attend dans les médias, elle le doit à des rencontres fortuites mais déterminantes. «Je partageais mon bureau avec Abdelaziz Mzoughi, dit-elle en soulignant que la réussite dans les médias relève davantage d'une question de réseau que d'une affaire de talent. Celui-ci m'a



présentée à Amor S'habou qui, dès après la révolution, est rentré de France pour ressusciter son journal arabophone El-Maghreb.» Elle y publie des articles à succès, sortes de tirades anti-islamistes qui ont suscité un vif enthousiasme parmi les progressistes. La télé et la radio, toutes deux désireuses d'associer les femmes aux débats publics post-révolution, commencent alors à réclamer sa présence. Elle finit, sous les encouragements de son fils Youssef, à accepter, en 2012, une proposition d'Attounissia consistant à «chroniquer» pour l'émission «Klem Enness».

Du mordant

L'avocate suscite une forte antipathie parmi nombre de spectateurs, qui lui reprochent un manque d'objectivité dogmatique, voire une ignorance criante de certains sujets. La chroniqueuse mobilise pourtant à chaque fois une argumentation documentée, raison pour laquelle «[je n'ai] jamais été poursuivie en justice», croit-elle. Les parties de ping-pong verbales, frénétiques, laissent apparaître un tempérament énergique, parfois irascible. Tant pis pour les esprits chagrins, la jeune femme entend rendre ses lettres de noblesse au métier de chroniqueur, alors méconnu



des journalistes tunisiens, «trop complaisants avec les médiocres». Son style clivant ne l'empêche toutefois pas de se constituer un véritable fan club, qui admire en elle son statut de femme publique incarnant la franchise et l'insoumission.

«Mais au bout de trois saisons, l'émission a perdu de sa fraîcheur, explique-t-elle. Le paysage culturel tunisien n'est pas suffisamment riche pour permettre de varier les profils des invités et d'exercer longtemps ce métier.» Elle rédige alors une lettre de démission, qu'elle prend le soin d'intituler «L'amour dure trois ans», clin d'œil au roman éponyme de Frédéric Beigbeder. Pendant l'année qui suit sa démission, Maya Ksouri participe aux côtés de trois femmes journalistes à «Kelmet nsé», émission qui ambitionne de féminiser l'exercice du commentaire politique.

Maitre-mot : féminisme engagé

Depuis la rentrée, Maya Ksouri est chroniqueuse de l'émission «El hak maak», version tunisienne de «Sans aucun doute» présentée par Hamza Belloumi. Le but est de dévoiler des affaires de corruption et de dénoncer l'inflexibilité ravageuse de la bureaucratie tunisienne. L'une des affaires qui l'a le plus tourmentée est celle d'une femme, victime d'une immense pauvreté, dont le fils autiste ne parvient pas à se faire une place au sein de l'école publique tunisienne. Pire, maltraité par ses camarades, l'enfant est également l'objet des réprimandes et des moqueries des... responsables de son école. Proviseurs, enseignants, élèves... tous le prennent à partie, dans l'indifférence générale des responsables politiques locaux.

Egalement chroniqueuse de l'émission quotidienne «Midi Med» (midi-14h sur Radio Med), où elle commente l'actualité tunisienne et internationale, Ksouri est à l'affût des questions qui touchent à la liberté de la femme de disposer de son corps. En témoigne le droit de réponse tranchant, relayé par la revue Marianne, qu'elle a opposé à Edwy Plenel le 5 septembre dernier. Le cofondateur de Mediapart considérait, dans une tribune, le burkini comme un vêtement ordinaire. Une prise de position que certains ont taxée d'«islamo-gauchiste». Et qui n'est résolument pas du goût de l'insoumise Maya Ksouri. D'ailleurs, si l'avocate ne sait pas encore si elle compte poursuivre sa carrière dans l'audiovisuel, elle considère comme une mission vitale le combat à mener contre l'islamisme. ■

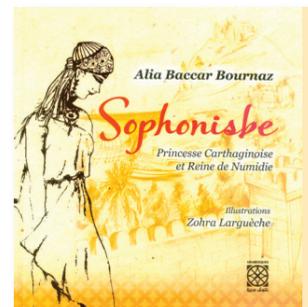
N.B.

Sophonisbe inspire encore et toujours



Alia Baccar Bournaz est déjà auteure de deux autres contes édités, évoquant la Tunisie antique qu'elle essaye de vulgariser pour les jeunes : *Ulysse et les délices de Djerba* et *Didon Elissa reine de Carthage*. Elle vient de récidiver en publiant un nouveau conte : Sophonisbe princesse carthaginoise et reine de Numidie.

Livre utile dans la mesure où il met en lumière l'itinéraire d'une héroïne auréolée de mystère : fille d'Asdrubal, l'illustre général carthaginois, reine de Numidie et épouse de Syphax puis de Massinissa, elle a été intimement mêlée à la fin de la seconde guerre punique. Les lecteurs auront à découvrir le destin de cette Carthaginoise dont les circonstances de la mort restent difficiles à déterminer, selon les historiens. Cette figure tragique où s'entremêlent histoire, politique et légende a donné naissance à une héroïne mythique expliquant l'intérêt qu'écrivains et artistes lui portent. Dans un style simple et clair et dans un souci pédagogique, l'auteure fait précéder le récit d'une présentation des lieux et des peuples puis le fait suivre par un petit lexique antique. Les illustrations dessinées par Zohra Larguèche, diplômée des Beaux-Arts de Tunis, enseignante et aquarelliste, agrémentent le texte d'Alia Baccar Bournaz qui reconstitue une époque : le lecteur découvre la cité florissante de Carthage à la fois guerrière et raffinée qui attise la convoitise de Rome, tout en tenant en haleine son lecteur. Servi par une belle édition, le conte est à lire et à offrir. 



Sophonisbe princesse carthaginoise et reine de Numidie
D'Alia Baccar Bournaz
Editions Arabesques, Tunis 3e trimestre 2016,
47 p. 10 DT

Garantie

3 ans

The Creative Life

TCL



Pour une vie pleine d'interaction.

SMART TV ANDROID IPTV

-  **Android 4.4 :** Avec un design plus abouti, de meilleures performances et de nouvelles fonctionnalités, l'Android 4.4 KitKat vous offre une expérience captivante et intelligente et vous transporte vers le futur.
-  **Android 5.1.1 :** L'Android 5.1.1 Lollipop vous propose une nouvelle interface qui fera de votre navigation une expérience unique que ce soit sur votre téléphone, tablette, montre Android wear ou TV.
-  **Dynamic Contrast Ratio :** Appréciez des couleurs plus riches avec des noirs plus sombres et des couleurs plus éclatantes pour une image plus claire et réaliste.
-  **True Color Tech :** Une technologie d'amélioration avancée des couleurs élargit le spectre de couleur de votre télévision et vous offre des images naturelles.
-  **Direct Led :** Le positionnement de LED juste derrière l'écran permet un éclairage constant et uniforme, une luminosité améliorée et une faible consommation en énergie.
-  **IPTV Standard / Electro IPTV :** Profitez de plus que 2000 chaînes en streaming et une bibliothèque de 5000 films.

Neyla Noura

Ressusciter un héritage artisanal multiséculaire

«*NN Couture, comme le mentionne notre logo, est 'made in the World'*», dit Neyla Noura, fondatrice de NN Couture, nouvelle marque de haute couture. Fruit d'une collaboration multiculturelle, la première collection de la marque s'inscrit dans un désir de continuité avec le patrimoine artisanal tunisien pour redonner vie à des traditions ancestrales de tissage et de broderie.

Après un lancement réussi aux Fashion Weeks de Rome, Paris et Dubaï, c'est la galerie Musk & Amber qui présente en exclusivité à Tunis la première collection de NN Couture.

Pour donner naissance à la première collection, Neyla Noura a sollicité le savoir-faire du designer sicilien Elio Ferraro, personnalité idéale à même de créer un label contemporain qui puisse servir de pont entre les spécificités culturelles du monde. Il a ainsi permis d'exposer le monde à l'héritage tunisien des textiles et des broderies.

«*Pour ceux qui ont un sens aigu de l'histoire de la mode, les créations tunisiennes d'Elio peuvent également rappeler celles d'Elsa Schiaparelli, créatrice de mode italienne qui a fait son premier voyage en Tunisie à l'âge de*



13 ans avec son père, un savant orientaliste. Dans sa biographie de 1954, 'Shocking Life', elle a souvent évoqué son admiration pour les matériaux et broderies traditionnelles qui l'inspireront tout au long de sa vie dans la conception de ses collections de haute couture», explique Neyla Noura.

La mission que s'est fixée Mme Noura consiste en effet à donner un souffle nouveau à la tradition multiséculaire du tissage de matériaux naturels. Dans cette perspective, elle souhaite que les métiers du tissage soient exhumés et de nouveau exploités, pour le plaisir des femmes modernes d'aujourd'hui.

«Des techniques de broderie raffinées ont été transmises de mère en fille depuis des générations dans des régions comme le Cap Bon, le Sahel ou dans le nord du pays, souligne Neyla Noura. Garder intactes ces compétences fait partie de nos objectifs.»

Mais si la composition de la première collection est animée par un désir de rendre hommage au patrimoine tunisien, «*les prochaines pourraient nous réserver la surprise de trouver leurs origines ailleurs, qui sait !*», sourit-elle. ■

Musk and Amber Gallery
Angle Rue Ghar El Melh et rue Malaren Les
Berges du Lac 1053Tunis
Tel. 71 861 355

www.muskandambergallery.com



Salah Jebali

Un grand commis de l'Etat



Abdellatif Hamam

“Premier titulaire du ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, lors de sa création en 1991, Salah Jebali, ingénieur diplômé de l'Ecole centrale de Paris (1963), est décédé le 18 novembre dernier à La Marsa. Tour à tour P.D.G. d'El Fouledh, Steg, Groupe chimique et ATL, Jebali avait été également ambassadeur de Tunisie à Pékin et secrétaire d'Etat à l'Energie. D'une haute compétence et d'une grande intégrité, Salah Jebali alliait de précieuses valeurs morales. Qu'il repose en paix ! →”



En octobre 1991, quand Si Salah était nommé ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, il a fait appel à moi pour être son chef de cabinet. Souriant, courtois, mettant toujours à l'aise ses interlocuteurs, il avait cette capacité d'accorder de l'attention aux détails tout en ayant la maîtrise parfaite de «l'économie globale» d'un projet. Il savait faire confiance, motiver ses proches collaborateurs, les responsabiliser, leur donner la visibilité auprès des partenaires institutionnels et financiers.

Il fut pour moi un vrai coach. Il m'orientait, m'encadrait, me prodiguait ses précieux conseils. J'ai appris avec lui comment écouter, comment aller à l'essentiel, comment trancher, arbitrer, oser et décider. Son pragmatisme m'a toujours marqué. Il avait un don «simplificateur» et un relationnel «généreux». Il savait l'entretenir et le mettre à profit pour

faire avancer les chantiers en cours et les réformes engagées. Hommes d'affaires, banquiers, hommes et femmes de culture lui faisaient confiance.

Son rapport au temps mérite une attention toute particulière. Il prenait son temps mais il savait accélérer le temps. Il avait un temps pour la consultation et la concertation, un temps pour la réflexion et un temps pour l'action. Il savait se détacher du temps «sérieux» pour retrouver un temps «nonchalant» qu'il avait toujours su réserver à ses amis, à ses proches et sa famille.

A chaque instant, à chaque contact, à chaque communication, il savait mettre de «l'humain», accorder de l'attention, bonifier l'effort et reconnaître l'engagement. Si Salah, Allah yarhmou, était une vraie école de management de proximité, de complicité et de vigueur. Il demeurera présent dans nos esprits et nous servira toujours d'exemple. ■

A.H.

الكلمة ليك

CAP FM
La 1ère Radio du Cap Bon...
الكلمة ليك

radio Cap FM

VOUS ÊTES SUR ÉCOUTE

Tél : 72 279 188
Fax: 72 279 177
Mobile : 28 222 601
E-mail : commercial@capradio.tn

CAP FM
La 1ère Radio du Cap Bon...

www.capradio.tn

BONHEUR



Mune vague de bonheur

#b_rouh_jdida



//radio med @radiomedtn @radiomedtunisie

Adresse : Cité El Wafa Nabeul Jadida 8000 Nabeul - Tunisie Tél : (+216) 72 328 500 Fax : (+216) 72 328 560

E-mail : contact@radiomedtunisie.com

Salah Jebali

Un ami d'enfance et de toujours

Nous étions ensemble actifs au sein de la section de l'Uget du Lycée Carnot. Avec son baccalauréat en poche décroché avec mention, Salah a rejoint un lycée non moins prestigieux,

Louis Le Grand, à Paris, pour faire les classes préparatoires aux grandes écoles d'ingénieurs. C'est ainsi qu'il intégra la fameuse école d'ingénieurs l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures communément appelée «Ecole Centrale». Il en est sorti diplômé en 1963. Dans cette promotion, on peut retrouver des ingénieurs centraliens et amis tels que Jalel Chabbi, Jean Lebrun, Abdelaziz Benaceur, Mekki Cheour, Salem Lahouar et bien d'autres. Tous les centraliens de sa promotion se souviennent d'un élève sympathique, intelligent, toujours souriant et aimable.

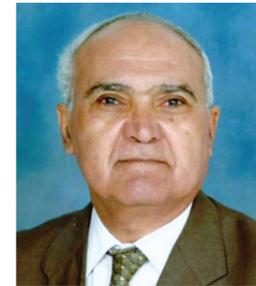
Durant toute sa scolarité à Paris, il n'a pas cessé de me rendre visite à Lausanne où j'étais étudiant à l'Ecole Polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) et inversement je me rendais à Paris où j'étais devenu très connu à Citaux, où résidaient les centraliens. Durant cette période, Salah a continué à militer au sein de l'Uget et a eu l'occasion de créer des liens à travers l'Aemna (l'Association des étudiants nord-africains en France) avec nos frères algériens et marocains. Il les retrouvera par la suite dans des postes de responsabilité dans leurs pays respectifs et avec lesquels il a beaucoup

collaboré lorsqu'il était lui aussi aux responsabilités dans son pays pour contribuer à l'essor économique des pays respectifs.

El Fouledh, El Kantaoui et la Steg

De retour à Tunis, Salah se retrouve parmi les fondateurs de la première usine sidérurgique en Tunisie, El Fouledh, sous la houlette de notre ami polytechnicien Mekki Zidi. Inséparables je me retrouve aussi à El Fouledh début 1964 avec d'autres amis du lycée Carnot de la même promotion tels que Jalel Chabbi, notre ami commun.

Après un stage en Angleterre, Salah rejoint l'équipe d'El Fouledh à Menzel Bourguiba où il assumait la responsabilité des hauts fourneaux. Le démarrage bien réussi de l'usine et la mise en exploitation, Salah y a largement contribué, sachant s'adapter à toutes les situations et avec son savoir-faire et la qualité de ses relations humaines. Il ira rejoindre la Compagnie financière touristique (Cofitour) qui avait à sa tête Azouz Mathari, pour diriger avec son ami Ahmed Abdelkéfi le projet touristique de Sousse-Nord. Le port El Kantaoui et son complexe touristique sont considérés à ce jour comme le fleuron des réalisations touristiques en Tunisie. Ce projet terminé et entré en exploitation, Salah est de nouveau rappelé à El Fouledh pour prendre sa direction générale. Il retrouve alors une →



Salem Kilani

« Un homme discret, serviable, fidèle à ses amis. Un des bâtisseurs de la Tunisie moderne dans divers domaines et plus particulièrement l'industrie, le tourisme, l'écologie et les services. Salah, après des études secondaires au lycée Carnot où nous étions ensemble, à la même table, durant toute la scolarité, de la sixième à la classe de mathématiques élémentaires, a toujours été un élève gentil, studieux, ami de tout le monde. Tous les élèves du lycée de cette génération se souviennent encore de lui. → »





→ usine à développer sur le plan technique et commercial et créera la complémentarité avec l'usine algérienne d'Annaba. En 1981, Salah est appelé à diriger un autre fleuron de l'industrie tunisienne, la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (Steg). Ce fut une longue période où les réalisations et l'extension de cette importante entreprise nationale n'ont pas manqué (nouvelles centrales à Tunis et au Sud). Le personnel de la Steg se souvient encore de son passage et lui a rendu un vibrant hommage lors de ses funérailles.

Président de l'ASM

Ayant emménagé à La Marsa, peu de temps avant sa nomination à la tête de la Steg, Salah a été rapidement adopté par les Marsois (lui originaire de Gafsa) et a même, après quelques années, rejoint la direction de l'équipe sportive locale, l'Avenir sportif de La Marsa, dont il assura la présidence même. Le club lui a rendu un vibrant hommage le jour de son enterrement par une oraison funèbre fort émouvante.

Le gouvernement et la diplomatie

En 1987, Salah est appelé, en reconnaissance de ses réalisations dans le domaine, à occuper les fonctions de secrétaire d'Etat à l'Energie, poste qu'il continuera à occuper le 7 novembre mais pas pour longtemps. Il est alors appelé

dans une autre industrie non moins importante, à savoir le Groupe chimique. En réalité, à son arrivée il y avait encore la Compagnie Sfax-Gafsa et les Industries chimiques du Maghreb (ICM). Il lui revient alors de les fédérer.

Salah, toujours apprécié pour ses qualités humaines et techniques, est alors appelé à rejoindre la diplomatie. Il est alors nommé au poste d'ambassadeur à Pékin où il continuera à développer l'antenne du Groupe chimique en Chine et à tisser des relations étroites avec nos amis chinois en organisant la première visite du chef de l'Etat dans ce pays.

Rappelé de nouveau aux responsabilités gouvernementales, Salah est nommé ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire. C'est pour la première fois que ce ministère est créé. Il jeta les premiers jalons de cette activité et de l'esprit écologique. Il participe alors à la première Conférence internationale sur l'environnement à Rio de Janeiro.

Fondateur de l'ATL

De retour de la conférence, Salah quitte le secteur public et s'intéresse au secteur privé. Après de courts passages dans un bureau d'études et dans le groupe industriel

Berrebi, il intègre le groupe bancaire ATB. Avec ses qualités de bâtisseur, Salah crée la filiale «ATL», société de leasing du groupe qu'il dirigea jusqu'au moment où il décida de prendre sa retraite en 2014. Son parcours professionnel est à l'image du caractère de père de famille (deux garçons, Walid et Anis, et une fille, Noura), attentif et toujours aux petits soins depuis la naissance jusqu'à la vie professionnelle et familiale, secondée par une femme très douce et toujours accueillante. Jusqu'à ses derniers moments, Salah veillait à l'éducation de ses petits-enfants qui le quittaient rarement. Toujours rassembleur, sa maison est le point focal des rencontres familiales et amicales.

Dans l'accomplissement de toutes ses responsabilités, Salah a toujours été animé par la volonté de servir son pays et d'apporter sa modeste contribution à son édification et son développement. Sa discrétion, son attachement au travail bien fait et ses qualités humaines lui ont valu le respect et l'estime de tous ceux qui l'ont connu.

Salah l'inoubliable. Que Dieu Tout-Puissant lui accorde Son Infinie Miséricorde et l'accueille dans Son Eternel Paradis. Allah yarhamhou. 

S.K.

F.M

102.5 Mhz
Sousse
Hammamet
Nabeul Sud
Zaghouan

104.4 Mhz
Kairouan
Sidi Bouzid
Kasserine
Seliana

89.4 Mhz
Monastir

91.6 Mhz
Mahdia
Sfax

Jawhara



تابهوا "بوليتيكا"

على الجوهرة FM

من الإثنين إلى الجمعة من 12:00 إلى 14:00

www.Jawharafm.net

شمس FM

تونس الكبرى
101.7 FM

بنزرت
95.7 FM

صفاقس
96.2 FM

القيروان
107.0 FM

سوسة
93.7 FM

قفصة
88.7 FM

الوطن القبلي
106.5 FM

المنستير
90.6 FM

Taher Kacem

Un idéal de gauche et de démocratie

« L'étouffement dans les cachots de la prison de Tunis en 1970, puis en 1977, lui a laissé de lourdes séquelles qui ont fini par l'emporter. Taher Kacem, 80 ans, figure de proue du socialisme destourien dans les années 60, est décédé début novembre dernier à Tunis. Ancien gouverneur de Béja, chef de cabinet d'Ahmed Ben Salah et président de l'Union nationale des coopératives, il a été parmi ceux qui ont cru à un socialisme aux couleurs de la Tunisie et à la coexistence des trois secteurs : privé, public et coopératif. Le coup d'arrêt à l'expérience collectiviste et le limogeage de Ben Salah, le 8 septembre 1969, puis son arrestation, l'enverront en prison. Taher Kacem sera alors traduit avec d'autres hauts responsables devant la Haute cour, pour « haute trahison ».

Arrêté de nouveau en 1977 pour son action au sein du Mouvement de l'unité populaire (MUP), le parti créé par Ben Salah depuis son exil, avec Mounir Kachouk, Mohamed Belhaj Amor, Tijani Harcha, Mohamed Daoud, Abdeljelil Gahbiche, Brahim Hayder et Abbès Hkima, il écopera de deux ans de prison. Après avoir purgé sa peine dans des conditions difficiles, il tentera de trouver un emploi auprès d'amis dans le secteur privé, puis montera sa propre entreprise qu'il finira par transmettre pour prendre sa retraite. Très cultivé, ancien professeur de langue arabe, à la plume bilingue raffinée et l'analyse perspicace, Taher Kacem a toujours été animé de hautes valeurs patriotiques et doté d'une vision avant-gardiste. Son fils, Dr Chafik Kacem, retrace ses années de braise. →



■ Avec Ahmed Ben Salah



Tahar Kacem était un militant, imprégné de patriotisme sincère, d'un idéal de gauche sans compromis. Il aspirait à une Tunisie juste, moderne et indépendante (...). Refusant tout compromis lors de son procès de mai 1970 et toute dénonciation de Ben Salah, il a été condamné à 5 ans de travaux forcés fermes, dont il a passé 3 ans et 2 mois dans le couloir des condamnés à mort, sous le régime de l'isolement. Ceci dans une geôle exigüe, humide et comportant une lucarne ouverte sans persiennes, été comme hiver. Le ministre de la Justice de l'époque avait refusé l'installation de persiennes et avait proposé comme seule alternative de condamner la lucarne, ce que Tahar Kacem a refusé, préférant le froid à l'obscurité.

En prison, il a pu cependant entrer en relation avec les militants de l'extérieur et à l'étranger (notamment le grand militant Slimane Douggui, que Dieu le garde) à travers les messages que relayaient les épouses et les enfants. C'est ainsi qu'avait germé l'idée de créer un grand mouvement populaire aux aspirations de gauche, avec deux principes fondamentaux: un socialisme adapté aux réalités sociales et culturelles tunisiennes et l'instauration d'un régime démocratique. La conviction était qu'il ne pouvait y avoir de socialisme sans démocratie, mais que également il ne pouvait y avoir de démocratie sans socialisme (un être humain qui a faim ne peut en aucune façon être libre). Ces idées seront

à la base d'un document, le «Manifeste du Mouvement de l'unité populaire» dont Tahar Kacem a été l'un des principaux rédacteurs avec Hichem Moussa. Le Mouvement de l'unité populaire est créé avec ses deux branches en Tunisie et à l'étranger.

Après sa structuration, a commencé une lutte quotidienne pacifique et clandestine contre le régime en place, tracts, réunions régionales, installation de cellules de militants, dénonciation de la répression, des entraves à la liberté d'expression, des tortures, des choix économiques libéraux... Ceci jusqu'à l'arrestation des militants du MUP en 1977 et les deux mois de torture inhumaine dans les cachots du ministère de l'Intérieur

Tahar Kacem a depuis perdu l'usage de son oreille gauche. Il a été condamné à 3 ans de prison ferme, dont il a purgé 1 an et 7 mois. Le chef d'accusation était notamment : incitation à la révolte, pour l'un des vers de Abou El Kacem Echabbi « si le peuple désire la vie, le destin ne peut que se conformer à sa volonté ». En fait, dans ce qui a été le plus long procès de l'histoire, le juge n'a pas voulu se conformer aux instructions du palais qui demandait des peines très lourdes et même des condamnations à mort. Tahar Kacem a été torturé parce qu'il a refusé d'alourdir des charges contre les autres militants.

Il aura également été un homme de principes quand il votera contre la rencontre avec

Bourguiba, qui voulait légaliser le MUP pour accélérer sa division et soi-disant instaurer le multipartisme dans les années 80.

Il quittera par la suite le MUP parce qu'il était convaincu que la démocratie ne s'octroyait pas et que ce n'était que des manœuvres politiques pour compromettre les militants et donner une illusion de démocratie.

Tahar Kacem ne se compromettra, par la suite, en aucune façon avec le régime de Ben Ali.

J'ai résumé une petite partie de l'histoire de cet homme qui a également milité pour que ses nombreux frères et sœurs dont il était l'aîné et dont le père est mort alors qu'il avait 22 ans puissent étudier et réussir dans la vie. Il a milité également malgré la prison et les difficultés matérielles pour que ses 4 enfants puissent étudier et avoir une bonne situation sociale. Je dois rendre ici hommage à ma mère Essia pour ses sacrifices et son dévouement à ses côtés.

Tahar Kacem aura été un militant pour la justice sociale et la liberté, il a vécu en homme de principes et de convictions. Ce genre d'hommes ne meurent pas, ils sont vivants dans notre âme et notre conscience; ils nous guident et on ne les oublie jamais.

Papa, tu me manques. 

Dr Chafik Kacem

Nouveau

2 Litres

Mg + Ca
Calcium
Magnésium
أكثر



أكثر نشاط و أكثر حركة

Chronique d'une catastrophe annoncée

Billet

“ Des grèves quasi-quotidiennes, un syndicaliste qui somme le ministre de l'Education de démissionner «pour incompétence»; l'affaire de l'hôpital Habib-Bourguiba de Sfax et les rebondissements du feuilleton des majorations salariales de 2017 : évoquer ces jours-ci l'actualité tunisienne, c'est s'adonner à la méthode Coué à l'envers, c'est plonger dans une profonde déprime.

La Tunisie a mal à ses syndicats. C'est un fait indéniable : l'Uggt est devenue notre plaie d'Égypte, la source d'une grande part de nos problèmes. Comme ses adhérents ne manquent jamais de nous le rappeler à chacune de leurs manifestations, elle est devenue la principale force du pays. Dans le paysage syndical mondial, elle détonne : alors que partout ailleurs, notamment en Grande-Bretagne où ils ne se sont jamais remis des coups que leur a portés Margaret Thatcher dans les années 80, dans les pays scandinaves, aux États-Unis, en Europe du sud et en Égypte où le secrétaire général occupe le poste de ministre du Travail, les syndicats perdent du terrain, notre Uggt affiche une santé insolente. Mais faute de contrepoids, cette force tend à aller jusqu'au bout de son pouvoir, d'en user et surtout d'en abuser. Elle n'écrase pas seulement ses concurrentes, mais aussi les institutions de l'État. Profitant du délitement de ce dernier, elle étend ses tentacules, ne se limite plus à la défense des intérêts des salariés et déborde largement sur le champ politique. Elle pousse son avantage, s'intéresse aux grandes orientations économiques, à la politique étrangère, à la culture et même aux affaires religieuses à travers son syndicat des imams. Sur tous ces dossiers, elle a son mot à dire. Bien plus, elle dispose quasiment d'un droit de veto dont le pouvoir exécutif est souvent contraint de tenir compte. Désormais, on ne peut plus rien faire sans elle. Le problème, c'est qu'on ne peut plus rien faire avec elle, non plus. L'Uggt est devenue une force d'inertie. Des réformes urgentes comme celles des caisses de retraite et du partenariat public-privé dorment dans les tiroirs en attendant un feu vert hypothétique de la place Mohamed-Ali.

Soyons équitables. Notre syndicat est capable du meilleur comme du pire. Le meilleur, c'est le dialogue national où il a joué un rôle déterminant qui lui a valu, avec d'autres, le prix Nobel de la paix ; c'est l'encadrement des manifestations lors de la révolution, et pour remonter aux années 40

et 50 du siècle dernier, c'est sa contribution à la lutte contre le protectorat. Le pire, c'est tout le reste. Au nom de services rendus, elle se lance dans une frénésie des revendications, recourt aux grèves à tout propos, et surtout hors de propos, pratique l'arrogance agressive et se complaît dans le discours autiste qui fait litière des difficultés économiques et la démagogie à outrance. Rares sont ceux qui dénoncent ses dérives, car ni la majorité, ni l'opposition, n'ont envie de se mettre à dos la première force du pays. Ce serait s'écarter du politiquement correct et relèverait même du suicide politique. Que dire alors de la gauche pour laquelle s'en prendre au représentant de la classe ouvrière tient du sacrilège. Lors des débats budgétaires à l'ARP, un député du Front populaire, outré par le report des majorations salariales prévues en 2017, pointe un doigt accusateur vers le banc du gouvernement : «*Vous vous rendez compte de ce que vous faites ? Vous êtes en train de mener le pays à sa perte en vous opposant à l'Uggt* ». Imperceptiblement, on a glissé d'une dictature à une autre, plus insidieuse, mais tout aussi dangereuse. Pour reprendre la formule de La Boétie, c'est le retour de «*la servitude volontaire*». L'exemple de ces fameuses augmentations est d'ailleurs assez significatif du nouveau rapport de force dans le pays. Le gouvernement Essid a dû consentir à des augmentations de salaires, alors qu'il s'était engagé auparavant avec le FMI sur un blocage des salaires. Lui succédant, Youssef Chahed se rend compte de l'état désastreux des finances publiques et propose de reporter les augmentations à 2019. Refus de l'Uggt qui tient à ses augmentations, invoquant la continuité de l'État. Suivent des conciliabules interminables. Le gouvernement fait des concessions, ramène la durée du report à deux ans, puis à 9 mois. En guise de réponse, la centrale décrète la grève générale dans la fonction publique, puis la grève générale dans le secteur privé. Elle entretient le suspense. Ses dirigeants soufflent le chaud et le froid, jouent avec les nerfs des Tunisiens, réclament mordicus l'application de l'accord et invoquent le Document de Carthage, tout en sachant que le gouvernement n'est pas en mesure d'honorer les engagements de son prédécesseur. Interrogé sur les résultats des négociations, Abassi s'emporte : «*Négociations ? Quelles négociations ? Nous réclamons seulement notre dû*». On ne négocie pas avec l'Uggt, on se soumet. Faute de quoi...

Décidément, la Tunisie n'a pas fini de manger son pain noir. ■

H.B.

• Par Hédi Béhi

